



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving - PWGSC / Réception des  
soumissions - TPSGC

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**LETTER OF INTEREST**

**LETTRE D'INTÉRÊT**

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address**

Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Linguistic Services Division / Division des services  
linguistiques

Les Terrasses de la Chaudière

10, rue Wellington, 5e étage

Gatineau

Québec

K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> Formation langue seconde en ligne	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> EN578-202723/B	<b>Date</b> 2020-08-17
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> 20202723	<b>GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG</b> PW-\$\$ZF-521-38404
<b>File No. - N° de dossier</b> 521zf.EN578-202723	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2020-09-09</b>	
<b>Time Zone</b> <b>Fuseau horaire</b> Eastern Daylight Saving Time EDT	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Courteau, Josianne	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> 521zf
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (613) 720-9517 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b> DEPARTMENT OF PUBLIC WORKS AND GOVERNMENT SERVICES CANADA PORTAGE III 11 LAURIER ST National Capital Area (Gatineau) Gatineau Quebec K1A0S5 Canada	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b> See Herein	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

**Travaux publics et services gouvernementaux Canada  
Division des services linguistiques**

**Deuxième  
Demande de renseignements**

**pour**

**Offre(s) à commandes principale(s) nationale(s) pour les services de formation linguistique en ligne**

## TABLE DES MATIÈRES

1	INTRODUCTION .....	3
2	INSTRUCTIONS POUR RÉPONDRE À LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS .....	4
3.	PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ÉVENTUELLE STRATÉGIE DE SOLlicitATION .....	6
ANNEXE A		
	ÉBAUCHE DE L'ÉNONCÉ DES TRAVAUX .....	7
ANNEXE B		
	QUESTIONS À L'INDUSTRIE .....	107
ANNEXE C		
	Rapport sur la demande de renseignements publiée aux fournisseurs externes concernant les services de formation linguistique en ligne .....	109

## **1 INTRODUCTION**

### **1.1 Contexte**

Travaux publics et services gouvernementaux Canada (TPSGC) souhaite connaître l'intérêt de l'industrie vis-à-vis des services de formation linguistique et de tutorat en ligne en français et en anglais. Une première DDR a déjà été publiée en mars 2020 (le sommaire des résultats est situé à l'annexe C). Cette DDR est donc publiée dans le but d'obtenir d'avantage de commentaires de l'industrie face aux nombreux changements survenus depuis la première DDR.

### **1.2 Objet de la demande de renseignements**

Afin d'offrir éventuellement les services mentionnés ci-dessus et décrits dans la section « Énoncé du besoin », le Canada demande des renseignements sur les actuels fournisseurs de services de formation linguistique en ligne.

Les principaux objectifs de la présente demande de renseignements (DDR) sont :

- a) Donner à l'industrie la possibilité d'évaluer les besoins de TPSGC et de formuler des commentaires afin de trouver le meilleur rapport qualité-prix pour le Canada si une demande d'offre à commandes (DOC) était publiée.
- b) Déterminer la capacité des fournisseurs à offrir les services décrits dans cette DDR.
- c) Obtenir les commentaires et les recommandations des intervenants sur les enjeux qui pourraient influencer sur la capacité des fournisseurs à répondre aux besoins de TPSGC.
- d) Tirer profit des connaissances et de l'expertise de l'industrie en ce qui concerne les pratiques exemplaires qui augmenteraient les chances de réalisation du présent projet et/ou de projets semblables.

### **1.3 Nature de la demande de renseignements**

La présente DDR n'est pas un appel d'offres et ne donnera pas lieu à l'attribution d'un contrat ou d'une offre à commandes. Par conséquent, les fournisseurs éventuels des biens ou des services décrits dans la présente DDR ne devraient pas réserver des biens ou des installations ni affecter des ressources en fonction des renseignements présentés dans la DDR. Cette dernière ne donnera pas lieu non plus à l'établissement d'une liste de fournisseurs; par conséquent, le fait qu'un fournisseur éventuel réponde à la DDR ne l'empêchera pas de participer à tout processus d'acquisition ultérieur. De plus, la présente DDR n'entraînera pas nécessairement l'achat de l'un ou l'autre des biens et des services qui y sont décrits. Elle vise seulement à obtenir les commentaires de l'industrie sur son contenu.

Aucun élément de la présente DDR ne doit être considéré comme un engagement de la part du Canada de publier une DOC pour ce projet. Le Canada pourrait utiliser tout renseignement qui n'est pas protégé par des droits de propriété intellectuelle obtenus dans le cadre du présent examen ou au cours du processus de préparation d'une éventuelle DOC officielle.

Le Canada n'est lié par aucun élément énoncé dans le présent document et se réserve le droit de changer à tout moment la totalité ou une partie des exigences, au besoin. De plus, le Canada se réserve le droit de revoir, au besoin, sa méthode d'acquisition d'après l'information reçue en réponse à la présente DDR ou pour toute autre raison.

## **2 INSTRUCTIONS POUR RÉPONDRE À LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS**

### **2.1 Nature et format des réponses attendues**

L'annexe A de la DDR présente le point de vue de TPSGC quant aux aspects suivants :

- Les besoins en matière de services de formation linguistique en ligne auxquels il veut répondre.
- Les caractéristiques de la solution recherchée en termes de capacité.

L'annexe B présente des questions précises couvrant les renseignements que souhaite obtenir TPSGC avant de compléter et de publier éventuellement une DOC. Ces questions sont aussi disponibles en format modifiable dans la section pièces jointes de Achats et Ventes.

Les répondants sont priés de formuler des commentaires sur le contenu de l'annexe A « Ébauche de l'énoncé des travaux » qui est présenté dans la DDR. Les répondants doivent, entre autres, expliquer les hypothèses qu'ils font sur les besoins formulés.

### **2.2 Coûts relatifs à la réponse**

Le Canada ne remboursera pas les dépenses engagées pour répondre à la présente DDR.

### **2.3 Traitement des réponses**

#### **a) Utilisation des réponses**

Les réponses ne seront soumises à aucune évaluation officielle. Toutefois, le Canada pourrait les utiliser pour élaborer ou modifier ses stratégies d'acquisition. Le Canada examinera toutes les réponses reçues d'ici la date de clôture de la DDR. Cependant, s'il le juge opportun, il pourrait examiner les réponses reçues après la date de clôture.

#### **b) Équipe d'examen**

Une équipe d'examen, composée de représentants du gouvernement du Canada, examinera les réponses reçues. Le Canada se réserve le droit d'engager des consultants indépendants ou de recourir aux services des ressources du gouvernement qu'il juge nécessaires pour examiner les réponses. Toutes les réponses ne seront pas nécessairement soumises à l'examen de tous les membres de l'équipe d'examen.

#### **c) Confidentialité**

Chaque répondant devrait indiquer clairement chaque élément de sa réponse qu'il considère comme confidentiel ou protégé par des droits de propriété intellectuelle. Le Canada traitera ces parties de réponse de façon confidentielle, conformément à la *Loi sur l'accès à l'information*.

#### **d) Activité de suivi**

Le Canada peut, à sa discrétion, contacter les répondants pour leur poser des questions supplémentaires ou leur demander des précisions quant à un aspect ou à un autre d'une réponse. Le Canada peut accepter de s'entretenir avec les répondants afin de leur donner la possibilité de présenter ou de démontrer leurs capacités en ce qui concerne la DDR. Les présentations des répondants n'engagent en rien le Canada. Il incombe aux répondants d'assumer tous les coûts associés à l'invitation du Canada de faire une présentation. Les répondants ne sont toutefois pas obligés de faire une telle présentation.

### **2.4 Contenu de la demande de renseignements**

La présente DDR contient une ébauche de l'énoncé du besoin. Ce document évolue constamment et il se peut que des clauses ou des exigences soient ajoutées à la DOC qui serait éventuellement publiée par le Canada. Il se peut également que des clauses ou des exigences soient retirées ou modifiées. On invite les répondants à faire part de leurs observations concernant la DDR, l'énoncé du besoin et les besoins des fournisseurs. La DDR contient également des questions précises adressées à l'industrie.

## **2.5 Présentation des réponses**

**a) Date et lieu de soumission des réponses :** Les parties intéressées doivent envoyer leur réponse par courriel à l'autorité de la demande de renseignements avant la date et l'heure indiqués en page 1 de la DDR.

**b) Responsabilité quant au respect du délai de livraison :** Il incombe à chaque répondant de veiller à ce que sa réponse soit transmise dans les délais prescrits.

## **2.6 Autorité de la demande d'information**

Toute demande de renseignements et toute autre communication liée au processus de consultation avec l'industrie, y compris la présentation des réponses à la DDR, doivent être adressées exclusivement au responsable de la DDR ci-dessous :

Josianne Courteau

[Josianne.courteau@tpsgc-pwgsc.gc.ca](mailto:Josianne.courteau@tpsgc-pwgsc.gc.ca)

Chef d'équipe d'approvisionnements

Direction de l'approvisionnement des services professionnels spécialisés

Téléphone: 613-720-9517

## **2.7 Exigences en matière de sécurité**

Il n'y a pas d'exigence en matière de sécurité pour la présentation d'une réponse à la présente DDR.

## **2.8 Langues officielles**

Les réponses à la présente DDR peuvent être présentées dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada.

### **3. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ÉVENTUELLE STRATÉGIE DE SOLlicitATION**

Cette section présente la stratégie de demande d'offre à commandes que le Canada envisage d'adopter pour répondre à ses besoins en matière de services de formation linguistique en ligne.

#### **3.1 Demande d'offre à commandes (DOC)**

Lorsque les commentaires de l'industrie sur la DDR auront été pris en compte, une DOC pourrait être publiée sur <https://achatsetventes.gc.ca/appels-d-offres>. La période d'invitation à soumissionner sera conforme aux politiques du gouvernement du Canada en matière d'approvisionnement et elle devra respecter les accords commerciaux qui s'appliqueraient.

#### **3.2 Stratégie proposée d'offre à commandes**

Le présent besoin pourrait éventuellement être divisé en trois offres à commandes pour répondre à trois champs de travail :

- Champ de travail 1 – Formation linguistique en ligne du français canadien aux apprenants anglophones
- Champ de travail 2 – Formation linguistique en ligne de l'anglais canadien aux apprenants francophones
- Champ de travail 3 – Tutorat en ligne (sans autoapprentissage), expression orale – français et anglais langue seconde

#### **3.3 Prochaine étape**

TPSGC s'attend à publier une demande d'offre à commandes (DOC) à la suite de l'analyse des résultats de cette DDR. Ceci devrait avoir lieu de 3 à 6 mois après la date de clôture de cette DDR.

TABLE DES MATIÈRES	
1.0	CONTEXTE ..... 9
2.0	OBJECTIF ..... 9
3.0	PORTÉE DES TRAVAUX ..... 9
4.0	CHAMP 1 : PROGRAMME D'AUTOAPPRENTISSAGE EN LIGNE AVEC OU SANS TUTORAT EN ANGLAIS LANGUE SECONDE ..... 10
	ET ..... 10
	CHAMP 2 : PROGRAMME D'AUTOAPPRENTISSAGE EN LIGNE AVEC OU SANS TUTORAT EN FRANÇAIS LANGUE SECONDE ..... 10
4.1	PROGRAMME DE FORMATION EN LIGNE POUR L'AUTOAPPRENTISSAGE ..... 10
4.1.1	PROGRAMME DE FORMATION EN LIGNE – SERVICES OPTIONNELS ..... 11
4.2	SYSTÈME DE GESTION DE L'APPRENTISSAGE ..... 12
4.2.1	SYSTÈME DE GESTION DE L'APPRENTISSAGE - SERVICES OPTIONNELS ..... 13
4.3	INSCRIPTION DES APPRENANTS ET MODALITÉS DE FORMATION ..... 13
4.3.1	ACQUISITION D'ABONNEMENTS ANNUELS ..... 13
4.3.2	INSCRIPTION POUR L'AUTOAPPRENTISSAGE AVEC OU SANS TUTORAT ..... 13
4.4	TUTORAT ..... 14
4.4.1	PLATE-FORME VIRTUELLE POUR LE TUTORAT ..... 14
4.4.2	TUTORAT EN ACCOMPAGNEMENT DE LA FORMATION EN LIGNE ..... 14
4.4.3	TUTORAT INDIVIDUEL EN ACCOMPAGNEMENT DE LA FORMATION EN LIGNE ..... 15
4.4.4	ÉVALUATION DES APPRENANTS ..... 15
4.4.4.1	ÉVALUATION DES COMPÉTENCES ORALES ..... 15
4.4.4.2	TEST DE CLASSEMENT EN LIGNE ..... 15
4.4.4.3	RAPPORT DE TEST DE CLASSEMENT ..... 16
4.4.5	TUTORAT DE GROUPE EN ACCOMPAGNEMENT DE L'AUTOAPPRENTISSAGE EN LIGNE ..... 16
4.4.5.1	TUTORAT DE GROUPE TEMPS PARTIEL ..... 16
4.4.5.2	TUTORAT DE GROUPE INTENSIF ..... 16
4.4.6	SERVICES DE CONSEILLERS PÉDAGOGIQUES ..... 17
4.4.6.1	FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT DES NOUVELLES RESSOURCES ENSEIGNANTES ..... 17
4.4.6.2	CONSEILS ET ENCADREMENT DES RESSOURCES ENSEIGNANTES ..... 17
4.4.6.3	CONSEILS ET SUIVI DES APPRENANTS AVEC TUTORAT ..... 18
4.4.6.4	CONSEILS ET SUIVI DES APPRENANTS EN AUTOAPPRENTISSAGE (SERVICE OPTIONNEL POUR LES APPRENANTS) ..... 18
4.4.7	RESSOURCES ENSEIGNANTES ..... 18
4.4.7.1	PRÉPARATION DES COURS ..... 18
4.4.7.2	ENSEIGNEMENT ..... 18
4.4.7.3	ÉVALUATION DES BESOINS DES APPRENANTS ET SUIVI ..... 18
5.0	CHAMP 3 : TUTORAT EN LIGNE, COMPÉTENCE ORALE ..... 19
5.1	PLATE-FORME VIRTUELLE POUR LE TUTORAT ..... 19
5.2	TUTORAT DE GROUPE, EXPRESSION ORALE ..... 19
5.3	TUTORAT INDIVIDUEL, EXPRESSION ORALE ..... 20
6.0	POUR TOUS LES CHAMPS ..... 20
6.1	BESOINS D'ACCESSIBILITÉ ..... 20
6.1.1	TOUTES LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS (TIC) DOIVENT SE CONFORMER À LA NORME EN 301 549 ..... 20
6.1.2	DOCUMENTS ..... 20
6.1.2.1	DOCUMENTS ÉLECTRONIQUES ..... 20
6.1.2.2	DIRECTIVES POUR LA CRÉATION DE DOCUMENTS ACCESSIBLES ..... 21
6.1.2.3	MULTIPLES FORMATS ..... 21
6.1.3	« SYSTÈME DE PRESTATION VIRTUELLE » DE VIDÉOCONFÉRENCE ..... 21
6.2	COORDONNATEUR DE FORMATION ..... 21

6.2.1 INTERVENTION EN CAS DE PLAINTÉ .....	21
6.2.2 COMMUNICATIONS .....	22
6.3 REMPLACEMENT D'UNE RESSOURCE ENSEIGNANTE .....	22
6.3.1 TUTORAT DE GROUPE.....	22
6.3.2 TUTORAT INDIVIDUEL.....	22
6.4 OBSERVATION DE L'ENSEIGNEMENT EN SALLE DE CLASSE VIRTUELLE .....	22
6.5 CODE DE CONDUITE.....	22
6.6 EXIGENCES POUR LES CONSEILLERS PÉDAGOGIQUES ET RESSOURCES ENSEIGNANTES .....	23
6.6.1 EXIGENCES EN MATIÈRE D'ÉDUCATION ET D'EXPÉRIENCE DES CONSEILLERS PÉDAGOGIQUES	23
6.6.2 EXIGENCES EN MATIÈRE D'ÉDUCATION ET D'EXPÉRIENCE DES RESSOURCES ENSEIGNANTES	24
6.7 ASSURANCE DE LA QUALITÉ .....	24
<b>ANNEXE A – APPENDICE 1 .....</b>	<b>25</b>
<b>NORMES DE QUALIFICATION RELATIVES AUX LANGUES OFFICIELLES .....</b>	<b>25</b>
<b>ANNEXE A – APPENDICE 2 .....</b>	<b>33</b>
<b>JOURS FÉRIÉS.....</b>	<b>33</b>
<b>ANNEXE A – APPENDICE 3 .....</b>	<b>34</b>
EXIGENCES EN MATIÈRE DE TIC ACCESSIBLES .....	34
QUE SONT LES TIC? .....	34
QU'EST-CE QUE L'ACCESSIBILITÉ DES TIC ET POURQUOI EST-ELLE IMPORTANTE? .....	34
À PROPOS DU PRÉSENT DOCUMENT .....	34
SOURCES UTILISÉES POUR COMPILER LE PRÉSENT DOCUMENT .....	34
PARTIE A - ÉNONCÉS DE RENDEMENT FONCTIONNEL .....	35
PARTIE B - EXIGENCES EN MATIÈRE D'ACCESSIBILITÉ FONCTIONNELLE.....	37
<i>Explication des colonnes du tableau.....</i>	<i>37</i>
<i>Déclaration.....</i>	<i>37</i>
<i>Portée.....</i>	<i>37</i>
ANNEXE - RÉFÉRENCES (DE LA NORME EN 301 549 – EN ANGLAIS SEULEMENT).....	100
2.1 <i>Références normatives</i> .....	100
2.2 <i>Références informatives</i> .....	100
ANNEXE - DÉFINITIONS ET ABRÉVIATIONS (DE LA NORME EN 301 549) .....	102
3.1 <i>Définitions.....</i>	<i>102</i>
3.2 <i>Abréviations</i> .....	<i>105</i>
ANNEXE - CONSEILS PRATIQUES SUR LA CRÉATION D'UNE DOCUMENTATION NON-WEB ACCESSIBLE	106

## ANNEXE « A »

### ÉBAUCHE DE L'ÉNONCÉ DES TRAVAUX

#### Programme de formation linguistique en ligne avec services de tutorat

##### 1.0 Contexte

Les services de formation linguistique sont conçus de façon à se conformer aux politiques du gouvernement du Canada en matière de langues officielles. Ainsi, la formation en langue seconde permet aux employés du gouvernement du Canada d'obtenir le niveau requis rattaché à leur poste à l'évaluation de langue seconde (ELS) administrée par la Commission de la fonction publique du Canada, de parfaire leurs compétences de la langue seconde, de maintenir les compétences qu'ils ont acquises et de mieux utiliser la langue seconde au travail.

##### 2.0 Objectif

Notre objectif est d'offrir à l'échelle nationale des services de formation en ligne en deuxième langue seconde officielle, en français et en anglais en usage au Canada, avec ou sans services de tutorat, aux niveaux A, B et C, conformément aux Normes de qualification relatives aux langues officielles. Pour fins de ce document, les normes de qualification sont synonymes des niveaux de maîtrise ou normes de maîtrise, tel que définies à l'appendice 1.

Les apprenants auront pour objectifs personnels de maintenir leur niveau et/ou d'acquérir un niveau de A, B ou C dans le but de satisfaire aux exigences linguistiques de leur poste.

##### 3.0 Portée des travaux

Dans le souci de donner la possibilité à tous les employés de suivre une formation selon leurs horaires de travail et/ou obligations professionnelles et personnelles, nous privilégions une approche d'apprentissage flexible qui s'adapte aux différents horaires de nos employés.

Les services sont divisés en divers champs de travail :

##### **Champ 1 et Champ 2**

L'offrant doit fournir une formation en ligne en utilisant un programme de formation pour lequel il détient les droits de propriété intellectuelle ou d'utilisation, qui devra permettre d'inclure, des services de tutorat individuel et de groupe (temps partiel ou intensif) par téléphone et en vidéoconférence en ligne pour l'apprentissage de l'anglais (champ 1) ou du français (champ 2) langue seconde.

L'offrant doit mettre un système de gestion de l'apprentissage à la disposition des apprenants et de l'utilisateur désigné (un utilisateur désigné correspond à tout représentant ou intervenant d'un ministère).

##### **Champ 3**

L'offrant doit offrir des services de tutorat, de groupe ou individuel, pour la compétence orale.

#### 4.0 CHAMP 1 : PROGRAMME D'AUTOAPPRENTISSAGE EN LIGNE AVEC OU SANS TUTORAT EN ANGLAIS LANGUE SECONDE

ET

#### CHAMP 2 : PROGRAMME D'AUTOAPPRENTISSAGE EN LIGNE AVEC OU SANS TUTORAT EN FRANÇAIS LANGUE SECONDE

##### 4.1 Programme de formation en ligne pour l'autoapprentissage

Le programme de l'offrant doit respecter les exigences techniques suivantes

- a) Offre un abonnement permettant un accès à des abonnements pour le programme de formation en ligne pour répondre à l'ensemble des demandes de formation avec et sans tutorat;
- b) Permet la prestation de cours de langue seconde, dans une des deux langues officielles en usage au Canada, l'anglais ou le français, afin d'atteindre et de maintenir les compétences linguistiques - niveau A (débutant), B (niveau intermédiaire) et C (niveau avancé), pour la compréhension de l'écrit, l'expression écrite et l'interaction orale (conformément aux normes de qualifications relatives aux langues officielles du Gouvernement du Canada);
- c) Est accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7;
- d) Est accessible en autoapprentissage avec ou sans tuteur;
- e) Est accessible d'un ordinateur au travail ou de la maison;
- f) Est accessible à partir de chacune des combinaisons suivantes de système d'exploitation / navigateur :
  - i. Windows 7 Service Pack 1 et supérieur avec Google Chrome 77 et supérieur
  - ii. Windows 7 Service Pack 1 et supérieur avec Firefox 69 et supérieur
  - iii. Windows 7 Service Pack 1 et supérieur avec Internet Explorer 11 et supérieur
  - iv. macOS 10.12 et supérieur avec Google Chrome 77 et supérieur
  - v. macOS 10.12 et supérieur avec Firefox 69 et supérieur
  - vi. macOS 10.12 et supérieur avec Safari 10 et supérieur
- g) Est accessible à partir d'un appareil mobile tel qu'un téléphone intelligent ou une tablette qui fonctionne avec chacun des systèmes d'exploitation suivants:
  - i. iOS 12 et supérieur
  - ii. Android 8 et supérieur
- h) Comprend les services d'infrastructure de maintien (mises à jour) et de soutien technique téléphonique et/ou en ligne tout au long de la formation de l'apprenant et ce, dans les deux langues officielles du lundi au vendredi, de 7 heures à 22 heures (heure de l'Est), sauf les jours fériés du gouvernement fédéral (voir Appendice 2).
- i) Répond aux demandes de support technique dans les 24 heures (les jours ouvrables);
- j) Offre un mot de passe protégé et unique pour chaque utilisateur. Les mots de passe doivent avoir les caractéristiques suivantes :
  - i. Le mot de passe est généré automatiquement et /ou choisi par l'apprenant;
  - ii. Le mot de passe contient :
    - a) Un minimum de 12 caractères, ou
    - b) Un minimum de 10 caractères avec présence de lettres majuscules et minuscules, ou
    - c) Un minimum de 9 caractères avec présence de caractères alphanumériques, ou
    - d) Un minimum de 8 caractères avec présence de caractères alphanumériques et de caractères spéciaux.
  - iii. Si l'apprenant oublie son mot de passe, il/elle peut le réinitialiser à partir de la page de connexion au portail.

Le programme de l'offrant doit aussi offrir les fonctionnalités et un contenu qui respectent

les exigences suivantes :

- a) Permet à l'apprenant de choisir le français ou l'anglais comme langue d'interface, selon sa préférence;
- b) Fournit à l'apprenant des traductions dans sa première langue officielle (français ou anglais) des explications et du nouveau vocabulaire;
- c) Offre un test de classement en ligne pour déterminer le module de départ de l'apprenant (voir 4.4.4.2);
- d) Mesure les acquis des apprenants en cours de formation. Le programme en ligne doit indiquer où sont situées les activités qui permettent de vérifier les acquis pour chacun des niveaux A, B, C pour les compétences essentielles suivantes : compréhension de l'oral, compréhension de l'écrit, et expression écrite;
- e) Permet de revoir ou refaire un exercice (retour en arrière) autant de fois que nécessaire afin de respecter le rythme et le style d'apprentissage de l'apprenant;
- f) Permet à l'apprenant d'imprimer et télécharger les sections consacrées au vocabulaire et à la grammaire (excluant les exercices);
- g) Permet un suivi complet de l'apprentissage permettant aux apprenants de reprendre leur apprentissage en ligne exactement à l'endroit où ils l'ont laissé lors de leur précédente session d'autoapprentissage;
- h) Enregistre le résultat de l'évaluation en ligne de fin de module des apprenants ;
- i) Fournit des activités audio, des activités avec support visuel et des activités interactives à tous les niveaux linguistiques (A, B et C);
- j) Comprend une fonction d'aide et de recherche ou un guide pour aider l'apprenant à une bonne utilisation du programme d'autoapprentissage en ligne;
- k) Utilise un langage professionnel et une présentation destinés aux adultes;
- l) Utilise un vocabulaire couramment utilisé au Canada - dialecte, expressions, idiomes en français ou en anglais qui sont couramment utilisés et acceptés dans tout le Canada.
- m) Respecte les valeurs canadiennes telles que, mais sans s'y limiter, le respect des droits de la personne, l'égalité des sexes, le respect des lois, la tolérance, le respect de la diversité culturelle, la dualité linguistique et le respect des peuples autochtones. Entre autre, les textes, scénarios, vidéos, ou documents audio doivent être exempts de toute manifestation sexiste ou raciste, à caractère offensant, de violence sociale ou symbolique à tendance négative ou péjorative envers un groupe culturel ou linguistique;
- n) Respecte les principes andragogiques.

#### 4.1.1 Programme de formation en ligne – Services optionnels

De plus, le programme pourrait être:

- Compatible SCORM (Sharable Content Object Reference Model); et/ou
- Compatible LTI (Learning Tools Interoperability)

Le programme pourrait aussi offrir:

- un forum de discussion (clavardage), blogs, Wikis ou conférence web entre les usagers pour permettre la pratique des compétences acquises;
- des tests écrits préparatoires en ligne basés sur le niveau de compétence du gouvernement (voir Appendice 1 de l'annexe A);
- un système de reconnaissance d'erreurs avec corrections et explications;
- un glossaire, un dictionnaire, un repère grammatical et des tableaux de conjugaison;
- des activités de phonétique et un correcteur d'activités phonétiques;
- une barre de progression, des courriels ou notifications de motivation et d'encouragement ou tout autre moyen informant l'apprenant des bons résultats atteints;
- un résumé mensuel du temps que chaque apprenant passe en autoapprentissage et en tutorat;
- une note de passage obligatoire ou un résultat minimum à atteindre après chaque

- partie/module avant d'être en mesure d'accéder à la partie/au module suivant.
- permet à l'apprenant d'utiliser une fonction de recherche pour les sections de vocabulaire et de grammaire téléchargeables ;
- d'imprimer les exercices et les explications ;
- la réponse à chaque exercice doit comprendre des explications.

#### 4.2 Système de gestion de l'apprentissage

L'offrant doit s'assurer que le programme en ligne comprend un système de gestion de l'apprentissage qui :

1. Est accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7;
2. Fournit un environnement automatisé et sécurisé pour l'inscription, la création de profils personnels, les feuilles de présence, le suivi de la formation et des progrès de l'apprenant et les informations relatives aux heures de formation de l'apprenant (total des heures de tutorat autorisées, total des heures facturées et total des heures restantes).
3. Permet aux apprenants de modifier les informations relatives à leur gestionnaire et coordonnateur de formation.
4. Offre:
  - a) Pour chaque apprenant, un accès en ligne à son profil personnel, à ses rapports de progrès et à son horaire de formation (nombre d'heures par semaine de formation et horaire de tutorat);
  - b) Pour les utilisateurs désignés, un accès en ligne avec différents droits d'accès, par exemple pour de consulter le profil des apprenants qui leur sont associés, de faire le suivi de leurs progrès, de télécharger et imprimer divers rapports ainsi que les feuilles de présence pour vérifier la facturation;
  - c) Pour les coordonnateurs de formation, un accès complet aux dossiers de chaque apprenant qui leur sont associés, ainsi qu'à tous les rapports de gestion d'apprentissage.
  - d) Pour le gestionnaire de l'apprenant, un accès en ligne au profil personnel de l'apprenant, aux rapports de progrès, à la progression en autoapprentissage, au calendrier de formation (nombre d'heures de tutorat et d'autoapprentissage par semaine et horaire de tutorat) et aux présences aux séances de tutorat.
  - e) Pour le responsable de l'offre à commandes, un accès en ligne permettant de télécharger en format modifiable (tableur ou traitement de texte) un rapport sur l'utilisation totale des services de l'offrant. Ce rapport doit indiquer le nom de chaque ministère, le nombre d'abonnements, le nombre d'heures de tutorat de groupe, le nombre d'apprenants en tutorat de groupe, le nombre d'heures de tutorat individuel ainsi que le nombre d'apprenants en tutorat individuel. Ces données doivent être divisées par année de l'offre à commandes et être mise à jour au minimum à chaque trimestre.
  - f) Pour chaque dossier d'apprenant, des rapports de gestion d'apprentissage téléchargeables dans un format modifiable, imprimables et accessibles en ligne, qui fournissent:
    - i. les résultats du test de classement en ligne, incluant le nombre recommandé d'heures de formation et le module de départ recommandé pour atteindre le niveau cible;
    - ii. les résultats de l'évaluation orale (si applicable);
    - iii. les activités de formation, les modules complétés par l'apprenant en auto-apprentissage;
    - iv. le nombre total d'heures passés à faire des activités d'autoapprentissage présenté par semaine;

- v. les périodes de tutorat complétées par l'apprenant, présentées sous forme de rapport d'assiduité (notation de présence au tutorat);
- vi. le nombre d'heures de tutorat restantes à l'apprenant;
- vii. le type de modalité de formation (autoapprentissage seulement, autoapprentissage avec service pédagogique, tutorat individuel ou de groupe);
- viii. les progrès de l'apprenant, tels que les notes des ressources enseignantes et/ou les résultats de contrôles de progression du programme en ligne, et ce tout au long de la formation et selon la modalité (tutorat individuel ou groupe); et
- ix. La date de fin de la période de tutorat.

Les données du système devront être tenues à jour et accessibles en tout temps, et ce tout au long de la formation, pour permettre à l'apprenant de les consulter, à l'utilisateur désigné et au responsable des offres à commandes de s'informer et de générer des rapports.

#### 4.2.1 Système de gestion de l'apprentissage - Services optionnels

De plus, le programme pourrait offrir:

1. Des options de filtrage pour regrouper des apprenants par ministère, direction générale, par direction et par région;
2. Des rapports personnalisés à la demande, au cas où un besoin émergent serait identifié.

### 4.3 Inscription des apprenants et modalités de formation

L'offrant aura la responsabilité d'assurer que les procédures d'inscription et modalités liées à la formation sont suivies en tout temps.

L'offrant doit s'assurer que les procédures d'inscription sont automatisées à la suite d'une commande subséquente. Ses procédures doivent comprendre:

- a) Un lien d'inscription dédié;
- b) Un formulaire d'inscription en ligne permettant de choisir une méthodologie donnée (par exemple, autoapprentissage ou apprentissage avec tutorat); et
- c) Un courriel d'inscription automatisé à l'utilisateur désigné, gestionnaire et coordonnateur de formation de l'apprenant.

#### 4.3.1 Acquisition d'abonnements annuels

Après réception de la commande subséquente, l'offrant doit fournir à l'utilisateur désigné un ou des lien(s) d'inscription dédié(s) ou un code d'utilisation valide pour le nombre d'abonnement(s) acheté(s). La validité de chaque abonnement acquis doit commencer lors de l'inscription de l'apprenant.

#### 4.3.2 Inscription pour l'autoapprentissage avec ou sans tutorat

Pour l'autoapprentissage avec tutorat l'apprenant fera sa demande de formation dans le système de gestion de l'apprentissage de l'offrant.

L'offrant enverra un courriel automatisé à toutes les ressources identifiées dans l'inscription. L'utilisateur désigné aura un jour ouvrable pour modifier l'inscription en cas d'erreur. Les services de tutorat devront commencer qu'une fois que la commande subséquente de l'apprenant est reçue par l'offrant.

Le formulaire d'inscription devra contenir l'information suivante :

- i. le nom de l'utilisateur désigné;
- ii. le courriel professionnel de l'utilisateur désigné;
- iii. le nom de l'apprenant ;
- iv. l'adresse courriel professionnelle de l'apprenant;
- v. le numéro de téléphone de bureau de l'apprenant;
- vi. le nom du ministère, de la direction générale et de la région, demandé avec un menu déroulant;
- vii. le nom du gestionnaire de l'apprenant;
- viii. l'adresse courriel professionnelle du gestionnaire de l'apprenant;
- ix. le nom du coordonnateur de formation;
- x. le courriel professionnel du coordonnateur de formation;
- xi. la langue cible;
- xii. les niveaux visés;
- xiii. Le nombre d'heures autorisées par semaine;
- xiv. le type de formation approuvé (de groupe temps partiel ou intensif ou individuel) et toute autre information jugée pertinente par l'apprenant ou l'utilisateur désigné.

Après réception de la demande, l'offrant doit créer le compte, incluant son profil, guider l'apprenant quant aux procédures à suivre pour faire le test de classement en ligne destiné à lui indiquer où débiter dans le programme et comment commencer sa formation. Dans le cas d'une inscription avec tutorat, l'offrant doit aussi guider l'apprenant quant aux procédures pour l'évaluation des compétences orales.

#### 4.4 Tutorat

Les ressources enseignantes doivent être en mesure de commencer et terminer les séances à l'heure prévue à la commande subséquente, elles doivent prévoir le délai nécessaire de connexion avant le début des cours et le temps de remplir la documentation nécessaire après la fin de la séance de tutorat.

En cas de problème technique qui empêche toute forme de communication entre le ou les apprenants et la ressource enseignante, le cours doit être remis à l'intérieur de la période de la commande subséquente. Si le tutorat ne peut pas être reporté à l'intérieur de la commande subséquente, la commande subséquente sera modifiée pour refléter ce changement dans le service fourni.

##### 4.4.1 Plate-forme virtuelle pour le tutorat

La plate-forme virtuelle utilisée pour le tutorat en ligne doit avoir les fonctionnalités suivantes :

1. vidéoconférence et audioconférence (audio sur l'ordinateur ou par téléphone avec un numéro de téléphone canadien);
2. tableaux blancs électroniques;
3. enregistrement et écoute des rencontres;
4. partage d'écrans;
5. clavardage;
6. pour les cours de groupe, la plate-forme virtuelle de l'offrant doit être en mesure d'accommoder tous les apprenants en même temps.

##### 4.4.2 Tutorat en accompagnement de la formation en ligne

L'offrant doit s'assurer que les services de tutorat :

- a) Sont d'une durée minimale d'une heure par séance de tutorat;
- b) Sont disponibles du lundi au vendredi, entre 7 heures et 22 heures (heure de l'Est) sauf les jours fériés du gouvernement fédéral (voir appendice 2) et du 25 décembre au 1 janvier;

- c) Sont livrés en contexte canadien (employant l'anglais ou le français en usage au Canada) et sont conformes aux Normes de qualifications relatives aux langues officielles du Gouvernement du Canada;
- d) Incluent une épreuve orale de fin de module conduite par une ressource enseignante ou un conseiller pédagogique;
- e) Incluent des activités interactives liées au monde du travail;
- f) Visent l'acquisition des fonctions langagières (voir annexe A) en lien avec les compétences évaluées par la Commission de la fonction publique pour les niveaux A, B et C.
- g) Incluent un suivi de progrès de l'apprenant, accessible dans le système de gestion de l'apprentissage, qui doit au minimum préciser les informations suivantes pour le module/l'étape/la leçon/la session en cours :
  1. L'atteinte des objectifs d'apprentissage par l'apprenant et dans quelle mesure il les a atteints pendant sa période d'apprentissage;
  2. Les éléments à réviser ou renforcer;
  3. Les activités d'apprentissage recommandées et commentaires de la ressource enseignante et/ou le conseiller pédagogique;
  4. La date du suivi;
  5. La date de la prochaine rencontre de suivi;
  6. Le nom de la ressource enseignante ou du conseiller pédagogique qui a effectué le suivi.
- h) Sont offerts par vidéoconférence en ligne (audio en ligne ou par téléphone avec un numéro de téléphone canadien);
- i) Incluent tous les frais reliés aux moyens de communication utilisés par l'offrant.

#### 4.4.3 Tutorat individuel en accompagnement de la formation en ligne

L'offrant doit évaluer, à des fins de placement, chaque apprenant s'inscrivant à l'autoapprentissage avec du tutorat. Cette évaluation doit comprendre les deux parties suivantes : les compétences orales ainsi qu'un test de classement en ligne (voir section 4.4.4.1 et 4.4.4.2 ci-dessous).

La ressource enseignante et l'apprenant devront établir l'horaire de formation, selon les informations contenues dans la commande subséquente. Ils devront également s'entendre sur la méthode de communication qui répondra le mieux aux besoins de l'apprenant (vidéoconférence par téléphone ou en ligne).

La formation doit être suivie telle qu'approuvée par l'utilisateur désigné. Tout changement du nombre d'heures et/ou de date de fin de la formation devra être signalé à l'utilisateur désigné et est sujet à l'approbation de ce dernier. L'utilisateur désigné devra peut-être modifier la commande subséquente.

#### 4.4.4 Évaluation des apprenants

##### 4.4.4.1 Évaluation des compétences orales

L'entrevue (interaction orale) doit avoir une durée suffisante pour évaluer le point de départ du programme de la formation en ligne de l'apprenant. L'entrevue doit être effectuée par vidéoconférence ou au téléphone (selon le choix de l'apprenant) par un conseiller pédagogique ou une ressource enseignante. Les questions de l'entrevue doivent être uniformisées.

##### 4.4.4.2 Test de classement en ligne

Le test de classement en ligne doit évaluer le point de départ du programme de la formation en ligne de l'apprenant. Le test de classement doit utiliser une approche uniformisée et inclure un

test écrit visant à évaluer l'expression et la compréhension écrite de la langue seconde de l'apprenant. Il pourrait aussi inclure une évaluation de la compréhension orale.

#### 4.4.4.3 Rapport de test de classement

À partir des résultats obtenus aux tests de classement. Un rapport de test de classement doit être mis à la disposition de l'utilisateur désigné dans le système de gestion de l'apprentissage dans un délai de 5 jours ouvrables suivant l'administration du dernier test et, doit être accompagné de toute recommandation ayant des effets sur le classement de l'apprenant.

Le rapport de test de classement doit contenir les éléments suivants :

- a) Le nom de l'apprenant;
- b) La date de l'évaluation;
- c) Les niveaux linguistiques ciblés;
- d) Les forces de l'apprenant;
- e) Les compétences à travailler;
- f) Des remarques spécifiques du conseiller pédagogique ou ressource enseignante;
- g) Le module/l'étape/la leçon/la session de départ recommandé(e);
- h) Le nombre total d'heures et de semaines de formation, recommandées selon le type de tutorat demandé (de groupe ou individuel);
- i) Le coût du tutorat selon les recommandations mentionnées.

#### 4.4.5 Tutorat de groupe en accompagnement de l'autoapprentissage en ligne

Lors de la création des groupes, l'offrant doit tenir compte de plusieurs facteurs, dont le fuseau horaire où sont localisés les apprenants et leur niveau. L'offrant doit mettre à la disposition des utilisateurs désignés un calendrier du tutorat de groupe temps partiel (sur le web ou autre). Si la demande pour le tutorat de groupe temps partiel est élevée, l'offrant pourra ajouter des sessions de groupes à son calendrier de formation.

L'offrant veillera à former des groupes de niveau homogène sur la base des résultats de l'évaluation initiale (le test de classement en ligne). La ressource enseignante fournissant le tutorat assurera un suivi du groupe et de chaque apprenant du groupe, en consignait ses notes et recommandations dans le système de gestion de l'apprentissage pour chaque apprenant. Les rapports d'étape et de présence du groupe seront mis à la disposition de l'utilisateur désigné sur le système de gestion de l'apprentissage. Les apprenants pourront consulter leur rapport d'avancement individuel dans leur profil sur le système de gestion de l'apprentissage.

##### 4.4.5.1 Tutorat de groupe temps partiel

L'offrant doit créer les groupes. Un groupe doit être composé d'un minimum de 3 apprenants et d'un maximum de 4 apprenants. Ces sessions de tutorat de groupe se dérouleront par vidéoconférence en ligne. Chaque session de tutorat de groupe doit être d'une durée de 12 semaines à raison de 1 ou 2 cours de 2 heures par semaine, selon la commande subséquente.

L'offrant doit offrir, au minimum, si le nombre d'inscriptions est suffisant, des sessions de tutorat de groupe temps partiel débutant dans la semaine du premier lundi de chaque mois.

##### 4.4.5.2 Tutorat de groupe intensif

L'offrant doit créer les groupes. Un groupe doit être composé d'un minimum de 3 apprenants et d'un maximum de 4 apprenants. Ces sessions de tutorat de groupe se dérouleront par vidéoconférence en ligne. Chaque session de tutorat de groupe doit être d'une durée de 12 semaines à raison de de 3 heures de tutorat par jour, du lundi au vendredi (sauf les jours

fériés). Les heures de tutorat peuvent être divisées en deux à trois séances par jour, selon l'horaire de l'offrant, mais le total journalier doit être de 3 heures.

L'offrant doit offrir, au minimum, si le nombre d'inscription est suffisant, des sessions de tutorat de groupe intensif débutant à chaque trois mois. Le calendrier du tutorat de groupe intensif doit permettre à un apprenant de s'inscrire d'une session de formation à la suivante sans avoir de semaine(s) d'interruption (aucun trou dans le calendrier).

L'offrant devra donner des exercices/modules d'autoapprentissage à compléter aux apprenants dans le but que ceux-ci complètent les exercices avant la prochaine session de tutorat prévue. Il est entendu que les apprenants inscrits dans cette modalité de formation consacreront un total de 6 à 7,5 heures par jour à leur formation linguistique.

#### 4.4.6 Services de conseillers pédagogiques

L'offrant doit fournir les services de conseillers pédagogiques à tous les apprenants ayant du tutorat en ligne et aux apprenants en autoapprentissage à la demande et tel que mentionné dans la commande subséquente. Le conseiller pédagogique a la responsabilité d'encadrer et superviser une équipe de ressources enseignantes. L'offrant doit s'assurer d'avoir suffisamment de conseillers pédagogiques pour fournir tous les services demandés.

##### 4.4.6.1 Formation et accompagnement des nouvelles ressources enseignantes

Le conseiller pédagogique doit s'assurer que les ressources enseignantes ont une formation concernant les approches et les techniques d'enseignement de la langue seconde aux adultes. Pour ce faire, le conseiller pédagogique pourrait offrir une ou des session(s) de formation, ainsi que des outils et des références pédagogiques aux ressources enseignantes. Le conseiller pédagogique devrait également offrir de l'encadrement sous forme de rencontres, d'ateliers, de partage de matériel pédagogique, d'observations de l'enseignement, de jumelage avec des ressources enseignantes d'expérience ou toute autre méthode choisie pour guider et former les ressources enseignantes.

##### 4.4.6.2 Conseils et encadrement des ressources enseignantes

Le conseiller pédagogique doit agir en tant qu'expert-conseil en pédagogie. Il doit offrir aux ressources enseignantes sous sa responsabilité des conseils et des informations sur l'utilisation du matériel et sur les meilleures pratiques pédagogiques à adopter. Il doit aussi donner de la formation sur l'utilisation du programme en ligne et de la plate-forme virtuelle utilisée pour le tutorat.

Le conseiller pédagogique doit s'assurer que les activités présentées par les ressources enseignantes sont appropriées, pertinentes, variées et dosées efficacement, de sorte à permettre aux apprenants d'atteindre leurs objectifs. Le conseiller pédagogique doit vérifier et approuver la planification hebdomadaire de ses ressources enseignantes qui font du tutorat à un apprenant à temps plein pour s'assurer qu'elles répondent bien aux besoins des apprenants. Advenant le cas contraire, le conseiller doit assurer un suivi de la ressource enseignante et lui fournir des outils supplémentaires (formation, coaching, matériel complémentaire, etc.).

De plus, le conseiller pédagogique doit s'assurer que les ressources enseignantes sont préparées et commencent le cours à l'heure. La préparation et l'organisation du matériel et de l'équipement nécessaires à la formation de l'apprenant doit être faite avant le début du cours. Les notes et les rapports dans le système de gestion de l'apprentissage doivent être complétés après la fin du cours.

#### 4.4.6.3 Conseils et suivi des apprenants avec tutorat

Dans le cas d'un apprenant qui ne progresse pas selon les attentes, le conseiller pédagogique doit produire un plan de suivi en collaboration avec la ressource enseignante afin de mieux répondre aux besoins de cet apprenant. Ce plan de suivi devrait cibler des objectifs réalistes à atteindre ainsi que des moyens concrets d'y parvenir. Il sera remis à l'apprenant et à l'utilisateur désigné sur demande. Le conseiller pédagogique assurera la supervision de chaque plan de suivi personnalisé et leur révision sur une base mensuelle.

Le conseiller pédagogique doit rencontrer ses ressources enseignantes régulièrement afin d'évaluer l'atteinte des objectifs fixés pour chaque apprenant et de proposer des mesures correctives au besoin, notamment aux moments suivants :

- vérification des progrès;
- supervision du plan de suivi pour les apprenants qui ne progresse pas selon les attentes.

#### 4.4.6.4 Conseils et suivi des apprenants en autoapprentissage (service optionnel pour les apprenants)

L'offrant doit offrir aux apprenants en autoapprentissage, qui en font la demande dans une commande subséquente, un service de conseils pédagogiques sous la forme d'une consultation pédagogique et des bilans d'étapes. Durant la période de 12 mois de la validité de l'abonnement d'autoapprentissage, l'apprenant doit obtenir un minimum de 1 interaction personnalisée par mois avec son conseiller pédagogique. Ces interactions peuvent être faites par téléphone ou vidéoconférence, au choix de l'apprenant, et avoir une durée minimale de 15 minutes chacune. Lors de ces interactions, le conseiller pédagogique doit vérifier l'investissement de temps de l'apprenant envers sa formation et motiver l'apprenant, donner des conseils ainsi que des objectifs à atteindre. L'utilisateur désigné pourra demander des interventions supplémentaires du conseiller pédagogique au besoin.

### 4.4.7 Ressources enseignantes

#### 4.4.7.1 Préparation des cours

La ressource enseignante est responsable de sa préparation de cours, incluant la planification des cours et la préparation du matériel qui sera utilisé. Les planifications doivent être élaborées afin de permettre l'atteinte des normes de qualifications (Appendice 1).

#### 4.4.7.2 Enseignement

La ressource enseignante doit livrer les séances de tutorat en mettant en œuvre des activités pédagogiques qui conviennent aux besoins des apprenants. La ressource enseignante doit gérer le tutorat de sorte à respecter les heures de début et de fin du tutorat. La ressource enseignante doit diriger l'apprenant dans son autoapprentissage. Les sessions de tutorat sont destinées à encadrer les apprenants, de sorte que la préparation des cours, les tâches de planification et du système de gestion de l'apprentissage doivent être effectués en dehors des sessions de tutorat.

#### 4.4.7.3 Évaluation des besoins des apprenants et suivi

La ressource enseignante doit évaluer régulièrement les besoins des apprenants et adapter son enseignement en conséquence. La ressource enseignante doit évaluer les progrès des apprenants et mettre à jour le système de gestion de l'apprentissage. La ressource enseignante ne doit pas mettre à jour le système de gestion de l'apprentissage pendant le temps de tutorat.

La ressource enseignante doit assurer un suivi adéquat aux apprenants. Avec le soutien du conseiller pédagogique, elle doit identifier et analyser les besoins et les difficultés des apprenants et leur apporter conseils et soutien personnalisés.

## 5.0 CHAMP 3 : TUTORAT EN LIGNE, COMPÉTENCE ORALE

Les services de ce champ de travail ont pour but le maintien des acquis des participants, ainsi que la préparation à des événements spéciaux ou encore à l'évaluation en langue seconde d'expression orale de la Commission de la Fonction publique.

Les ressources enseignantes doivent être en mesure de commencer et terminer les séances à l'heure prévue à la commande subséquente, elles doivent prévoir le délai nécessaire de connexion avant le début des cours.

En cas de problème technique qui empêche toute forme de communication entre le ou les apprenants et la ressource enseignante, le cours doit être remis à l'intérieur de la période de la commande subséquente. Si le tutorat ne peut pas être reporté à l'intérieur de la commande subséquente, la commande subséquente sera modifiée pour refléter ce changement dans le service fourni.

Ces services doivent être disponibles du lundi au vendredi, entre 7 heures et 22 heures (heure de l'Est) sauf les jours fériés du gouvernement fédéral (voir appendice 2) et du 25 décembre au 1 janvier.

### 5.1 Plate-forme virtuelle pour le tutorat

La plate-forme virtuelle utilisée pour le tutorat en ligne doit avoir les fonctionnalités suivantes :

1. vidéoconférence et audioconférence (audio sur l'ordinateur ou par téléphone avec un numéro de téléphone canadien);
2. tableaux blancs électroniques;
3. enregistrement et écoute des rencontres;
4. partage d'écrans;
5. clavardage;
6. pour les cours de groupe, la plate-forme virtuelle de l'offrant doit être en mesure d'accommoder tous les apprenants en même temps.

### 5.2 Tutorat de groupe, expression orale

Les utilisateurs désignés créeront des groupes de 2 à 4 apprenants de même niveau (selon les niveaux de l'appendice 1) pour du tutorat de groupe ayant pour but le maintien des acquis. L'horaire de ce tutorat sera décidé en collaboration avec les utilisateurs désignés et les disponibilités de l'offrant. Chaque session de tutorat de groupe aura une durée minimale de 1 heure et maximale de 3 heures.

La ressource enseignante doit être préparée pour faciliter des discussions de groupe, préparer des sujets de discussions et doit corriger et expliquer les erreurs des apprenants pendant ou après chaque discussion. La préparation, les explications et corrections de la ressource enseignante doit tenir compte du niveau des apprenants (voir appendice 1).

Le tutorat de groupe doit respecter les valeurs canadiennes telles que, mais sans s'y limiter, le respect des droits de la personne, l'égalité des sexes, le respect des lois, la tolérance, le respect de la diversité culturelle, la dualité linguistique et le respect des peuples autochtones. Entre autre, les sujets abordés doivent être exempts de toute manifestation sexiste ou raciste, à caractère offensant, de violence sociale ou symbolique à tendance négative ou péjorative envers un groupe culturel ou linguistique.

### 5.3 Tutorat individuel, expression orale

L'horaire de ce tutorat sera décidé en collaboration avec les disponibilités de l'offrant et celles de l'apprenant, tout en respectant les limitations d'horaire mentionné dans les commandes subséquentes. L'utilisateur désigné pourra limiter l'horaire de tutorat à certaines périodes de temps uniquement (par exemple, entre 7h00 et 18h00 du lundi au jeudi) qui doivent être respectées par l'offrant lors de la mise en place de l'horaire avec l'apprenant. Chaque session de tutorat individuel aura une durée minimale de 1 heure.

Lors de la mise en place de la commande, l'utilisateur désigné mentionnera quel est l'objectif du tutorat individuel, par exemple, la préparation à l'évaluation de langue seconde de la Commission de la fonction publique (<https://www.canada.ca/fr/commission-fonction-publique/services/evaluation-langue-seconde.html>), la préparation à une présentation ou simplement le maintien des acquis.

Dans certains cas, comme la préparation à une présentation, l'apprenant devra fournir le matériel à discuter. La ressource enseignante doit corriger et expliquer les erreurs de l'apprenant pendant ou après chaque discussion.

Lorsque le but du tutorat est le maintien des acquis ou la préparation à l'examen de la Commission de la fonction publique, la ressource enseignante doit être préparée pour faciliter des discussions, elle doit préparer des sujets de discussions et doit corriger les erreurs de l'apprenant pendant ou après chaque discussion.

Le tutorat individuel doit respecter les valeurs canadiennes telles que, mais sans s'y limiter, le respect des droits de la personne, l'égalité des sexes, le respect des lois, la tolérance, le respect de la diversité culturelle, la dualité linguistique et le respect des peuples autochtones. Entre autre, les sujets abordés doivent être exempts de toute manifestation sexiste ou raciste, à caractère offensant, de violence sociale ou symbolique à tendance négative ou péjorative envers un groupe culturel ou linguistique.

## 6.0 POUR TOUS LES CHAMPS

### 6.1 Besoins d'accessibilité

#### 6.1.1 Toutes les Technologies de l'information et des communications (TIC) doivent se conformer à la norme EN 301 549

Toutes les composantes des technologies de l'information et des communications (TIC) de la solution proposée doivent se conformer aux exigences d'accessibilité pertinentes de la norme EN 301 549 (2018), comme il est précisé à l'appendice 3 de l'Annexe A, Exigences d'accessibilité des TIC.

Ces composantes comprennent, mais non exclusivement:

- plateforme virtuelle pour le tutorat;
- programme d'autoapprentissage en ligne (champs 1 et 2 seulement);
- système de gestion des apprentissages (champs 1 et 2 seulement).

#### 6.1.2 Documents

##### 6.1.2.1 Documents électroniques

Tous les documents électroniques non-Web (p. ex. PDF, Microsoft Word et PowerPoint) doivent être dans un format accessible conforme à la clause 10 de la norme EN 301 549 (2018), comme il est précisé à l'appendice 3 de l'annexe A – Exigences d'accessibilité des TIC. Les documents électroniques comprennent, mais non exclusivement :

- matériel didactique;
- rapports;
- communication par courriel avec les intervenants du gouvernement du Canada.

#### 6.1.2.2 Directives pour la création de documents accessibles

Pour des directives pratiques sur la création de documents accessibles, consultez ces [Directives relatives aux documents accessibles](#).

#### 6.1.2.3 Multiples formats

Lorsque les documents sont fournis en plusieurs formats (par exemple un rapport fourni à la fois dans les formats PDF et Excel), au moins un d'entre eux doit être accessible comme il est précisé à l'appendice 3 de l'annexe A – Exigences d'accessibilité des TIC. La version accessible doit fournir de l'information équivalente à la version inaccessible. Un avis doit être publié indiquant quel format est accessible.

#### 6.1.3 « Système de prestation virtuelle » de vidéoconférence

Le système de prestation virtuelle doit offrir une option d'accès par réseau commuté pour que les apprenants puissent accéder à la formation par téléphone.

Le système de prestation virtuelle doit être en mesure d'afficher des sous-titres pour le volet audio de la salle de classe conformément à la clause 9.1.2.4 « Sous-titres (en direct) », comme il est précisé à l'appendice 3 de l'annexe A – Exigences d'accessibilité des TIC. (À noter que le service de sous-titrage manuel est seulement censé être fourni en réponse à une demande de mesures d'adaptation, aux frais de l'utilisateur désigné.)

Selon les demandes de mesures d'adaptation, un système de prestation virtuelle précis pourrait être demandé par l'utilisateur désigné, sur lequel les deux parties doivent se mettre d'accord. Si l'offrant n'utilise pas déjà le système de prestation virtuelle convenu, l'utilisateur désigné fournira le système ou sera responsable des frais.

### 6.2 Coordonnateur de formation

Le coordonnateur de formation fait le lien entre l'offrant et l'utilisateur désigné ou le responsable de l'offre à commandes pour les questions de formation. Ce rôle peut être exécuté par le conseiller pédagogique ou une par une personne différente.

Le coordonnateur de formation doit aussi donner une session d'orientation virtuelle sur l'utilisation du programme de formation au responsable des offres à commandes au moment de l'octroi de l'offre à commandes. Il pourrait également être appelé à donner des sessions supplémentaires à la demande du responsable de l'offre à commandes.

#### 6.2.1 Intervention en cas de plainte

Le coordonnateur de formation doit intervenir auprès des apprenants et/ou des ressources enseignantes et/ou conseiller pédagogique à la demande d'un apprenant, d'une ressource enseignante, d'un conseiller pédagogique, du responsable de l'offre à commandes ou de l'utilisateur désigné. Dans le cas d'une demande d'intervention, le coordonnateur de formation doit fournir à l'utilisateur désigné un rapport d'intervention le jour ouvrable suivant la demande.

De plus, le coordonnateur de formation doit intervenir en cas de situation problématique qui risque de nuire au bon fonctionnement de la formation (par exemple absentéisme, retards, départs hâtifs, conflit entre apprenants, mauvaise communication ou manque de respect entre une ressource enseignante et un apprenant ou des apprenants). Il doit proposer des solutions en collaboration avec le conseiller pédagogique, pour régler la situation et s'assurer que les

pratiques pédagogiques sont adaptées aux besoins des apprenants. Il doit assurer le suivi auprès des parties concernées.

### 6.2.2 Communications

Le coordonnateur de formation doit répondre aux requêtes de l'utilisateur désigné ou du responsable de l'offre à commandes à l'intérieur de deux jours ouvrables et assurer un suivi auprès de ceux-ci.

## 6.3 Remplacement d'une ressource enseignante

### 6.3.1 Tutorat de groupe

En cas d'une absence d'une ressource enseignante, l'offrant doit s'assurer qu'elle soit remplacée séance tenante, surtout dans les cas du tutorat de groupe. Seules les ressources enseignantes approuvées par le responsable de l'offre à commandes qui satisfont aux exigences détaillées dans l'article 6.6 peuvent être des ressources enseignantes remplaçantes. Si un remplaçant ne peut être trouvé, l'offrant doit en informer l'utilisateur désigné et les apprenants au moins 30 minutes avant le début du tutorat.

Si pour des raisons hors du contrôle de l'offrant, la ressource enseignante ne peut être remplacée avant le début du cours, l'offrant pourrait reporter le tutorat à l'intérieur de la période de la commande subséquente, selon les disponibilités des apprenants. Si la formation ne peut pas être reportée à l'intérieur de la commande subséquente, la commande subséquente sera modifiée pour refléter ce changement dans le service fourni.

Si une ressource enseignante doit être remplacée de façon permanente, l'offrant doit informer les apprenants et les utilisateurs désignés dès que possible.

### 6.3.2 Tutorat Individuel

En cas d'absence d'une ressource enseignante, l'offrant doit en informer l'utilisateur désigné et l'apprenant au moins 30 minutes avant le début du tutorat.

L'offrant pourrait reporter le tutorat à l'intérieur de la période de la commande subséquente, selon les disponibilités de l'apprenant. Si la formation ne peut pas être reportée à l'intérieur de la commande subséquente, la commande subséquente sera modifiée pour refléter ce changement dans le service fourni.

Si une ressource enseignante doit être remplacée de façon permanente, l'offrant doit informer l'apprenant et l'utilisateur désigné dès que possible.

## 6.4 Observation de l'enseignement en salle de classe virtuelle

Le responsable de l'offre à commandes ou son représentant autorisé, avec un avis de 24 heures, se réserve le droit de procéder à des observations en salle de classe virtuelle afin de s'assurer que la formation respecte les exigences stipulées dans cette offre à commandes. Si l'enseignement observé n'est pas conforme à ces exigences, un suivi doit être fait par l'offrant. Si l'enseignement n'est pas conforme aux exigences lors d'une deuxième évaluation par le Canada, la ressource enseignante ne pourra plus enseigner dans le cadre de cette offre à commandes.

## 6.5 Code de conduite

L'offrant ainsi que tout son personnel doivent :

- Éviter toute conduite qui relève de la tromperie, de la malhonnêteté, de la déformation des faits, de la communication non professionnelle, du harcèlement, de la discrimination ou d'autres actes qui peuvent causer des préjudices physiques, émotionnels ou moraux;

- Créer, par leur attitude, un environnement d'apprentissage et de travail positif et encourager le ou les apprenant(s) à suivre cet exemple en se comportant de manière professionnelle et positive;
- Traiter les apprenants avec respect et faire preuve de tolérance envers les différentes valeurs culturelles dans un milieu multiculturel;
- Viser à favoriser une ambiance de confiance mutuelle parmi les apprenants;
- Travailler dans un esprit d'ouverture, d'honnêteté et de transparence qui favorise l'engagement, la collaboration et la communication respectueuse.

## 6.6 Exigences pour les conseillers pédagogiques et ressources enseignantes

Toutes les ressources proposées par l'offrant doivent maîtriser la langue enseignée. Toutes les ressources proposées doivent également maîtriser suffisamment l'autre langue officielle pour expliquer les concepts de base liés à la langue enseignée. Le conseiller pédagogique doit être en mesure de discuter avec les apprenants de questions liées à leur formation dans leur première langue officielle. Le Canada se réserve le droit de vérifier que le niveau de maîtrise de la langue est suffisant pour répondre aux exigences du travail à effectuer.

Toutes les ressources doivent également être à l'aise avec les outils informatiques (caméras, vidéo, documents audio, navigation de site internet, plate-forme virtuelle, etc.), être formées à la méthodologie du fournisseur et assister régulièrement à des sessions de perfectionnement.

Toutes les ressources proposées doivent être acceptées par le responsable de l'offre à commandes avant de commencer leurs tâches. Pour ce faire, l'offrant doit soumettre tous les documents nécessaires au responsable de l'offre à commandes au moins 10 jours ouvrables avant le début des tâches de la ressource.

Lorsqu'il proposera une ressource pour la première fois, l'offrant doit présenter au responsable de l'offre à commandes, comme preuve de scolarité, une copie du document confirmant le niveau d'éducation de la ressource. À tout moment, le responsable de l'offre à commande pourrait exiger un document original ou une copie certifiée conforme à l'original. Dans les cas où les études ont été réalisées dans un établissement à l'extérieur du Canada, seule une évaluation comparative octroyée par une institution accréditée sera acceptée. Ces institutions incluent les organismes d'évaluation des compétences du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et le Service canadien d'évaluation de documents scolaires internationaux ainsi que certains autres services d'évaluation comparative des titres de compétence reconnus pour comparer les certificats et diplômes aux normes canadiennes identifiées sur le site web de Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux à l'adresse suivante :

<http://cicdi.netedit.info/901/Trouvez-l-organisation-responsable-de-la-reconnaissance.canada>

De plus, l'offrant doit fournir une attestation confirmant l'expérience de chaque ressource. L'attestation doit contenir l'information suivante : nombre d'heures d'expérience, le type d'expérience (enseignement ou supervision), dates de début et de fin de cette expérience et organisation dans laquelle l'expérience a été acquise. Seule l'expérience obtenue dans un cadre professionnel sera acceptée, l'expérience acquise dans un cadre académique sera refusée. À tout moment, le responsable de l'OC peut vérifier la véracité de l'information fournie par l'offrant. Le Canada se réserve le droit de compléter toutes vérifications nécessaires afin d'évaluer les ressources proposées.

### 6.6.1 Exigences en matière d'éducation et d'expérience des conseillers pédagogiques

Tous les conseillers pédagogiques doivent détenir l'éducation et les expériences décrites dans le tableau suivant :

<b>1. Éducation</b>
un baccalauréat, une maîtrise ou un doctorat d'une université canadienne reconnue.
ET
<b>2. Expérience en supervision</b>
a) Depuis janvier 2010, un minimum de 2400 heures d'expérience dans la supervision de ressources enseignantes qui donnent de la formation aux adultes en langue seconde (en ligne ou en salle de classe).
ET
<b>3. Expérience en enseignement :</b>
a) Un minimum de 4 800 heures d'expérience en enseignement du français et/ou de l'anglais langue seconde aux adultes.

### 6.6.2 Exigences en matière d'éducation et d'expérience des ressources enseignantes

Toutes les ressources enseignantes doivent détenir l'éducation et les expériences décrites dans le tableau suivant :

<b>1. Éducation</b>			
un baccalauréat, maîtrise ou doctorat d'une université canadienne reconnue.			
ET			
<b>2. Expérience en enseignement : Une des trois options suivantes (a) b) ou c) :</b>			
<table border="1"> <tr> <td>a) Depuis janvier 2010, un minimum de 1200 heures d'expérience en enseignement du français ou de l'anglais langue seconde aux adultes;</td> <td>b) Depuis janvier 2010, un minimum de 2400 heures d'expérience d'enseignement en milieu scolaire;</td> <td>c) un minimum de 4800 heures d'expérience en enseignement du français et de l'anglais langue seconde aux adultes.</td> </tr> </table>	a) Depuis janvier 2010, un minimum de 1200 heures d'expérience en enseignement du français ou de l'anglais langue seconde aux adultes;	b) Depuis janvier 2010, un minimum de 2400 heures d'expérience d'enseignement en milieu scolaire;	c) un minimum de 4800 heures d'expérience en enseignement du français et de l'anglais langue seconde aux adultes.
a) Depuis janvier 2010, un minimum de 1200 heures d'expérience en enseignement du français ou de l'anglais langue seconde aux adultes;	b) Depuis janvier 2010, un minimum de 2400 heures d'expérience d'enseignement en milieu scolaire;	c) un minimum de 4800 heures d'expérience en enseignement du français et de l'anglais langue seconde aux adultes.	

### 6.7 ASSURANCE DE LA QUALITÉ

Les services fournis pourraient faire l'objet d'une évaluation par l'utilisateur désigné ou le responsable de l'offre à commandes (ou son représentant) en ce qui a trait à la qualité des services, et ce par les moyens suivants :

- a) une évaluation en ligne;
- b) la vérification des notes de suivi inscrites par les ressources enseignantes dans le système de gestion de l'apprentissage;
- c) des observations de séances de tutorat;
- d) validation des qualifications exigées dans l'offre à commandes pour les ressources de l'offrant; et/ou
- e) toute autre vérification que l'utilisateur désigné ou le responsable de l'offre à commandes juge nécessaire.

Advenant que les services fournis par l'offrant ne répondent pas aux exigences du présent énoncé des travaux, le responsable de l'offre à commandes communiquera avec l'offrant pour l'en aviser. Ce dernier doit fournir un plan correctif adressant les lacunes et détaillant les actions prises et/ou à entreprendre dans le délai prescrit par le responsable de l'offre à commandes.

Si certaines activités du programme sont jugées inadéquates par le responsable de l'offre à commandes, des ajustements doivent être proposés par l'offrant, à ses frais. Par exemple, des images ou propos inappropriés.

## ANNEXE A – APPENDICE 1

### NORMES DE QUALIFICATION RELATIVES AUX LANGUES OFFICIELLES

<http://www.tbs-sct.gc.ca/gui/squn03-fra.asp>

#### Introduction

Les présentes normes de qualification s'appliquent aux postes qui exigent l'utilisation des deux langues officielles – le français et l'anglais. Celles-ci définissent les niveaux de compétence requis pour chacune des trois compétences linguistiques :

- compréhension de l'écrit dans la seconde langue officielle
- expression écrite dans la seconde langue officielle
- compétence orale dans la seconde langue officielle

Il y a deux types de compétences linguistiques pour les postes bilingues :

- les compétences linguistiques générales dans la seconde langue officielle – A, B ou C
- les compétences linguistiques spécifiques exigeant la cote P

Les compétences dans les langues officielles sont déterminées de manière objective et correspondent aux fonctions et responsabilités du poste qui se rapportent aux communications avec le public, à la prestation des services et à la langue de travail.

L'outil sur le Web, intitulé Déterminer le profil linguistique des postes bilingues, est à la disposition des gestionnaires pour leur permettre d'établir le profil linguistique des postes. Un rapport final imprimable présente le profil et les fonctions qui sont associés au poste en question.

#### Application

Les présentes normes s'appliquent à toutes les institutions énumérées aux annexes I et IV de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

#### Compétences linguistiques générales dans la langue seconde

Les compétences linguistiques dans la seconde langue officielle et les niveaux de compétence sont déterminés de manière objective et doivent correspondre aux fonctions et responsabilités du poste qui se rapportent aux communications avec le public, à la prestation des services et à la langue de travail.

Les examens permettant d'évaluer le niveau requis dans les compétences générales en langue seconde – A, B ou C – en compréhension de l'écrit, expression écrite et compétence orale, sont prescrits par la CFP.

Ces tests et normes s'appliquent à tous les groupes professionnels.

Il y a trois niveaux de compétences linguistiques générales dans la seconde langue officielle :

- A (le plus bas)
- B
- C (le plus élevé)

Ils sont cumulatifs :

Niveau	A	B	C
--------	---	---	---

Peut accomplir :	Tâches niveau A	Tâches niveau A Tâches niveau B	Tâches niveau A Tâches niveau B Tâches niveau C

Lorsqu'une compétence n'est pas exigée, un trait ("-") apparaît dans le profil linguistique au lieu d'un niveau de compétence.

Il existe aussi deux autres résultats d'examens possibles : X et E.

Ceux qui obtiennent un X comme résultat démontrent que leur performance ne satisfait pas aux exigences minimales du niveau A.

Ceux qui obtiennent un E comme résultat sont exemptés indéfiniment de subir d'autres examens linguistiques dans cette habileté. L'exemption est accordée aux personnes dont le rendement aux examens de langue seconde indique qu'on peut présumer qu'elles conserveront indéfiniment au niveau C leur compétence dans cette langue.

L'exemption n'est pas un niveau de compétence et n'est pas utilisée dans le profil linguistique des postes bilingues.

## Compréhension de l'écrit dans la seconde langue officielle – niveau de compétence A

### Description de la norme

Le niveau A est le niveau minimal requis pour la compréhension de l'écrit en langue seconde pour les postes qui exigent la compréhension de textes dont la portée du sujet est limitée.

Une personne à ce niveau de lecture peut :

- bien comprendre des textes très simples;
- saisir le thème principal de textes portant sur des sujets qui lui sont familiers; et
- lire et comprendre des éléments d'information simples, tels que les dates, les chiffres ou les noms, de textes relativement plus complexes afin d'exécuter les tâches habituelles d'un emploi.

On ne doit pas s'attendre à ce que la personne puisse lire et comprendre des informations détaillées.

### Exemples

<b>Une personne à ce niveau peut lire :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• des communications internes</li> <li>• des lettres</li> <li>• des courriels</li> <li>• des formulaires courants (p. ex. demandes, factures)</li> <li>• des textes très simples</li> </ul>
<b>Pour :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• les classer</li> <li>• les acheminer</li> <li>• dégager des éléments d'information précis (p. ex. dates, chiffres, noms)</li> <li>• traiter des demandes courantes (p. ex. demandes, commandes, factures)</li> <li>• bien comprendre des textes très simples</li> <li>• comprendre le sens général de textes portant sur des sujets liés au travail, qui lui sont familiers</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• exécuter des fonctions simples et habituelles (p. ex. comprendre des instructions pour la photocopie, commander des fournitures de bureau, lire l'ordre du jour d'une réunion)</li> </ul>
--	--

## Compréhension de l'écrit dans la seconde langue officielle – niveau de compétence B

### Description de la norme

Le niveau B est le niveau minimal requis pour la compréhension de l'écrit en langue seconde pour des postes qui exigent la compréhension de la plupart des textes de nature descriptive ou factuelle portant sur des sujets liés au travail.

Une personne à ce niveau de lecture peut :

- saisir le sens général de la plupart des textes;
- en dégager des éléments d'information précis; et
- distinguer les idées principales et secondaires.

Une personne à ce niveau éprouvera de la difficulté à lire des textes comprenant des structures complexes et un vocabulaire recherché.

### Exemples

<b>Une personne à ce niveau peut exercer les activités du niveau A et peut aussi lire des textes liés au travail, tels que :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• des documents de référence</li> <li>• des rapports</li> <li>• des articles</li> <li>• des avis</li> </ul>
<b>Pour :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• repérer des renseignements précis requis pour le travail</li> <li>• comprendre l'idée générale du contenu</li> <li>• s'assurer que le contenu est factuel et exact lorsque d'autres ont rédigé le texte</li> </ul>

## Compréhension de l'écrit dans la seconde langue officielle – niveau de compétence C

### Description de la norme

Le niveau C est le niveau de compétence pour la compréhension de l'écrit en langue seconde requis pour les postes qui exigent la compréhension de textes qui traitent d'une grande diversité de sujets liés au travail.

Une personne à ce niveau de lecture peut :

- saisir la plupart des détails complexes, reconnaître les allusions et les sous-entendus; et
- bien comprendre des textes portant sur des questions spécialisées ou moins familières.

Une personne à ce niveau pourrait éprouver des difficultés à comprendre des expressions peu usuelles et des structures grammaticales très complexes.

### Exemples

<p><b>Une personne à ce niveau peut exercer les activités des niveaux A et B et peut aussi lire des textes liés au travail, tels que :</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• des énoncés de politique</li> <li>• des rapports de recherche</li> <li>• des rapports techniques</li> <li>• des livres</li> <li>• des contrats ou des spécifications complexes</li> <li>• des textes de loi ou des règlements</li> </ul>
<p><b>Pour :</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• s'assurer qu'ils sont exacts et complets</li> <li>• en extraire les détails permettant de décider de l'interprétation et des suites à donner</li> <li>• s'assurer de l'exactitude du sens et du ton lorsque d'autres ont rédigé le texte</li> <li>• saisir le contenu en profondeur</li> <li>• en évaluer les répercussions</li> <li>• formuler des commentaires</li> <li>• faire des recommandations</li> </ul>

### Expression écrite dans la seconde langue officielle – niveau de compétence A

#### Description de la norme

Le niveau A est le niveau minimal requis pour l'expression écrite en langue seconde pour les postes qui exigent la rédaction d'éléments d'information simples dans la langue seconde.

Une personne à ce niveau de rédaction peut :

- écrire des mots isolés, des expressions, de simples énoncés ou des questions sur des sujets très familiers en utilisant des termes qui indiquent le temps, le lieu où la personne.

Une personne à ce niveau commettra inévitablement des erreurs de grammaire, de vocabulaire et d'orthographe. Ces erreurs sont acceptables dans la mesure où elles ne font pas obstacle à la compréhension du message.

#### Exemples

<p><b>Une personne à ce niveau peut écrire :</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• des mots isolés</li> <li>• des expressions simples</li> <li>• de simples messages</li> <li>• des listes (p. ex. points, noms, activités)</li> <li>• des titres ou en-têtes</li> <li>• de courtes notes</li> </ul>
<p><b>Pour :</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• remplir un formulaire ou un rapport lié à son travail</li> <li>• noter des messages simples en style télégraphique</li> <li>• préparer un index ou une table des matières</li> <li>• demander et transmettre des informations simples</li> <li>• suivre des modèles dans des situations familières</li> </ul>

## Expression écrite dans la seconde langue officielle – niveau de compétence B

### Description de la norme

Le niveau B est le niveau minimal requis pour l'expression écrite en langue seconde pour les postes qui exigent la rédaction de courts textes descriptifs ou factuels dans la langue seconde.

Une personne à ce niveau de rédaction :

- maîtrise suffisamment la grammaire et le vocabulaire pour pouvoir transmettre de l'information explicite sur des sujets reliés au travail.

Une personne à ce niveau communiquera les informations de base, mais les textes écrits exigeront certaines corrections au niveau de la grammaire et du vocabulaire, de même que la révision du style.

### Exemples

<b>Une personne à ce niveau peut exercer les activités du niveau A et peut aussi rédiger des textes liés au travail, tels que :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• de brefs messages courants</li><li>• de courts textes</li><li>• de brèves descriptions</li><li>• de brefs commentaires</li><li>• de la correspondance ou des directives simples et factuelles</li></ul>
<b>Pour :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• adapter des modèles en ajoutant quelques mots ou en modifiant légèrement le contenu</li><li>• demander ou donner des renseignements, des explications ou des directives</li><li>• expliquer certains points ou demander que des mesures soient prises</li><li>• formuler des observations</li><li>• présenter des conclusions</li><li>• résumer un texte ou une réunion dans un style télégraphique</li></ul>

## Expression écrite dans la seconde langue officielle – niveau de compétence C

### Description de la norme

Le niveau C est le niveau de compétence en expression écrite en langue seconde pour les postes exigeant la rédaction des explications ou des descriptions dans des diverses situations informelles et formelles reliées au travail.

Une personne à ce niveau de rédaction peut :

- rédiger des textes élaborés et structurés de manière cohérente.

L'emploi du vocabulaire, de la grammaire et de l'orthographe sont généralement appropriés et exigent peu de corrections. À ce niveau, la personne peut également apporter des modifications ou des corrections à des textes pour améliorer le sens, le ton, la clarté et la concision.

### Exemples

<p align="center"><b>Une personne à ce niveau peut exercer les activités des niveaux A et B et peut aussi rédiger des textes liés au travail, tels que :</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. de la correspondance</li> <li>2. des notes d'information</li> <li>3. des notes de service</li> <li>4. des rapports</li> <li>5. des recommandations</li> <li>6. des documents de recherche</li> <li>7. des synthèses globales</li> <li>8. des exposés détaillés</li> </ol>
<p align="center"><b>Pour :</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• demander ou énoncer des faits et des raisons de façon détaillée</li> <li>• fournir des renseignements ou des commentaires sur des questions litigieuses</li> </ul>

### **Compétence orale dans la seconde langue officielle – niveau A**

#### **Description de la norme**

Le niveau A est le niveau minimal requis pour la compétence orale en langue seconde pour les postes où il faut traiter de questions simples et répétitives dans des situations courantes reliées au travail.

Une personne conversant à ce niveau peut :

- poser des questions et répondre à des questions simples;
- donner des instructions simples;
- donner des directives peu compliquées se rapportant à des situations courantes reliées au travail.

À ce niveau, la personne commet plusieurs erreurs et présente des lacunes sur le plan de la grammaire, de la prononciation, du vocabulaire et du débit. Ces lacunes peuvent avoir une incidence sur la clarté du message. La personne peut éprouver certaines difficultés à comprendre une conversation qui se déroule à une vitesse normale et son interlocuteur pourrait avoir à répéter.

#### **Exemples**

**Une personne à ce niveau peut exercer les activités suivantes :**

- poser des questions et répondre à des questions simples au sujet de noms, d'adresses, de dates, d'heures ou de chiffres
- formuler des demandes à ses collègues ou à d'autres employés et répondre à des demandes portant sur des questions simples, non compliquées
- donner et suivre des directives simples
- donner des réponses ou des informations courtes, répétitives
- échanger des politesses (p. ex. merci, de rien, bonne journée)

### **Compétence orale dans la seconde langue officielle – niveau B**

#### **Description de la norme**

Le niveau B est le niveau minimal requis pour la compétence orale pour les postes où il faut utiliser la langue seconde dans des situations qui s'écartent de la routine.

Une personne conversant à ce niveau peut :

- prendre part à une conversation sur des sujets concrets;
- décrire les mesures prises;
- donner des instructions précises aux employés;
- donner des descriptions et des explications factuelles.

Bien qu'il puisse y avoir des erreurs et lacunes sur le plan de la grammaire, de la prononciation, du vocabulaire et du débit, la communication ne s'en trouve pas sérieusement entravée.

À ce niveau, une personne pourrait avoir de la difficulté à faire face à des situations qui exigent de formuler des hypothèses.

On ne doit pas s'attendre à ce qu'elle puisse aborder des questions délicates ni comprendre ou exprimer des idées abstraites ou subtiles.

### Exemples

#### **Une personne à ce niveau peut exercer les activités du niveau A et peut aussi :**

- donner et suivre des instructions et des explications claires sur la façon dont le travail doit être fait, l'information dont on a besoin, les étapes à suivre ou les options possibles
- décrire les démarches entreprises ou les événements qui sont arrivés en citant les faits
- répondre à des demandes de renseignements courantes de la part des autres employés ou du public, que ce soit par téléphone ou face à face (p. ex. sur des points tels que les services, les publications ou les mesures de dotation)
- prendre part à des réunions ministérielles ou interministérielles portant sur des questions factuelles, concrètes et non habituelles, et des réunions ou des séances de travail informelles
- présenter des exposés sur des sujets concrets et répondre à des questions de suivi factuelles
- répondre au téléphone, comprendre des demandes de renseignements simples, réacheminer les appels s'il y a lieu et/ou expliquer à d'autres comment remplir un formulaire.

### Compétence orale dans la seconde langue officielle – niveau C

#### Description de la norme

Le niveau C est le niveau requis pour la compétence orale en langue seconde pour les postes où il faut traiter de questions délicates là où il faut l'expression des idées subtiles, abstraites ou compliquées, ou il faut aborder des questions qui, tout en étant liées au travail, ne sont pas familières.

Une personne conversant à ce niveau peut :

- appuyer une opinion; et
- discuter d'idées hypothétiques et conditionnelles.

À ce niveau, la personne ne pourra pas s'exprimer avec la même aisance et au même rythme qu'un locuteur natif. Il peut y avoir des lacunes sur le plan de la prononciation, de la grammaire et du vocabulaire, mais celles-ci entravent rarement la communication.

### Exemples

#### **Une personne à ce niveau peut exercer les activités des niveaux A et B et peut aussi :**

- donner et comprendre des explications et des descriptions comportant des éléments compliqués, des questions hypothétiques ou des idées complexes et abstraites
- donner et comprendre des comptes rendus détaillés d'événements, de mesures prises ou de procédures à respecter
- expliquer des politiques, procédures, règlements, programmes et services liés à un domaine de travail et en discuter
- faire face à des situations qui exigent de persuader ou négocier, de présenter des arguments complexes et/ou d'échanger rapidement des idées dans les deux langues officielles
- présenter des exposés sur des sujets complexes et répondre à des questions de suivi, et/ou mener des séances de formation
- donner des conseils aux employés ou aux clients concernant des questions délicates ou complexes

- faire partie du comité de sélection, du comité d'entrevue ou d'équipes d'évaluation dans le cadre normal de ses fonctions

## ANNEXE A – APPENDICE 2

### JOURS FÉRIÉS

Les jours suivants sont des jours fériés désignés pour les apprenants du gouvernement fédéral, lorsqu'un jour férié tombe un jour de fin de semaine, celui-ci est reporté au prochain jour ouvrable :

- a) Le jour de l'An (1<sup>er</sup> janvier)
- b) Le Vendredi Saint
- c) Le lundi de Pâques
- d) Le jour de célébration de l'anniversaire de la Souveraine
- e) Le 24 juin (pour les services offerts au Québec)
- f) La fête du Canada (le 1<sup>er</sup> juillet)
- g) Le congé civique provincial (le 1<sup>er</sup> lundi d'août, sauf pour les services offerts au Québec)
- h) La fête du Travail (le 1<sup>er</sup> lundi de septembre)
- i) L'Action de grâce (le 2<sup>ième</sup> lundi d'octobre)
- j) Le jour du Souvenir (le 11 novembre)
- k) Le jour de Noël (25 décembre)
- l) Le lendemain de Noël (26 décembre)

## ANNEXE A – APPENDICE 3

### Exigences en matière de TIC accessibles (basées sur la norme EN 301 549 – 2018)

#### Que sont les TIC?

Les technologies de l'information et des communications (TIC) comprennent le matériel, les logiciels, les communications vocales, les capacités vidéo et le contenu numérique (y compris l'information sur le Web et ailleurs).

#### Qu'est-ce que l'accessibilité des TIC et pourquoi est-elle importante?

« L'accessibilité des TIC permet aux personnes handicapées et non handicapées d'accéder aux mêmes informations, d'accomplir les mêmes tâches et de recevoir les mêmes services grâce aux technologies de l'information. C'est l'équivalent numérique de l'accessibilité dans l'environnement physique – les bateaux de trottoir, les rampes d'accès, les garde-corps, etc. L'accessibilité des TIC peut offrir des avantages en termes d'ergonomie à tous ceux qui utilisent les TIC, mais elle est essentielle pour de nombreuses personnes handicapées. » - [NASCIO - Accessibilité en matière d'acquisition de TI](#) (en anglais seulement)

#### À propos du présent document

Le présent document dresse la liste des exigences pertinentes en matière d'accessibilité des TIC selon la norme européenne harmonisée EN 301 549 V2.12 (2018-08) applicable aux produits et services liés aux TIC, qui comprend les Règles pour l'accessibilité des contenus Web (WCAG) 2.1, niveau AA.

Le présent document contient des exigences qui, à première vue, peuvent sembler sans rapport avec ce produit ou de service. Elles ont été incluses aux fins de considération puisqu'il est impossible de savoir ce qui pourrait être inclus dans le produit ou service d'un fournisseur. Par exemple, une vidéo peut être intégrée à la documentation d'un produit et les exigences en matière d'accessibilité pour la vidéo et l'audio peuvent devenir pertinentes.

Les annexes comprennent des définitions, des références et un guide pratique portant sur la création d'une documentation accessible.

#### Sources utilisées pour compiler le présent document

- [Règles pour l'accessibilité des contenus Web \(WCAG\) 2.0](#)

En anglais seulement

- [EN 301 549 V2.12 \(08-2018\) Norme européenne harmonisée – Exigences en matière d'accessibilité applicables aux produits et services liés aux TIC](#)
- [Règles pour l'accessibilité des contenus Web \(WCAG\) 2.1 \(Recommandations de W3C du 5 juin 2018\)](#)
- [Comprendre les WCAG 2.1 \(Mise à jour le 16 novembre 2018\)](#)
- [Comment se conformer aux WCAG 2.1 \(Référence rapide\)](#)
- [VPAT@ 2.3 EU](#)

## Partie A - Énoncés de rendement fonctionnel

Il s'agit d'énoncés explicatifs (non testables) qui présentent les aspects essentiels que le produit ou le service offert doit fournir pour être jugé accessible.

**4.2.1 Utilisation sans vision:** Lorsque les TIC prévoient un mode de fonctionnement visuel, certains utilisateurs auront besoin de TIC avec au moins un mode de fonctionnement qui ne requiert pas la vision.

- REMARQUE 1: Une page Web ou une application ayant une structure sémantique bien formée peut permettre aux utilisateurs sans vision de naviguer dans une interface utilisateur visuelle et d'interagir avec celle-ci.
- REMARQUE 2: Les interfaces utilisateur audio et tactiles peuvent contribuer au respect de cette clause.

**4.2.2 Utilisation avec vision limitée:** Lorsque les TIC prévoient un mode de fonctionnement visuel, certains utilisateurs auront besoin de TIC avec des fonctions leur permettant de mieux utiliser leur vision limitée.

- REMARQUE 1: Le grossissement, la réduction du champ de vision requis et le contrôle du contraste, de la luminosité et de l'intensité peuvent contribuer au respect de cette clause.
- REMARQUE 2: Lorsque des caractéristiques importantes de l'interface utilisateur dépendent de la perception de la profondeur, la fourniture de méthodes supplémentaires de distinction entre les caractéristiques peut contribuer au respect de cette clause.
- REMARQUE 3: Les utilisateurs ayant une vision limitée peuvent également bénéficier d'un accès non visuel (voir la clause 4.2.1).

**4.2.3 Utilisation sans perception des couleurs:** Lorsque les TIC prévoient un mode de fonctionnement visuel, certains utilisateurs auront besoin de TIC avec un mode de fonctionnement visuel qui n'exige pas la perception des couleurs par les utilisateurs.

- REMARQUE: Lorsque des caractéristiques importantes de l'interface utilisateur sont codées par couleur, l'ajout de méthodes supplémentaires de distinction entre les caractéristiques peut contribuer au respect de cette clause.

**4.2.4 Utilisation sans audition:** Lorsque les TIC prévoient un mode de fonctionnement sonore, certains utilisateurs auront besoin de TIC avec au moins un mode de fonctionnement qui ne requiert pas l'audition.

- REMARQUE: Les interfaces utilisateur visuelles et tactiles peuvent contribuer au respect de cette clause.

**4.2.5 Utilisation avec audition limitée:** Lorsque les TIC prévoient un mode de fonctionnement sonore, certains utilisateurs auront besoin des TIC avec des fonctions audio améliorées.

- REMARQUE 1: L'amélioration de la clarté audio, la réduction du bruit de fond, l'augmentation de la plage de volume et l'augmentation du volume dans la plage de fréquences supérieures peuvent contribuer au respect de cette clause.
- REMARQUE 2: Les utilisateurs ayant une audition limitée peuvent également bénéficier d'un accès non auditif (voir la clause 4.2.4).

**4.2.6 Utilisation sans capacité vocale:** Lorsque les TIC nécessitent la contribution vocale des utilisateurs, certains utilisateurs auront besoin des TIC pour fournir au moins un mode de fonctionnement qui n'exige pas d'entrée vocale.

- REMARQUE 1: Cette clause couvre les solutions de rechange à l'utilisation des sons générés oralement, y compris la parole, les sifflements, les clics, etc.
- REMARQUE 2: Le clavier, le stylo ou les interfaces utilisateur tactiles peuvent contribuer au respect de cette clause.

**4.2.7 Utilisation avec une capacité de manipulation ou de force limitée:** Lorsque les TIC nécessitent des actions manuelles, certains utilisateurs auront besoin de TIC avec des caractéristiques qui permettent aux utilisateurs d'utiliser les TIC par d'autres actions ne nécessitant aucune manipulation ou force de la main.

- REMARQUE 1: Parmi les exemples d'opérations que les utilisateurs peuvent ne pas être en mesure d'effectuer, mentionnons celles qui nécessitent un contrôle de la motricité fine, des gestes dépendant de la trajectoire, un pincement, une torsion du poignet, une prise ferme ou des actions manuelles simultanées.
- REMARQUE 2: L'utilisation d'une seule main, la saisie séquentielle des touches et les interfaces utilisateur vocales peuvent contribuer au respect de cette clause.
- REMARQUE 3: Certains utilisateurs ont une force de la main limitée et peuvent ne pas être en mesure d'atteindre le niveau de force nécessaire pour effectuer une opération. D'autres solutions d'interface utilisateur qui ne nécessitent pas de force manuelle peuvent contribuer au respect de cette clause.

**4.2.8 Utilisation à portée limitée:** Lorsque les produits des TIC sont autonomes ou installés, les éléments opérationnels doivent être à la portée de tous les utilisateurs.

- REMARQUE: La prise en compte des besoins des utilisateurs de fauteuils roulants et de l'éventail de statures d'utilisateur dans la disposition des éléments opérationnels de l'interface utilisateur peut contribuer au respect de cette clause.

#### **4.2.9 Minimiser les déclencheurs de convulsions liées à une condition**

**photosensible:** lorsque les TIC prévoient un mode de fonctionnement visuel, certains utilisateurs ont besoin de TIC avec au moins un mode de fonctionnement qui minimise le risque de déclencher des convulsions liées à une condition photosensible.

- REMARQUE: Le fait de limiter la zone et le nombre d'éclairs par seconde peut contribuer à respecter cette clause.

**4.2.10 Utilisation avec une cognition limitée:** Certains utilisateurs auront besoin de TIC avec des fonctions qui simplifient l'utilisation.

- REMARQUE 1: Cette clause vise à inclure les besoins des personnes ayant des capacités cognitives, linguistiques et d'apprentissage limitées.
- REMARQUE 2: Les temporisations ajustables, l'indication et la suggestion d'erreurs, ainsi qu'un ordre de mise au point logique sont des exemples de caractéristiques de conception qui peuvent contribuer au respect de cette clause.

**4.2.11 Vie privée:** Lorsque les TIC prévoient des fonctions d'accessibilité, certains utilisateurs auront besoin que leur vie privée soit préservée lorsqu'ils utilisent les fonctions des TIC fournies aux fins d'accessibilité.

- REMARQUE: Permettre la connexion de casques d'écoute personnels pour une écoute privée, ne pas fournir une version orale des caractères masqués et permettre à l'utilisateur de contrôler les données juridiques, financières et personnelles sont des exemples de caractéristiques de conception qui peuvent contribuer au respect de cette clause.

## Partie B - Exigences en matière d'accessibilité fonctionnelle

### Explication des colonnes du tableau

Le format suit étroitement la norme VPAT® 2.3 EU, mais comprend des renseignements supplémentaires.

- La colonne « **Clauses de la norme EN 301 549** » comprend toutes les clauses de la norme EN 301 549 V2.12 (2018-08) qui peuvent s'appliquer au produit ou au service lié aux TIC. Si les WCAG 2.1 sont applicables, nous incluons le texte intégral du critère et des liens vers les critères « Comprendre les exigences » et « Comment se conformer aux exigences », ainsi que des définitions des mots normalisés.
- La colonne « **Détermination de la conformité** » comprend les renseignements utilisés pour déterminer si vous avez satisfait à l'exigence. Elle est copiée de l'annexe C de la norme EN 301 549.

### Déclaration

Le formulaire ci-dessous se réfère au <TIC en cours d'évaluation>. Il a été complété par <Nom légal de l'évaluateur> le <Date>.

### Portée

Les exigences en matière d'accessibilité fonctionnelle suivantes s'appliquent aux énoncés de rendement fonctionnel de la partie A. Si une solution répond à toutes ces exigences, elle est considérée comme ayant satisfait aux énoncés de rendement fonctionnel et est donc jugée conforme à la norme EN 301 549.

Les clauses 5.2, 6.1, 6.5.2, 6.5.3, 6.5.4, 9.1.1.1, 9.1.2.1, 9.1.2.2, 9.1.2.3, 9.1.2.4, 9.1.2.5, 9.1.3.1, 9.1.3.2, 9.1.3.3, 9.1.3.4, 9.1.3.5, 9.1.4.1, 9.1.4.2, 9.1.4.3, 9.1.4.4, 9.1.4.5, 9.1.4.10, 9.1.4.11, 9.1.4.12, 9.1.4.13, 9.2.1.1, 9.2.1.2, 9.2.1.4, 9.2.2.1, 9.2.2.2, 9.2.3.1, 9.2.4.1, 9.2.4.2, 9.2.4.3, 9.2.4.4, 9.2.4.5, 9.2.4.6, 9.2.4.7, 9.2.5.1, 9.2.5.2, 9.2.5.3, 9.2.5.4, 9.3.1.1, 9.3.1.2, 9.3.2.1, 9.3.2.2, 9.3.2.3, 9.3.2.4, 9.3.3.1, 9.3.3.2, 9.3.3.3, 9.3.3.4, 9.4.1.1, 9.4.1.2, 9.4.1.3, 9.5, 10.1.1.1, 10.1.2.1, 10.1.2.2, 10.1.2.3, 10.1.2.4, 10.1.2.5, 10.1.3.1, 10.1.3.2, 10.1.3.3, 10.1.3.4, 10.1.3.5, 10.1.4.1, 10.1.4.2, 10.1.4.3, 10.1.4.4, 10.1.4.5, 10.1.4.10, 10.1.4.11, 10.1.4.12, 10.1.4.13, 10.2.1.1, 10.2.1.2, 10.2.1.4, 10.2.2.1, 10.2.2.2, 10.2.3.1, 10.2.4.2, 10.2.4.3, 10.2.4.4, 10.2.4.6, 10.2.4.7, 10.2.5.1, 10.2.5.2, 10.2.5.3, 10.2.5.4, 10.3.1.1, 10.3.1.2, 10.3.2.1, 10.3.2.2, 10.3.3.1, 10.3.3.2, 10.3.3.3, 10.3.3.4, 10.4.1.1, 10.4.1.2, 10.5, 10.6, 12.1.1 et 12.1.2 ont été jugés pertinents pour cette TIC.

Clauses de la norme EN 301 549 2018	Détermination de la conformité
<b>5 Exigences génériques</b>	<b>C.5 Exigences génériques</b>
<b>5.2 Activation des caractéristiques d'accessibilité</b> Lorsque les TIC sont dotées de caractéristiques d'accessibilité documentées, est-il possible d'activer les caractéristiques requises pour répondre à un besoin particulier sans avoir recours à une méthode qui ne répond pas à ce besoin?	<b>C.5.2 Activation des caractéristiques d'accessibilité</b>  Type d'évaluation Inspection

Clauses de la norme EN 301 549 2018	Détermination de la conformité
	<p>Conditions préalables</p> <p>1. Les TIC sont dotées de caractéristiques d'accessibilité documentées pour répondre à un besoin spécifique.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier qu'il est possible d'activer les caractéristiques d'accessibilité sans avoir recours à une méthode qui ne répond pas à ce besoin.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable n° 1 est vrai. Échec: L'énoncé testable n° 1 est faux.</p>
<b>6 Les TIC permettent la communication vocale bidirectionnelle.</b>	<b>C.6 Les TIC permettent la communication vocale bidirectionnelle.</b>
<p><b>6.1 Largeur de bande sonore pour la parole</b></p> <p>Lorsque les TIC permettent la communication vocale bidirectionnelle, pour offrir une bonne qualité sonore, elles doivent pouvoir coder et décoder la communication vocale bidirectionnelle selon une audiofréquence dont la limite supérieure est d'au moins 7 kHz.</p> <p>REMARQUE 1: aux fins de l'interopérabilité, la Recommandation G.722[i.21] de l'UIT-T est largement utilisée.</p> <p>REMARQUE 2: lorsqu'il y a négociation de codecs, d'autres codecs normalisés tels que la Recommandation G.722.2[i.22] de l'UIT-T sont parfois utilisés afin d'éviter le transcodage.</p>	<p><b>C.6.1 Largeur de bande sonore pour la parole</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Mesure</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. Les TIC testées permettent une communication vocale bidirectionnelle.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que les TIC peuvent encoder et décoder selon une audiofréquence dont la limite supérieure est d'au moins 7 kHz.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable n° 1 est vrai. Échec: L'énoncé testable n° 1 est faux.</p>
<b>6.5 Communication vidéo</b>	<b>C.6.5 Communication vidéo</b>
<p><b>6.5.1 Généralités (information)</b></p> <p>La clause 6.5 (Communication vidéo) décrit les exigences fonctionnelles prenant en charge les utilisateurs qui communiquent en langage gestuel et en lecture labiale. À</p>	<p><b>C.6.5.1 Généralités (information)</b></p> <p>La clause 6.5.1 n'a qu'une valeur informative et ne contient aucune exigence en matière de tests.</p>

Clauses de la norme EN 301 549 2018	Détermination de la conformité
<p>cette fin, une résolution de CIF (Common Intermediate Format), une vitesse de défilement d'au moins 20 images par seconde et un écart entre le son et la vidéo de 100 ms ou moins permettent d'obtenir une bonne exploitabilité.</p> <p>Lorsque la résolution passe au format QCIF (Quarter Common Intermediate Format) et que la vitesse de défilement baisse à 12 images par seconde, la communication est encore possible avec certaines restrictions.</p> <p>La baisse de résolution perturbe moins la perception du langage gestuel et de la lecture labiale que la baisse de la vitesse de défilement des images.</p> <p>Le retard peut être un problème lié à la communication vidéo. Des valeurs d'écart inférieur à 0,4 s avec une augmentation allant jusqu'à 0,1 s sont préférables. Des valeurs d'écart supérieures à 0,8 s peuvent nuire à la conversation gestuelle. L'écart global dépend de plusieurs facteurs, dont le délai de transmission du réseau et de traitement vidéo. Voilà pourquoi il est impossible d'établir une exigence testable des valeurs minimales d'écart global.</p>	
<p><b>6.5.2 Résolution</b></p> <p>Lorsque les TIC permettant la communication vocale bidirectionnelle comprennent une fonctionnalité vidéo en temps réel, elles:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. doivent prendre en charge au moins la résolution QCIF;</li> <li>b. doivent de préférence prendre en charge au moins la résolution CIF.</li> </ul>	<p><b>C.6.5.2 Résolution</b></p> <p>Type d'évaluation Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les TIC permettent la communication vocale bidirectionnelle.</li> <li>2. Les TIC permettent la fonctionnalité vidéo en temps réel.</li> </ol> <p>Procédure</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Vérifier que la résolution de la communication vidéo est de résolution QCIF ou supérieure.</li> </ol> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable n° 1 est vrai. Échec: L'énoncé testable n° 1 est faux.</p>
<p><b>6.5.3 Vitesse de défilement des images</b></p> <p>Lorsque les TIC permettant la communication vocale bidirectionnelle comprennent une fonctionnalité vidéo en temps réel, elles:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. doivent prendre en charge une vitesse de défilement d'au moins 12 images par seconde (IPS);</li> </ul>	<p><b>C.6.5.3 Vitesse de défilement des images</b></p> <p>Type d'évaluation Inspection</p> <p>Conditions préalables</p>

Clauses de la norme EN 301 549 2018	Détermination de la conformité
<p>b. doivent de préférence prendre en charge une vitesse de défilement d'au moins 20 images par seconde (IPS) avec ou sans langage gestuel dans le flux vidéo.</p>	<p>1. Les TIC permettent la communication vocale bidirectionnelle.</p> <p>2. Les TIC permettent la fonctionnalité vidéo en temps réel.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que la vitesse de défilement des images de la communication vidéo est égale ou supérieure à 12 images par seconde.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable n° 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable n° 1 est faux.</p>
<p><b>6.5.4 Synchronisation entre le son et la vidéo</b></p> <p>Lorsque les TIC permettant la communication vocale bidirectionnelle comprennent une fonctionnalité vidéo en temps réel, elles doivent présenter à l'utilisateur un écart temporel maximal de 100 ms entre la parole et la vidéo.</p>	<p><b>C.6.5.4 Synchronisation entre le son et la vidéo</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Mesure</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. Les TIC permettent la communication vocale bidirectionnelle.</p> <p>2. Les TIC permettent la fonctionnalité vidéo en temps réel.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que l'écart temporel entre la parole et la vidéo présentée à l'utilisateur est égal ou inférieur à 100 ms.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable n° 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable n° 1 est faux.</p>
<p><b>9 Web</b></p>	<p><b>C.9 Web</b></p>
<p><b>9.0 Généralités (information)</b></p> <p>Les exigences de la clause 9 s'appliquent aux pages Web (telles que définies à La clause 3.1), y compris:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La conformité avec le niveau AA des WCAG 2.0 équivaut à la conformité avec les clauses 9.1.1, 9.1.2, 9.1.3.1 à 9.1.3.3, 9.1.4.1 à 9.1.4.5, 9.2.1.1, 9.2.1.2,</li> </ul>	<p><b>C.9.0 Généralités (information)</b></p> <p>La clause 9.0 n'a qu'une valeur informative et ne contient aucune exigence en matière de tests.</p>

Clauses de la norme EN 301 549 2018	Détermination de la conformité
<p>9.2.1.4, 9.2.1.1, 9.2.1.2, 9.2.2, 9.2.3, 9.2.4, 9.3, 9.4.1.1, 9.4.1.2 et avec les exigences de conformité de la clause 9.5 du présent document.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La conformité au niveau AA des WCAG 2.1 équivaut à la conformité à toutes les clauses 9.1 à 9.4 et aux exigences de conformité de La clause 9.5 du présent document.</li> <li>• Les exigences relatives aux autres documents et logiciels sont énoncées aux articles 10 et 11, respectivement.</li> </ul> <p>REMARQUE 1: Les sites Web sont évalués en tant que pages Web individuelles. Les applications Web, les applications Web mobiles, etc., sont couvertes par la définition de page Web qui est très large et qui englobe tous les types de contenu Web.</p> <p>Les exigences en matière de contenu Web énoncées aux articles 9.1 à 9.4 établissent tous les critères de succès des niveaux A et AA à partir des Règles pour l'accessibilité des contenus Web 2.0 de W3C (WCAG 2.1) [5]:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les pages Web qui sont conformes aux niveaux A et AA des WCAG 2.0 sont également conformes aux clauses 9.1.1.1 à 9.1.3.3, 9.1.4.1 à 9.1.4.5, 9.2.1.1, 9.2.1.2, 9.2.2.1 à 9.2.4.7, 9.3.1.1 à 9.4.1.2 ainsi qu'aux exigences de conformité de la clause 9.5.</li> <li>• Les pages Web qui sont conformes au niveau AA des WCAG 2.1 sont conformes à toutes les clauses 9.1 à 9.4 ainsi qu'aux exigences de conformité de La clause 9.5.</li> <li>• Les pages Web qui sont conformes aux clauses 9.1.1.1 à 9.1.3.3, 9.1.4.1 à 9.1.4.5, 9.2.1.1, 9.2.1.2, 9.2.2.1 à 9.2.4.7, 9.3.1.1 à 9.4.1.2 ainsi qu'aux exigences de conformité de la clause 9.5, sont également conformes au niveau AA des WCAG 2.0.</li> <li>• Les pages Web qui sont conformes à toutes les clauses 9.1 à 9.4 et aux exigences de conformité de la clause 9.5, sont conformes au Niveau AA des WCAG 2.1.</li> </ul> <p>REMARQUE 2: WCAG 2.0 est identique à la norme ISO/CEI 40500 (2012): « Technologies de l'information – Règles pour l'accessibilité des contenus Web 2.0 (WCAG 2.0) de World Wide Web Consortium (W3C)» [4].</p> <p>Les exigences des clauses 9.1 à 9.4 sont rédigées selon le concept de la satisfaction des critères de succès (défini à la clause 3.1).</p> <p>Une page Web satisfait à un critère de succès des WCAG lorsque ce critère ne se révèle pas « faux » lors de l'évaluation de la page Web. Cela implique que si le critère de succès place des conditions sur une caractéristique spécifique</p>	

Clauses de la norme EN 301 549 2018	Détermination de la conformité
<p>et que cette caractéristique spécifique n'apparaît pas dans la page Web, alors cette page satisfait au critère de succès.</p> <p>REMARQUE 3: Par exemple, une page Web qui ne contient pas de contenu audio pré-enregistré dans un support synchronisé satisfera automatiquement au critère de succès 1.2.2 des WCAG (Sous-titres [pré-enregistrés]) et, par conséquent, sera également conforme à la clause 9.1.2.2.</p> <p>En plus des critères de réussite du Niveau AA, les lignes directrices pour l'accessibilité aux contenus Web comprennent également des critères de succès pour le niveau AAA.</p> <p>REMARQUE 4: Le corps du présent document n'inclut pas les critères de succès du niveau AAA, et ce, à la fois pour éviter toute confusion avec les exigences fondées sur le niveau A et le niveau AA et pour assurer l'harmonisation avec les autres normes d'approvisionnement.</p> <p>Les auteurs de sites Web et les spécialistes de l'accessibilité en matière d'approvisionnement sont encouragés à améliorer l'accessibilité au-delà des exigences du présent document. Par conséquent, ils doivent examiner si l'un ou l'autre des critères de succès du niveau AAA des WCAG offre des suggestions qui peuvent être applicables et pertinentes à leur projet, de même que potentiellement bénéfiques pour certains utilisateurs.</p> <p>REMARQUE 5: Le W3C énonce ce qui suit: « il n'est pas recommandé d'exiger la conformité au niveau AAA puisqu'il est impossible de respecter tous les critères de succès liés à ce niveau pour certains éléments du contenu ».</p>	
<b>9.1 Perceptible</b>	<b>C.9.1 Perceptible</b>
<b>9.1.1 Équivalents textuels</b>	<b>C.9.1.1 Équivalents textuels</b>
<p><b>9.1.1.1 Contenu non textuel</b></p> <p>Lorsque la TIC est une page Web, elle doit satisfaire au critère de succès <u>critère de succès 1.1.1 Contenu non textuel des WCAG 2.1</u>.</p> <p><b>Critère de succès 1.1.1 Contenu non textuel des WCAG 2.1</b></p> <p><u>Comprendre le critère de succès Contenu non textuel</u></p> <p><u>Comment satisfaire au critère de succès Contenu non textuel</u></p> <p>(Niveau A)</p> <p>Tout <u>contenu non textuel</u> présenté à l'utilisateur comme <u>équivalent textuel</u> à l'exception des situations énumérées ci-dessous.</p>	<p><b>C.9.1.1.1 Contenu non textuel</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC est une page Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifiez que la page Web n'échoue pas au <u>critère de succès 1.1.1 Contenu non textuel des WCAG 2.1</u>.</p> <p>Résultat</p>

Clauses de la norme EN 301 549 2018	Détermination de la conformité
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Composant d'interface ou de saisie: si le contenu non textuel est un composant d'interface ou s'il permet la saisie d'informations par l'utilisateur, c'est qu'il a un <b>nom</b> qui décrit sa fonction. (Se référer au <b>critère de succès 4.1.2</b> pour des exigences supplémentaires à propos des composants d'interface utilisateur ou des contenus qui permettent la saisie d'informations par l'utilisateur.)</li> <li>• Média temporel: Si le contenu non textuel est un média temporel, fournissez au moins une description de ce contenu. (Reportez-vous à la <b>Ligne directrice 1.2</b> pour obtenir d'autres exigences relatives aux médias.)</li> <li>• Test: Si le contenu non textuel est un test ou un exercice qui ne serait pas valide en <b>format texte</b>, fournissez au moins une description de ce contenu.</li> <li>• Sensation: Si le contenu non textuel est principalement conçu pour créer une <b>expérience sensorielle précise</b>, fournissez au moins une description de ce contenu.</li> <li>• <b>CAPTCHA</b>: Si du contenu non textuel est utilisé pour confirmer l'accès par une personne plutôt que par un ordinateur, fournissez du texte qui décrit la fonction du contenu et offrez d'autres formes CAPTCHA au moyen de formes de reconnaissance qui utilisent d'autres sens pour tenir compte de divers handicaps.</li> <li>• Décoration, format, invisibilité: Si le contenu non textuel est utilisé uniquement aux fins de <b>décoration</b> et de formatage, ou n'est pas affiché à l'utilisateur, il peut être mis en œuvre d'une manière qui peut être ignorée par les <b>technologies d'assistance</b>.</li> </ul>	<p>Réussite: L'énoncé testable no 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable no 1 est faux.</p>
<p><b>9.1.2 Médias temporels</b></p>	<p><b>C.9.1.2 Médias temporels</b></p>
<p><b>9.1.2.1 Contenu seulement audio ou vidéo (pré-enregistré)</b></p> <p>Lorsque les TIC sont une page Web, elles doivent satisfaire au critère de succès 1.2.1 <b>Contenu audio ou vidéo seulement (pré-enregistré) des WCAG 2.1</b>.</p> <p><b>Critère de succès 1.2.1 Contenu seulement audio ou vidéo (pré-enregistré) des WCAG 2.1</b></p> <p><u>Comprendre le critère de succès seulement audio ou vidéo (pré-enregistré)</u></p> <p><u>Comment satisfaire au critère de succès Contenu seulement audio ou vidéo (pré-enregistré)</u></p>	<p><b>C.9.1.2.1 Contenu seulement audio ou vidéo (pré-enregistré)</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC est une page Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que la page Web n'échoue pas au <b>critère de succès 1.2.1 Contenu seulement audio ou vidéo (pré-enregistré) des WCAG 2.1</b>.</p> <p>Résultat.</p>

Clauses de la norme EN 301 549 2018	Détermination de la conformité
<p>(Niveau A)</p> <p>Pour des médias <u>pré-enregistrés seulement audio</u> et pré-enregistrés <u>seulement vidéo</u>, sauf si l'audio ou la vidéo sont un <u>média de remplacement pour un texte</u> et qu'ils sont clairement identifiés comme tels:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contenu pré-enregistré seulement audio: fournir une <u>version de remplacement pour un média temporel</u>, présentant une information équivalente au contenu seulement audio.</li> <li>• Contenu pré-enregistré seulement vidéo :fournir, soit une version de remplacement pour un média temporel, soit une piste audio (présentant une information équivalente) pour un contenu pré-enregistré seulement vidéo.</li> </ul>	<p>Réussite: L'énoncé testable no 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable no 1 est faux.</p>
<p><b>9.1.2.2 Sous-titres (pré-enregistrés)</b></p> <p>Dans le cas où la TIC utilisée est une page Web, celle-ci doit satisfaire au <u>critère de succès 1.2.2 Sous-titres (pré-enregistrés)</u>.</p> <p><b>Critères de succès 1.2.2 Sous-titres (pré-enregistrés) des WCAG 2.1</b></p> <p><u>Comprendre le critère Sous-titres (pré-enregistrés)</u></p> <p><u>Comment satisfaire au critère Sous-titres (pré-enregistrés)</u></p> <p>(Niveau A)</p> <p>Fournir des <u>sous-titres</u> pour tout contenu <u>audio pré-enregistré</u> dans un <u>média synchronisé</u>, excepté lorsque le média est un <u>média de remplacement pour un texte</u> et qu'il est clairement identifié comme tel.</p>	<p><b>C.9.1.2.2 Sous-titres (pré-enregistrés)</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC est une page Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifiez que la page Web n'échoue pas au <u>critère de succès 1.2.2 Sous-titres (pré-enregistrés) des WCAG 2.1</u>.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable no 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable no 1 est faux.</p>
<p><b>9.1.2.3 Audio-description ou version de remplacement pour un média temporel (pré-enregistré)</b></p> <p>Lorsque la TIC est une page Web, elle doit satisfaire au <u>critère de succès 1.2.3 Audio-description ou version de remplacement pour un média temporel (pré-enregistré) des WCAG 2.1</u></p> <p><b>Critère de succès 1.2.3 Audio-description ou version de remplacement pour un média temporel (pré-enregistré) des WCAG 2.1</b></p> <p><u>Comprendre audio-description ou version de remplacement pour un média temporel (pré-enregistré)</u></p>	<p><b>C.9.1.2.3 Audio-description ou version de remplacement pour un média temporel (pré-enregistré)</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC est une page Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que la page Web n'échoue pas au <u>critère de succès 1.2.3 Audio-</u></p>

Clauses de la norme EN 301 549 2018	Détermination de la conformité
<p><a href="#">Comment satisfaire au critère Audio-description ou version de remplacement pour un média temporel (pré-enregistré)</a></p> <p>(Niveau A)</p> <p>Fournir une <a href="#">version de remplacement pour un média temporel</a> ou une audio-description ou du contenu vidéo <a href="#">pré-enregistré</a> pour un <a href="#">média synchronisé</a>, excepté quand le média est un <a href="#">média de remplacement pour un texte</a> et qu'il est clairement identifié comme tel.</p>	<p><a href="#">description ou version de remplacement pour un média temporel (pré-enregistré) des WCAG 2.1.</a></p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable no 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable no 1 est faux.</p>
<p><b>9.1.2.4 Sous-titres (en direct)</b></p> <p>Dans le cas où la TIC utilisée est une page Web, celle-ci doit satisfaire au <a href="#">critère de succès 1.2.4 Sous-titres (en direct) des WCAG 2.1.</a></p> <p><b>Critère de succès 1.2.4 Sous-titres (en direct) des WCAG 2.1</b></p> <p><a href="#">Comprendre le critère de succès Sous-titres (en direct)</a></p> <p><a href="#">Comment satisfaire au critère de succès Sous-titres (en direct)</a></p> <p>(Niveau AA)</p> <p>Fournir des <a href="#">sous-titres</a> pour tout contenu <a href="#">audio en direct</a>, sous forme de <a href="#">média synchronisé</a>.</p>	<p><b>C.9.1.2.4 Sous-titres (en direct)</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC est une page Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifiez que la page Web n'échoue pas au <a href="#">critère de succès 1.2.4 Sous-titres (en direct) des WCAG 2.1.</a></p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable no 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable no 1 est faux.</p>
<p><b>9.1.2.5 Audio-description (pré-enregistrée)</b></p> <p>Lorsque la TIC est une page Web, elle doit satisfaire au <a href="#">critère de succès 1.2.5 Audio-description (pré-enregistré) des WCAG 2.1.</a></p> <p><b>Critère de succès 1.2.5 Audio-description (pré-enregistrée) des WCAG 2.1</b></p> <p><a href="#">Comprendre l'audio-description (pré-enregistrée)</a></p> <p><a href="#">Comment satisfaire au critère Audio-description (pré-enregistrée)</a></p> <p>(Niveau AA)</p> <p>Fournir une <a href="#">audio-description</a> pour tout contenu <a href="#">vidéo pré-enregistré</a>, sous forme de <a href="#">média synchronisé</a>.</p>	<p><b>C.9.1.2.5 Audio-description (pré-enregistrée)</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC est une page Web.</p> <p>1. Vérifier que la page Web n'échoue pas au <a href="#">critère de succès 1.2.5 Audio-description (pré-enregistrée) des WCAG 2.1.</a></p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable no 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable no 1 est faux.</p>
<p><b>9.1.3 Adaptable</b></p>	<p><b>C.9.1.3 Adaptable</b></p>

Clauses de la norme EN 301 549 2018	Détermination de la conformité
<p><b>9.1.3.1 Information et relations</b></p> <p>Dans le cas où la TIC utilisée est une page Web, celle-ci doit satisfaire au <a href="#">critère de succès 1.3.1 Information et relations des WCAG 2.1</a>.</p> <p><b>Critère de succès 1.3.1 Information et relations des WCAG 2.1</b></p> <p><a href="#">Comprendre l'information et les relations</a></p> <p><a href="#">Comment satisfaire au critère de succès Information et relations</a></p> <p>(Niveau A)</p> <p>L'information, la <a href="#">structure</a> et les <a href="#">relations</a> véhiculées par la <a href="#">présentation</a> peuvent être déterminées par un <a href="#">programme informatique</a> ou sont disponibles sous forme de texte.</p>	<p><b>C.9.1.3.1 Information et relations</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC est une page Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que la page Web n'échoue pas au <a href="#">critère de succès 2.1 Information et relations des WCAG 2.1</a>.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable n° 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable n° 1 est faux.</p>
<p><b>9.1.3.2 Ordre séquentiel logique</b></p> <p>Dans le cas où la TIC est une page Web, elle satisfait au <a href="#">critère de succès 1.3.2 Ordre séquentiel logique des WCAG 2.1</a>.</p> <p><b>Critère de succès 1.3.2 Ordre séquentiel logique des WCAG 2.1</b></p> <p><a href="#">Comprendre l'ordre séquentiel logique</a></p> <p><a href="#">Comment satisfaire au critère Ordre séquentiel logique</a></p> <p>(Niveau A)</p> <p>Lorsque l'ordre de présentation du contenu affecte sa signification, un <a href="#">ordre de lecture correct</a> peut être <a href="#">déterminé par un programme informatique</a>.</p>	<p><b>C.9.1.3.2 Ordre séquentiel logique</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC est une page Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que la page Web n'échoue pas au <a href="#">critère de succès 1.3.2 Ordre séquentiel logique des WCAG 2.1</a>.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable no 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable no 1 est faux.</p>
<p><b>9.1.3.3 Caractéristiques sensorielles</b></p> <p>Dans le cas où la TIC utilisée est une page Web, celle-ci doit satisfaire au <a href="#">critère de succès 1.3.3 Caractéristiques sensorielles de WCAG 2.1</a>.</p> <p><b>Critère de succès 1.3.3 Caractéristiques sensorielles des WCAG 2.1</b></p> <p><a href="#">Comprendre les caractéristiques sensorielles</a></p> <p><a href="#">Comment satisfaire au critère Caractéristiques sensorielles</a></p> <p>(Niveau A)</p>	<p><b>C.9.1.3.3 Caractéristiques sensorielles</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC est une page Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que la page Web n'échoue pas au <a href="#">critère de succès 1.3.3</a></p>

Clauses de la norme EN 301 549 2018	Détermination de la conformité
<p>Les instructions données pour la compréhension et l'utilisation du contenu ne doivent pas reposer uniquement sur les caractéristiques sensorielles des éléments comme la forme, la couleur, la taille, l'emplacement visuel, l'orientation ou le son.</p> <p>Remarque: Pour les exigences relatives à la couleur, se reporter à la ligne <a href="#">Règle 1.4</a>.</p>	<p><a href="#">Caractéristiques sensorielles des WCAG 2.1</a>.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable n° 1 est vrai. Échec: L'énoncé testable n° 1 est faux.</p>
<p><b>9.1.3.4 Orientation</b></p> <p>Dans le cas où la TIC utilisée est une page Web, celle-ci doit satisfaire au <a href="#">critère de succès 1.3.4 Orientation des WCAG 2.1</a>.</p> <p><b>Critère de succès 1.3.4 Orientation des WCAG 2.1</b></p> <p><a href="#">Comprendre l'orientation</a></p> <p><a href="#">Comment satisfaire au critère Orientation</a></p> <p>(Niveau AA)</p> <p>Le contenu ne limite pas son affichage et son fonctionnement à une seule orientation d'affichage, comme le portrait ou le paysage, à moins qu'une orientation d'affichage spécifique soit <a href="#">essentielle</a>.</p> <p>Remarque: Parmi les exemples où une orientation particulière de l'affichage peut être essentielle, on retrouve les chèques de banque, une application pour le piano, des diapositives pour un projecteur ou un téléviseur, ou un contenu de réalité virtuelle où l'orientation binaire de l'affichage ne s'applique pas.</p>	<p><b>C.9.1.3.4 Orientation</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC est une page Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifiez si la page Web n'échoue pas au <a href="#">critère de succès 1.3.4 Orientation des WCAG 2.1</a>.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable n° 1 est vrai. Échec: L'énoncé testable n° 1 est faux.</p>
<p><b>9.1.3.5 Finalité d'un champ de saisie</b></p> <p>Lorsque les TIC sont une page Web, elles doivent satisfaire au <a href="#">critère de succès 1.3.5 Finalité d'un champ de saisie des WCAG 2.1</a>.</p> <p><b>Critère de succès 1.3.5 Finalité d'un champ de saisie des WCAG 2.1</b></p> <p><a href="#">Comprendre la Finalité d'un champ de saisie</a></p> <p><a href="#">Comment satisfaire au critère Finalité d'un champ de saisie</a></p> <p>(Niveau AA)</p> <p>La fonction de chaque champ de saisie recueillant de l'information sur l'utilisateur peut être <a href="#">déterminée par un programme informatique</a> lorsque:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le champ de saisie sert à une fin indiquée dans la section <a href="#">Fonctions de saisie des composants de l'interface utilisateur</a>;</li> </ul>	<p><b>C.9.1.3.5 Finalité d'un champ de saisie</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC est une page Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que la page Web n'échoue pas au <a href="#">critère de succès 1.3.5 Finalité d'un champ de saisie des WCAG 2.1</a>.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable n° 1 est vrai. Échec: L'énoncé testable n° 1 est faux.</p>

Clauses de la norme EN 301 549 2018	Détermination de la conformité
<ul style="list-style-type: none"> <li>Le contenu est mis en œuvre à l'aide de technologies permettant de déterminer la signification attendue des données de saisie des formulaires.</li> </ul>	
<b>9.1.4 Distinguable</b>	<b>C.9.1.4 Distinguable</b>
<p><b>9.1.4.1 Utilisation de la couleur</b></p> <p>Dans le cas où la TIC est une page Web, elle remplit le <a href="#">critère de succès 1.4.1 Utilisation de la couleur des WCAG 2.1</a>.</p> <p><b>Critère de succès 1.4.1 Utilisation de la couleur des WCAG 2.1</b></p> <p><a href="#">Comprendre l'utilisation de la couleur</a></p> <p><a href="#">Comment satisfaire au critère Utilisation de la couleur</a></p> <p>(Niveau A)</p> <p>La couleur n'est pas utilisée comme la seule façon de véhiculer de l'information, d'indiquer une action, de solliciter une réponse ou de distinguer un élément visuel.</p> <p>Remarque: Ce critère de succès traite spécifiquement de la perception des couleurs. Les autres formes de perception sont traitées à la <a href="#">règle 1.3</a> comme l'accès à la couleur par un programme informatique et les autres formes de codage de la présentation visuelle.</p>	<p><b>C.9.1.4.1 Utilisation de la couleur</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC est une page Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que la page Web n'échoue pas au <a href="#">critère de succès 1.4.1 Utilisation de la couleur des WCAG 2.1</a>.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable n° 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable n° 1 est faux.</p>
<p><b>9.1.4.2 Contrôle du son</b></p> <p>Dans le cas où la TIC utilisée est une page Web, celle-ci doit satisfaire au <a href="#">critère de succès 1.4.2 Contrôle du son des WCAG 2.1</a>.</p> <p><b>Critère de succès 1.4.2 Contrôle du son des WCAG 2.1</b></p> <p><a href="#">Comprendre le contrôle du son</a></p> <p><a href="#">Comment satisfaire au critère Contrôle du son</a></p> <p>(Niveau A)</p> <p>Si du son sur une page Web est audible automatiquement pendant plus de 3 secondes, un <a href="#">mécanisme</a> est disponible pour le mettre en pause, l'arrêter ou pour en contrôler le volume de façon indépendante du niveau de volume du système général.</p> <p>Remarque: puisque tout contenu ne satisfaisant pas à ce critère de succès peut interférer avec la capacité de l'utilisateur à exploiter la page entière, tout le contenu présent dans la page Web (qu'il soit utilisé pour satisfaire à d'autres</p>	<p><b>C.9.1.4.2 Contrôle du son</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC est une page Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que la page Web n'échoue pas au <a href="#">critère de succès 1.4.2 Contrôle du son des WCAG 2.1</a>.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable no 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable no 1 est faux.</p>

Clauses de la norme EN 301 549 2018	Détermination de la conformité
critères de succès ou non) doit satisfaire à ce critère de succès. Voir l' <a href="#">exigence de conformité 5: Non-interférence</a> .	
<p><b>9.1.4.3 Contraste (minimum)</b></p> <p>Dans le cas où la TIC utilisée est une page Web, celle-ci doit satisfaire au <a href="#">critère de succès 1.4.3 Contraste (minimum)</a>.</p> <p><b>Critère de succès 1.4.3 Contraste (minimum) des WCAG 2.1</b></p> <p><a href="#">Comprendre le contraste (minimum)</a></p> <p><a href="#">Comment satisfaire au critère Contraste (minimum)</a></p> <p>(Niveau AA)</p> <p>La présentation visuelle du <a href="#">texte</a> et du <a href="#">texte sous forme d'image</a> a un <a href="#">rapport de contraste</a> d'au moins 4,5:1, sauf dans les cas suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Texte agrandi: le <a href="#">texte agrandi</a> et le texte agrandi sous forme d'image ont un rapport de contraste d'au moins 3:1;</li> <li>• Texte décoratif: aucune exigence de contraste pour le texte ou le texte sous forme d'image qui fait partie d'un <a href="#">composant d'interface utilisateur</a> inactif, qui est <a href="#">purement décoratif</a>, qui est invisible pour tous ou qui est une partie d'une image contenant un autre contenu significatif.</li> <li>• Logotypes: aucune exigence de contraste pour le texte faisant partie d'un logo ou d'un nom de marque.</li> </ul>	<p><b>C.9.1.4.3 Contraste (minimum)</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC est une page Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que la page Web n'échoue pas au <a href="#">critère de succès 1.4.3 Contraste (minimum) des WCAG 2.1</a>.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable n° 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable n° 1 est faux.</p>
<p><b>9.1.4.4 Redimensionnement du texte</b></p> <p>Dans le cas où la TIC utilisée est une page Web, celle-ci doit satisfaire au <a href="#">critère de succès 1.4.4 Redimensionnement du texte (en direct) des WCAG 2.1</a>.</p> <p><b>Critère de succès 1.4.4 Redimensionnement du texte des WCAG 2.1</b></p> <p><a href="#">Comprendre le redimensionnement du texte</a></p> <p><a href="#">Comment satisfaire au critère Redimensionnement du texte</a></p> <p>(Niveau AA)</p> <p>À l'exception des <a href="#">sous-titres</a> et du <a href="#">texte sous forme d'image</a>, le <a href="#">texte</a> peut être redimensionné jusqu'à 200% sans l'aide d'une <a href="#">technologie d'assistance</a> et sans perte de contenu ou de fonctionnalité.</p>	<p><b>C.9.1.4.4 Redimensionnement du texte</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC est une page Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que la page Web n'échoue pas au <a href="#">critère de succès 1.4.4 Redimensionnement du texte des WCAG 2.1</a>.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable n° 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable n° 1 est faux.</p>

Clauses de la norme EN 301 549 2018	Détermination de la conformité
<p><b>9.1.4.5 Texte sous forme d'image</b></p> <p>Dans le cas où la TIC utilisée est une page Web, celle-ci doit satisfaire au critère de succès 1.4.5 Texte sous forme d'image des WCAG 2.1.</p> <p><b>Critère de succès 1.4.5 Texte sous forme d'image des WCAG 2.1.</b></p> <p><u>Comprendre le texte sous forme d'image</u></p> <p><u>Comment satisfaire au critère Texte sous forme d'image</u></p> <p>(Niveau AA)</p> <p>Si les technologies utilisées peuvent réaliser la présentation visuelle, le <u>texte</u> est utilisé pour véhiculer de l'information plutôt que du <u>texte sous forme d'image</u>, sauf dans les cas suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnalisable: Le texte sous forme d'image peut être <u>personnalisé visuellement</u> selon les exigences de l'utilisateur;</li> <li>• Essentielle: Une présentation spécifique du texte est <u>essentielle</u> à l'information véhiculée.</li> </ul> <p>Remarque: Les logotypes sont considérés comme essentiels (le texte qui fait partie d'un logo ou d'un nom de marque).</p>	<p><b>C.9.1.4.5 Texte sous forme d'image</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC est une page Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que la page Web n'échoue pas au <u>critère de succès 1.4.5 Texte sous forme d'image des WCAG 2.1.</u></p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable n° 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable n° 1 est faux.</p>
<p><b>9.1.4.10 Redisposition</b></p> <p>Dans le cas où la TIC utilisée est une page Web, celle-ci doit satisfaire au <u>critère de succès 1.4.10 Redisposition des WCAG 2.1.</u></p> <p><b>Critère de succès 1.4.10 Redisposition des WCAG 2.1</b></p> <p><u>Comprendre le redisposition</u></p> <p><u>Comment satisfaire au critère Redisposition</u></p> <p>(Niveau AA)</p> <p>Le contenu peut être présenté sans perte d'information ou de fonctionnalité et sans nécessiter de défilement en deux dimensions en ce qui a trait aux éléments suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contenu à défilement vertical d'une largeur équivalente à 320 <u>pixels CSS</u>;</li> <li>• Contenu à défilement horizontal d'une hauteur équivalente à 256 <u>pixels CSS</u>.</li> </ul>	<p><b>C.9.1.4.10 Redisposition</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC est une page Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifiez si la page Web n'échoue pas au <u>critère de succès 1.4.10 Redisposition</u> des WCAG 2.1.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable n° 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable n° 1 est faux.</p>

Clauses de la norme EN 301 549 2018	Détermination de la conformité
<p>À l'exception des parties du contenu qui nécessitent une mise en page bidimensionnelle aux fins de l'utilisation ou de la signification.</p> <p>Remarque:</p> <p>REMARQUE: 320 pixels CSS équivalent à une largeur de fenêtre de départ de 1 280 pixels CSS avec un zoom de 400%. Pour les contenus Web qui sont conçus pour défiler horizontalement (par exemple avec du texte vertical), les 256 pixels CSS équivalent à une hauteur de fenêtre de départ de 1 024 pixels avec un zoom de 400%.</p> <p>Remarque: Les exemples de contenu qui nécessitent une mise en page bidimensionnelle sont les images, les cartes, les diagrammes, les vidéos, les jeux, les présentations, les tableaux de données et les interfaces où il est nécessaire de garder les barres d'outils en vue pendant la manipulation du contenu.</p>	
<p><b>9.1.4.11 Contraste des éléments non textuels</b></p> <p>Lorsque la TIC est une page Web, elle doit satisfaire au <a href="#">critère de succès 1.4.11 Contraste des éléments non textuels des WCAG 2.1</a>.</p> <p><b>Critère de succès 1.4.11 Contraste des éléments non textuels des WCAG 2.1</b></p> <p><a href="#">Comprendre le contraste des éléments non textuels</a></p> <p><a href="#">Satisfaire au critère Contraste des éléments non textuels</a></p> <p>(Niveau AA)</p> <p>La <a href="#">présentation</a> visuelle des éléments suivants a un <a href="#">rapport de contraste</a> d'au moins 3:1 par rapport aux couleurs adjacentes:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Composants de l'interface utilisateur: Les informations visuelles nécessaires à l'identification des <a href="#">composants de l'interface utilisateur</a> et des <a href="#">états</a>, à l'exception des composants inactifs ou lorsque l'apparence du composant est déterminée par l'agent utilisateur et non modifiée par l'auteur;</li> <li>• Objets graphiques: Parties de graphiques nécessaires à la compréhension du contenu, sauf lorsqu'une présentation graphique particulière est <a href="#">essentielle</a> à l'information véhiculée.</li> </ul>	<p><b>C.9.1.4.11 Contraste des éléments non textuels</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC est une page Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que la page Web n'échoue pas au <a href="#">critère de succès 1.4.11 Contraste des éléments non textuels des WCAG 2.1</a>.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable n° 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable n° 1 est faux.</p>
<p><b>9.1.4.12 Espacement du texte</b></p>	<p><b>C.9.1.4.12 Espacement du texte</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p>

Clauses de la norme EN 301 549 2018	Détermination de la conformité
<p>Dans le cas où la TIC utilisée est une page Web, celle-ci doit satisfaire au critère de succès 1.4.12 Espacement du texte des WCAG 2.1.</p> <p><b>Critère de succès 1.4.12 Espacement du texte des WCAG 2.1</b></p> <p><u>Comprendre l'espacement du texte</u></p> <p><u>Comment satisfaire au critère Espacement du texte</u></p> <p>(Niveau AA)</p> <p>Dans les contenus mis en œuvre à l'aide de langages de balisage qui prennent en charge les <u>propriétés de style de texte</u> suivantes, aucune perte de contenu ou de fonctionnalité ne se produit en définissant tous les éléments suivants et en ne modifiant aucune autre propriété de style:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Hauteur des lignes (interligne) jusqu'à au moins 1,5 fois la taille de la police;</li> <li>• Espacement des paragraphes suivants jusqu'à au moins 2 fois la taille de la police;</li> <li>• Espacement des lettres (suivi) jusqu'à au moins 0,12 fois la taille de la police;</li> <li>• Espacement des mots jusqu'à au moins 0,16 fois la taille de la police.</li> </ul> <p>Exception: Les langues humaines et les scriptes qui n'utilisent pas une ou plusieurs de ces propriétés de style de texte dans un texte écrit peuvent se conformer en utilisant uniquement les propriétés qui existent pour cette combinaison de langue et de script.</p>	<p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC est une page Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que la page Web n'échoue pas au <u>critère de succès 1.4.12 Espacement du texte des WCAG 2.1</u>.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable n° 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable n° 1 est faux.</p>
<p><b>9.1.4.13 Contenu en mode survol ou focus</b></p> <p>Dans le cas où la TIC est une page Web, elle remplit le <u>critère de succès 1.4.13 Contenu en mode survol ou focus des WCAG 2.1</u>.</p> <p><b>Critère de succès 1.4.13 Contenu en mode survol ou focus des WCAG 2.1</b></p> <p><u>Comprendre le Contenu en mode survol ou focus</u></p> <p><u>Comment satisfaire au critère Contenu en mode survol ou focus</u></p> <p>(Niveau AA)</p> <p>Lorsque la réception puis la suppression du pointeur ou de la cible de saisie du clavier déclenchent l'affichage et le masquage d'un contenu supplémentaire, ce qui suit est vrai:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rejeté: Un <u>mécanisme</u> permet de rejeter le contenu supplémentaire sans déplacer le pointeur ou la cible</li> </ul>	<p><b>C.9.1.4.13 Contenu en mode survol ou focus</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC est une page Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que le document n'échoue pas au <u>critère de succès 1.4.13 Contenu en mode survol ou focus des WCAG 2.1</u>.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable n° 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable n° 1 est faux.</p>

Clauses de la norme EN 301 549 2018	Détermination de la conformité
<p>de saisie du clavier, à moins que le contenu supplémentaire ne communique une <a href="#">erreur de saisie</a> ou n'obscurcisse ou ne remplace pas un autre contenu;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Stationnaire: Si le survol du pointeur peut déclencher le contenu supplémentaire, alors le pointeur peut être déplacé sur le contenu supplémentaire sans que le contenu supplémentaire disparaisse;</li> <li>• Persistant: Le contenu supplémentaire reste visible jusqu'à ce que le déclencheur de survol ou de cible de saisie soit supprimé, que l'utilisateur le rejette ou que ses informations ne soient plus valables.</li> </ul> <p>Exception: La présentation visuelle du contenu supplémentaire est contrôlée par l'agent utilisateur et n'est pas modifiée par l'auteur.</p> <p>Remarque: Parmi les exemples de contenu supplémentaire contrôlé par l'agent utilisateur figurent les infobulles du navigateur créées à l'aide de l'<a href="#">attribut titre</a> HTML.</p> <p>Remarque: Les infobulles, sous-menus et autres fenêtres contextuelles non modales qui s'affichent sur le survol et la cible de saisie sont des exemples de contenu supplémentaire couvert par ce critère.</p>	
<b>9.2 Bon état de fonctionnement</b>	<b>C.9.2 Bon état de fonctionnement</b>
<b>9.2.1 Clavier accessible</b>	<b>C.9.2.1 Clavier accessible</b>
<p><b>9.2.1.1 Clavier</b></p> <p>Dans le cas où la TIC utilisée est une page Web, celle-ci doit satisfaire au <a href="#">critère de succès 2.1.1 Clavier de WCAG 2.1</a>.</p> <p><b>Critère de succès 2.1.1 Clavier des WCAG 2.1</b></p> <p><a href="#">Comprendre le clavier</a></p> <p><a href="#">Comment satisfaire au critère Clavier</a></p> <p>(Niveau A)</p> <p>Toutes <a href="#">les fonctions</a> du contenu sont contrôlées par une <a href="#">interface clavier</a> qui n'exige pas de rythmes de frappe particuliers, sauf lorsque la fonction sous-jacente nécessite des données indiquant la trajectoire donnée par l'utilisateur en plus des points finaux.</p> <p>Remarque: Cette exception s'applique à la fonction sous-jacente et non à la technique d'entrée. Par exemple, si la saisie se fait par écriture manuscrite, la technique de saisie (écriture manuscrite) nécessitera une saisie qui dépend du</p>	<p><b>C.9.2.1.1 Clavier</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC est une page Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifiez si la page Web n'échoue pas au <a href="#">critère de succès 2.1.1 Clavier des WCAG 2.1</a>.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable n° 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable n° 1 est faux.</p>

Clauses de la norme EN 301 549 2018	Détermination de la conformité
<p>tracé, mais non pas de la fonction sous-jacente (saisie de texte).</p> <p>Remarque: Rien de ce qui précède ne vient s'opposer à l'utilisation de la souris ni aux méthodes de saisie autres que l'utilisation du clavier.</p>	
<p><b>9.2.1.2 Pas de piège au clavier</b></p> <p>Dans le cas où la TIC utilisée est une page Web, celle-ci doit satisfaire au <a href="#">critère de succès 2.1.2 Pas de piège au clavier de WCAG 2.1</a>.</p> <p><b>Critère de succès 2.1.2 pas de piège au clavier des WCAG 2.1</b></p> <p><a href="#">Comprendre pas de piège au clavier</a></p> <p><a href="#">Comment satisfaire au critère pas de piège au clavier</a></p> <p>(Niveau A)</p> <p>Si la cible de saisie du clavier peut être positionnée sur un élément de la page à l'aide d'une <a href="#">interface clavier</a>, réciproquement, il peut être déplacé hors de ce même composant simplement à l'aide d'une interface clavier et, si ce déplacement exige plus que l'utilisation d'une simple touche flèche ou tabulation ou toute autre méthode standard de sortie, l'utilisateur est informé de la méthode permettant de déplacer la cible de saisie hors de ce composant.</p> <p>Remarque: puisque tout contenu ne satisfaisant pas à ce critère de succès peut interférer avec la capacité de l'utilisateur à exploiter la page entière, tout le contenu présent dans la page Web (qu'il soit utilisé pour satisfaire à d'autres critères de succès ou non) doit satisfaire à ce critère de succès. Voir l'<a href="#">exigence de conformité 5: Non-interférence</a>.</p>	<p><b>C.9.2.1.2 Pas de piège au clavier</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC est une page Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifiez que la page Web n'échoue pas le <a href="#">critère de succès 2.1.2 Pas de piège à clavier des WCAG 2.1</a>.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable no 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable no 1 est faux.</p>
<p><b>9.2.1.4 Raccourcis clavier des caractères</b></p> <p>Lorsque les TIC sont une page Web, elles doivent satisfaire au critère de succès 2.1.4 Raccourcis clavier des caractères des WCAG 2.1.</p> <p><b>Critère de succès 2.1.4 Raccourcis clavier des caractères des WCAG 2.1</b></p> <p><a href="#">Comprendre les raccourcis clavier des caractères</a></p> <p><a href="#">Comment utiliser les raccourcis clavier des caractères</a></p> <p>(Niveau A)</p> <p>Si un <a href="#">raccourci clavier</a> est mis en œuvre dans le contenu en utilisant uniquement des lettres (y compris les lettres majuscules et minuscules), des signes de ponctuation, des</p>	<p><b>C.9.2.1.4 Raccourcis clavier des caractères</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC est une page Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que la page Web n'échoue pas au <a href="#">critère de succès 2.1.4 Raccourcis clavier des caractères de WCAG 2.1</a>.</p> <p>Résultat</p>

Clauses de la norme EN 301 549 2018	Détermination de la conformité
<p>chiffres ou des symboles, alors au moins un des éléments suivants est vrai:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Désactiver: Un <u>mécanisme</u> est disponible pour désactiver le raccourci;</li> <li>• Reprogrammer: Un mécanisme est offert pour reprogrammer le raccourci afin d'utiliser un ou plusieurs caractères clavier non imprimables (par exemple Ctrl, Alt, etc.);</li> <li>• Actif uniquement sur le contenu de la cible de saisie: Le raccourci clavier d'un <u>composant d'interface utilisateur</u> n'est actif que lorsque la cible de saisie est sur ce composant.</li> </ul>	<p>Réussite: L'énoncé testable n° 1 est vrai. Échec: L'énoncé testable n° 1 est faux.</p>
<p><b>9.2.2 Assez de temps</b></p>	<p><b>C.9.2.2 Assez de temps</b></p>
<p><b>9.2.2.1 Réglage du délai</b></p> <p>Dans le cas où la technologie est une page Web, celle-ci doit satisfaire au <u>critère de succès 2.2.1 Réglage du délai de WCAG 2.1</u>.</p> <p><b>Critère de succès 2.2.1 Réglage du délai des WCAG 2.1</b></p> <p><u>Comprendre le Réglage du délai</u></p> <p><u>Comment satisfaire au critère Réglage du délai</u></p> <p>(Niveau A)</p> <p>Pour chaque limite de temps fixée par le contenu, au moins l'un des points suivants est vrai:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Suppression: L'utilisateur a la possibilité de désactiver la limite de temps avant de l'atteindre;</li> <li>• Ajustement: L'utilisateur a la possibilité d'ajuster la limite de temps avant de l'atteindre dans un intervalle d'au moins dix fois la durée paramétrée par défaut;</li> <li>• Extension: L'utilisateur est averti avant que la limite de temps expire et il lui est accordé au moins 20 secondes pour étendre cette limite par une action simple (par exemple, « appuyer sur la barre d'espace ») et l'utilisateur a la possibilité d'étendre la limite de temps au moins dix fois;</li> <li>• L'exception du temps réel: La limite de temps est une partie constitutive d'un événement en temps réel (par exemple, une enchère) et aucune solution de rechange n'est possible; ou</li> <li>• L'exception de la limite essentielle: La limite de temps est <u>essentielle</u> et l'étendre invaliderait alors l'activité; ou</li> </ul>	<p><b>C.9.2.2.1 Réglage du délai</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC est une page Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifiez si la page Web n'échoue pas au <u>critère de succès 2.2.1 Réglage du délai des WCAG 2.1</u>.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable n° 1 est vrai. Échec: L'énoncé testable n° 1 est faux.</p>

Clauses de la norme EN 301 549 2018	Détermination de la conformité
<ul style="list-style-type: none"> <li>L'exception des 20 heures: La limite de temps est supérieure à 20 heures.</li> </ul> <p>Remarque: Ce critère de succès permet de veiller à ce que les utilisateurs effectuent les tâches sans qu'une limite de temps n'apporte des changements inattendus dans le contenu ou le contexte. Ce critère de succès doit être considéré conjointement avec le <a href="#">critère de succès 3.2.1</a>, qui impose des limites aux changements de contenu ou de contexte résultant de l'action des utilisateurs.</p>	
<p><b>9.2.2.2 Mettre en pause, arrêter, masquer</b></p> <p>Dans le cas où la technologie est une page Web, celle-ci doit satisfaire au <a href="#">critère de succès 2.2.2 Mettre en pause, arrêter, masquer de WCAG 2.1</a>.</p> <p><b>Critère de réussite 2.2.2 Mettre en pause, arrêter, masquer des WCAG 2.1</b></p> <p><a href="#">Comprendre le critère de succès Mettre en pause, arrêter, masquer</a></p> <p><a href="#">Comment satisfaire au critère Mettre en pause, arrêter, masquer</a></p> <p>(Niveau A)</p> <p>Pour déplacer, <a href="#">faire clignoter</a>, faire défiler ou mettre à jour automatiquement des informations, tous les éléments suivants sont vrais:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Déplacement, clignotement, défilement: Pour toute information en mouvement, clignotante ou défilante qui (1) démarre automatiquement, (2) dure plus de cinq secondes et (3) est présentée en parallèle avec d'autres contenus, il existe un mécanisme permettant à l'utilisateur de mettre en <a href="#">pause</a>, d'arrêter ou de masquer l'information à moins que le déplacement, le clignotement ou le défilement fasse partie d'une activité où cela est <a href="#">essentiel</a>;</li> <li>Mise à jour automatique: Pour toute mise à jour qui (1) démarre automatiquement et (2) est présentée en parallèle avec d'autres contenus, il existe un mécanisme permettant à l'utilisateur de la mettre en pause, de l'arrêter, de la masquer ou de contrôler sa fréquence, sauf si la mise à jour automatique fait partie d'une activité où elle est essentielle.</li> </ul> <p>Remarque: Pour les exigences relatives au contenu clignotant ou flashant, se reporter à la <a href="#">ligne directrice 2.3</a>.</p> <p>Remarque: puisque tout contenu ne satisfaisant pas à ce critère de succès peut interférer avec la capacité de l'utilisateur à exploiter la page entière, tout le contenu présent</p>	<p><b>C.9.2.2.2 Mettre en pause, arrêter, masquer</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC est une page Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que la page Web n'échoue pas au <a href="#">critère de succès 2.2.2 Mettre en pause, arrêter, masquer</a> des WCAG 2.1.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable no 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable no 1 est faux.</p>

Clauses de la norme EN 301 549 2018	Détermination de la conformité
<p>dans la page Web (qu'il soit utilisé pour satisfaire à d'autres critères de succès ou non) doit satisfaire à ce critère de succès. Voir l'<a href="#">exigence de conformité 5: Non-interférence</a>.</p> <p>Remarque: Le contenu qui est mis à jour périodiquement par un logiciel ou qui est transmis en continu à l'agent utilisateur n'est pas tenu de préserver ou de présenter l'information générée ou reçue entre le début de la pause et la reprise de la présentation, car cela pourrait ne pas être techniquement possible et, dans de nombreuses situations, être trompeur.</p> <p>Remarque: Une animation qui se produit dans le cadre d'une phase de préchargement ou d'une situation similaire peut être considérée comme essentielle si l'interaction ne peut pas se produire pendant cette phase pour tous les utilisateurs et si le fait de ne pas indiquer les progrès pouvait dérouter les utilisateurs ou leur faire croire que le contenu était gelé ou séparé.</p>	
<p><b>9.2.3 Crises et réactions physiques</b></p>	<p><b>C.9.2.3 Crises et réactions physiques</b></p>
<p><b>9.2.3.1 Pas plus de trois flashes ou sous le seuil critique</b></p> <p>Dans le cas où la technologie est une page Web, celle-ci doit satisfaire au <a href="#">critère de succès 2.3.1 Pas plus de trois flashes ou sous le seuil critique</a>.</p> <p><b>Critère de succès 2.3.1 Pas plus de trois flashes ou sous le seuil critique des WCAG 2.1</b></p> <p><a href="#">Comprendre le critère de succès Pas plus de trois flashes ou sous le seuil critique</a></p> <p><a href="#">Comment satisfaire au critère Pas plus de trois flashes ou sous le seuil critique</a></p> <p>(Niveau A)</p> <p>Une <a href="#">page Web</a> doit être exempte de tout élément qui flashe plus de trois fois dans n'importe quel intervalle d'une seconde ou ce <a href="#">flash doit se situer sous le seuil de flash générique et le seuil de flash rouge</a>.</p> <p>Remarque: puisque tout contenu ne satisfaisant pas à ce critère de succès peut interférer avec la capacité de l'utilisateur à exploiter la page entière, tout le contenu présent dans la page Web (qu'il soit utilisé pour satisfaire à d'autres critères de succès ou non) doit satisfaire à ce critère de succès. Voir l'<a href="#">exigence de conformité 5: Non-interférence</a>.</p>	<p><b>C.9.2.3.1 Pas plus de trois flashes ou sous le seuil critique</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC est une page Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que la page Web n'échoue pas au <a href="#">critère de succès 2.3.1 Pas plus de trois flashes ou sous le seuil critique</a> des WCAG 2.1.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable n° 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable n° 1 est faux.</p>
<p><b>9.2.4 Navigable</b></p>	<p><b>C.9.2.4 Navigable</b></p>

Clauses de la norme EN 301 549 2018	Détermination de la conformité
<p><b>9.2.4.1 Contourner des blocs</b></p> <p>Dans le cas où la technologie est une page Web, celle-ci doit satisfaire au <a href="#">critère de succès 2.4.1 Contourner des blocs</a>.</p> <p><b>Critère de succès 2.4.1 Contourner des blocs</b></p> <p><a href="#">Comprendre le critère de succès Contourner des blocs</a></p> <p><a href="#">Comment satisfaire au critère de succès Contourner des blocs</a></p> <p>(Niveau A)</p> <p>Un <a href="#">mécanisme</a> permet de contourner les blocs de contenu qui sont répétés sur plusieurs <a href="#">pages Web</a>.</p>	<p><b>C.9.2.4.1 Contourner des blocs</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC est une page Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que la page Web n'échoue pas au <a href="#">critère de succès 2.4.1 Contourner des blocs des WCAG 2.1</a>.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable n° 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable n° 1 est faux.</p>
<p><b>9.2.4.2 Titre de page</b></p> <p>Dans le cas où la technologie est une page Web, celle-ci doit satisfaire au <a href="#">critère de succès 2.4.2 Titre de page</a>.</p> <p><b>Critère de succès 2.4.2 Titre de page des WCAG 2.1</b></p> <p><a href="#">Comprendre le critère de succès Titre de page</a></p> <p><a href="#">Comment satisfaire au critère de succès Titre de page</a></p> <p>(Niveau A)</p> <p>Les <a href="#">pages Web</a> présentent un titre qui décrit leur sujet ou leur but.</p>	<p><b>C.9.2.4.2 Titre de page</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC est une page Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que la page Web n'échoue pas au <a href="#">critère de succès 2.4.2 Titre de page des WCAG 2.1</a>.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable n° 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable n° 1 est faux.</p>
<p><b>9.2.4.3 Parcours de la cible de saisie</b></p> <p>Dans le cas où la technologie est une page Web, celle-ci doit satisfaire au <a href="#">critère de succès 2.4.3 Parcours de la cible de saisie</a>.</p> <p><b>Critère de succès 2.4.3 Parcours de la cible de saisie des WCAG 2.1</b></p> <p><a href="#">Comprendre le critère de succès Parcours de la cible de saisie</a></p> <p><a href="#">Comment satisfaire au critère de succès Parcours de la cible de saisie</a></p>	<p><b>C.9.2.4.3 Parcours de la cible de saisie</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC est une page Web.</p> <p>Procédure</p>

Clauses de la norme EN 301 549 2018	Détermination de la conformité
<p>(Niveau A)</p> <p>Si une <u>page Web</u> peut être <u>parcourue de façon séquentielle</u> et que les séquences de navigation affectent la signification ou l'action, les éléments reçoivent la cible de saisie dans un ordre qui préserve la signification et l'opérabilité.</p>	<p>1. Vérifier que la page Web n'échoue pas au <u>critère de succès 2.4.3 Parcours de la cible de saisie</u> des WCAG 2.1.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable n° 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable n° 1 est faux.</p>
<p><b>9.2.4.4 Fonction du lien (selon le contexte)</b></p> <p>Dans le cas où la technologie est une page Web, celle-ci doit satisfaire au <u>critère de succès 2.4.4 Fonction du lien (selon le contexte)</u>.</p> <p><b>Critère de succès 2.4.4 Fonction du lien (selon le contexte) des WCAG 2.1</b></p> <p><u>Comprendre le critère de succès Fonction du lien (selon le contexte)</u></p> <p><u>Comment satisfaire au critère de succès Fonction du lien (selon le contexte)</u></p> <p>(Niveau A)</p> <p>La <u>fonction de chaque lien</u> est déterminée par le texte du lien seul ou par le texte du lien associé à un <u>contexte du lien déterminé par un programme informatique</u>, sauf si la fonction du lien est <u>ambiguë pour tout utilisateur</u>.</p>	<p><b>C.9.2.4.4 Fonction du lien (selon le contexte)</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC est une page Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que la page Web n'échoue pas au <u>critère de succès 2.4.4 Objectif du lien (selon le contexte) des WCAG 2.1</u>.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable n° 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable n° 1 est faux.</p>
<p><b>9.2.4.5 Accès multiples</b></p> <p>Dans le cas où la technologie est une page Web, celle-ci doit satisfaire au <u>critère de succès 2.4.5 Accès multiples</u>.</p> <p><b>Critère de succès 2.4.5 Accès multiples</b></p> <p><u>Comprendre le critère de succès Accès multiples</u></p> <p><u>Comment satisfaire au critère de succès Accès multiples</u></p> <p>(Niveau AA)</p> <p>Une <u>page Web</u> peut être trouvée par plus d'un moyen dans un <u>ensemble de pages Web</u> sauf si cette page est le résultat ou une étape d'un <u>processus</u>.</p>	<p><b>C.9.2.4.5 Accès multiples</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC est une page Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que la page Web n'échoue pas au <u>critère de succès 2.4.5 Accès multiples</u> des WCAG 2.1.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable n° 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable n° 1 est faux.</p>
<p><b>9.2.4.6 En-têtes et étiquettes</b></p>	<p><b>C.9.2.4.6 En-têtes et étiquettes</b></p> <p>Type d'évaluation</p>

Clauses de la norme EN 301 549 2018	Détermination de la conformité
<p>Dans le cas où la technologie est une page Web, celle-ci doit satisfaire au <a href="#">critère de succès 2.4.6 En-têtes et étiquettes</a>.</p> <p><b>Critère de succès 2.4.6 En-têtes et étiquettes des WCAG 2.1</b></p> <p><a href="#">Comprendre le critère de succès En-têtes et étiquettes</a></p> <p><a href="#">Comment satisfaire au critère de succès En-têtes et étiquettes</a></p> <p>(Niveau AA)</p> <p>Les en-têtes et les <a href="#">étiquettes</a> décrivent le sujet ou le but.</p>	<p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC est une page Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que la page Web n'échoue pas au <a href="#">critère de succès 2.4.6 En-têtes et étiquettes</a> des WCAG 2.1.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable n° 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable n° 1 est faux.</p>
<p><b>9.2.4.7 Visibilité de la cible de saisie</b></p> <p>Dans le cas où la technologie est une page Web, celle-ci doit satisfaire au <a href="#">critère de succès 2.4.7 Visibilité de la cible de saisie</a>.</p> <p><b>Critère de succès 2.4.7 Visibilité de la cible de saisie des WCAG 2.1</b></p> <p><a href="#">Comprendre le critère de succès Visibilité de la cible de saisie</a></p> <p><a href="#">Comment satisfaire au critère de succès Visibilité de la cible de saisie</a></p> <p>(Niveau AA)</p> <p>Toute interface utilisable au clavier comporte un mode de fonctionnement où la cible de saisie est visible.</p>	<p><b>C.9.2.4.7 Visibilité de la cible de saisie</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC est une page Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que la page Web n'échoue pas au <a href="#">critère de succès 2.4.7 Visibilité de la cible de saisie</a> des WCAG 2.1.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable n° 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable n° 1 est faux.</p>
<p><b>9.2.5 Saisie</b></p>	<p><b>C.9.2.5 Saisie</b></p>
<p><b>9.2.5.1 Mouvements du pointeur</b></p> <p>Dans le cas où la technologie est une page Web, celle-ci doit satisfaire au <a href="#">critère de succès 2.5.1 Mouvements du pointeur</a>.</p> <p><b>Critère de succès 2.5.1 Mouvements du pointeur des WCAG 2.1</b></p> <p><a href="#">Comprendre le critère de succès Mouvements du pointeur</a></p> <p><a href="#">Comment satisfaire au critère de succès Mouvements du pointeur</a></p> <p>(Niveau A)</p>	<p><b>C.9.2.5.1 Mouvements du pointeur</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC est une page Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que la page Web n'échoue pas au <a href="#">critère de succès 2.5.1 Mouvements du pointeur des WCAG 2.1</a>.</p>

Clauses de la norme EN 301 549 2018	Détermination de la conformité
<p>Toutes les <b>fonctions</b> qui utilisent des mouvements multipoints ou basés sur un tracé pour exécuter une commande peuvent être utilisées avec un <b>seul pointeur</b> sans mouvement basé sur un tracé, à moins qu'un mouvement multipoint ou basé sur un tracé soit <b>essentiel</b>.</p> <p>Remarque: cette exigence s'applique au contenu Web qui interprète les actions du pointeur (c.-à-d. qu'elle ne s'applique pas aux actions requises pour faire fonctionner l'agent utilisateur ou la technologie d'assistance).</p>	<p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable n° 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable n° 1 est faux.</p>
<p><b>9.2.5.2 Annulation du pointeur</b></p> <p>Dans le cas où la technologie est une page Web, celle-ci doit satisfaire au <b>critère de succès 2.5.2 Annulation du pointeur</b>.</p> <p><b>Critère de succès 2.5.2 Annulation du pointeur des WCAG 2.1</b></p> <p><u>Comprendre le critère de succès Annulation du pointeur</u></p> <p><u>Comment satisfaire au critère de succès Annulation du pointeur</u></p> <p>(Niveau A)</p> <p>Dans le cas des <b>fonctions</b> qui peuvent fonctionner à l'aide d'un <b>seul pointeur</b>, au moins l'un des éléments suivants est vrai:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucun événement descendant: l'<b>événement descendant</b> n'est pas utilisé pour exécuter une partie de la fonction;</li> <li>• Abandonner ou Annuler: la fonction se termine avec l'<b>événement ascendant</b> et un <b>mécanisme</b> est disponible pour abandonner la fonction avant la fin ou pour annuler la fonction une fois l'exécution de la fonction terminée;</li> <li>• Inversion de l'événement: l'événement montant inverse tout résultat de l'événement descendant précédent;</li> <li>• Essentiel: terminer la fonction sur inversion de l'événement est <b>essentiel</b>.</li> </ul> <p>Remarque: les fonctions qui émulent un appui clavier ou un pavé numérique sont considérées comme essentielles.</p> <p>Remarque: cette exigence s'applique au contenu Web qui interprète les actions du pointeur (c.-à-d. qu'elle ne s'applique pas aux actions requises pour faire fonctionner l'agent utilisateur ou la technologie d'assistance).</p>	<p><b>C.9.2.5.2 Annulation du pointeur</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC est une page Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que la page Web n'échoue pas au <b>critère de succès 2.5.2 Annulation du pointeur des WCAG 2.1</b>.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable n° 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable n° 1 est faux.</p>
<p><b>9.2.5.3 Étiquette dans le nom</b></p>	<p><b>C.9.2.5.3 Étiquette dans le nom</b></p>

Clauses de la norme EN 301 549 2018	Détermination de la conformité
<p>Dans le cas où la technologie est une page Web, celle-ci doit satisfaire au <a href="#">critère de succès 2.5.3 Étiquette dans le nom de WCAG 2.1</a>.</p> <p><b>Critère de succès 2.5.3 Étiquette dans le nom</b></p> <p><a href="#">Comprendre le critère de succès Étiquette dans le nom</a></p> <p><a href="#">Comment satisfaire au critère de succès Étiquette dans le nom</a></p> <p>(Niveau A)</p> <p>Pour les <a href="#">composants d'interface</a> utilisateur dont les <a href="#">étiquettes</a> contiennent du <a href="#">texte</a> ou du <a href="#">texte sous forme d'image</a>, le <a href="#">nom</a> contient le texte qui est présenté visuellement.</p> <p>Remarque: il est grandement conseillé de placer le texte de l'étiquette au début du nom.</p>	<p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC est une page Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que la page Web n'échoue pas au <a href="#">critère de succès 2.5.3 Étiquette dans le nom</a> des WCAG 2.1.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable n° 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable n° 1 est faux.</p>
<p><b>9.2.5.4 Activation par le mouvement</b></p> <p>Dans le cas où la technologie est une page Web, celle-ci doit satisfaire au <a href="#">critère de succès 2.5.4 Activation par le mouvement</a>.</p> <p><b>Critère de succès 2.5.4 Activation par le mouvement</b></p> <p><a href="#">Comprendre le critère de succès Activation par le mouvement</a></p> <p><a href="#">Comment satisfaire au critère de succès Activation par le mouvement</a></p> <p>(Niveau A)</p> <p>Les <a href="#">fonctions</a> activées en déplaçant le périphérique ou par le déplacement de l'utilisateur peuvent aussi être activées par les <a href="#">composants d'interface utilisateur</a>, et la réaction au mouvement peut être désactivée afin d'éviter le déclenchement accidentel, sauf lorsque:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Interface prise en charge: le mouvement est utilisé pour faire fonctionner la fonctionnalité au moyen d'une interface <a href="#">qui prend en charge l'accessibilité</a>;</li> <li>• Essentiel: le mouvement est <a href="#">essentiel</a> pour exécuter la fonction, et ce faisant, il invalide l'activité.</li> </ul>	<p><b>C.9.2.5.4 Activation par le mouvement</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC est une page Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que la page Web n'échoue pas au <a href="#">critère de succès 2.5.4 Activation par le mouvement des WCAG 2.1</a>.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable n° 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable n° 1 est faux.</p>
<b>9.3 Compréhensible</b>	<b>C.9.3 Compréhensible</b>
<b>9.3.1 Compréhensible</b>	<b>C.9.3.1 Compréhensible</b>
<b>9.3.1.1 Langue de la page</b>	<b>C.9.3.1.1 Langue de la page</b> Type d'évaluation

Clauses de la norme EN 301 549 2018	Détermination de la conformité
<p>Dans le cas où la technologie est une page Web, celle-ci doit satisfaire au <a href="#">critère de succès 3.1.1 Langue de la page</a>.</p> <p><b>Critère de succès 3.1.1 Langue de la page des WCAG 2.1</b></p> <p><a href="#">Comprendre le critère de succès Langue de la page</a></p> <p><a href="#">Comment satisfaire au critère de succès Langue de la page</a></p> <p>(Niveau A)</p> <p>La <a href="#">langue</a> par défaut de chaque <a href="#">page Web</a> peut être déterminée par un programme informatique.</p>	<p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC est une page Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que la page Web n'échoue pas au <a href="#">critère de succès 3.1.1 Langue de la page</a> des WCAG 2.1.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable n° 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable n° 1 est faux.</p>
<p><b>9.3.1.2 Langue d'un passage</b></p> <p>Dans le cas où la technologie est une page Web, celle-ci doit satisfaire au <a href="#">critère de succès 3.1.2 Langue d'un passage</a>.</p> <p><b>Critère de succès 3.1.2 Langue d'un passage de WCAG 2.1</b></p> <p><a href="#">Comprendre le critère de succès Langue d'un passage</a></p> <p><a href="#">Comment satisfaire au critère de succès Langue d'un passage</a></p> <p>(Niveau AA)</p> <p>La <a href="#">langue</a> de chaque passage ou expression du contenu peut être déterminée par <a href="#">un programme informatique</a> sauf pour un nom propre, pour un terme technique, pour un mot dont la langue est indéterminée ou pour un mot ou une expression faisant partie du langage courant de la langue utilisée dans le contexte immédiat.</p>	<p><b>C.9.3.1.2 Langue d'un passage</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC est une page Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que la page Web n'échoue pas au <a href="#">critère de succès 3.1.2 Langue d'un passage</a> des WCAG 2.1.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable no 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable no 1 est faux.</p>
<p><b>9.3.2 Prévisible</b></p>	<p><b>C.9.3.2 Prévisible</b></p>
<p><b>9.3.2.1 Cible de saisie</b></p> <p>Dans le cas où la technologie est une page Web, celle-ci doit satisfaire au <a href="#">critère de succès 3.2.1 Cible de saisie</a>.</p> <p><b>Critère de succès 3.2.1 Cible de saisie des WCAG 2.1</b></p> <p><a href="#">Comprendre le critère de succès Cible de saisie</a></p> <p><a href="#">Comment satisfaire au critère de succès Cible de saisie</a></p> <p>(Niveau A)</p> <p>Quand un <a href="#">composant de l'interface utilisateur</a> reçoit la cible de saisie, il ne doit pas amorcer un <a href="#">changement de contexte</a>.</p>	<p><b>C.9.3.2.1 Cible de saisie</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC est une page Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que la page Web n'échoue pas au <a href="#">critère de succès 3.2.1 Cible de saisie</a> des WCAG 2.1.</p>

Clauses de la norme EN 301 549 2018	Détermination de la conformité
	<p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable n° 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable n° 1 est faux.</p>
<p><b>9.3.2.2 À la saisie</b></p> <p>Dans le cas où la technologie est une page Web, celle-ci doit satisfaire au <a href="#">critère de succès À la saisie</a>.</p> <p><b>Critère de succès 3.2.2 À la saisie des WCAG 2.1</b></p> <p><a href="#">Comprendre le critère de succès À la saisie</a></p> <p><a href="#">Comment satisfaire au critère de succès À la saisie</a></p> <p>(Niveau A)</p> <p>Le changement de paramètre d'un <a href="#">composant d'interface utilisateur</a> ne doit pas amorcer de <a href="#">changement de contexte</a>, à moins que l'utilisateur n'ait été avisé de ce comportement avant d'utiliser le composant.</p>	<p><b>C.9.3.2.2 À la saisie</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC est une page Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que la page Web n'échoue pas au <a href="#">critère de succès 3.2.2 À la saisie</a> des WCAG 2.1.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable n° 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable n° 1 est faux.</p>
<p><b>9.3.2.3 Navigation cohérente</b></p> <p>Dans le cas où la technologie est une page Web, celle-ci doit satisfaire au <a href="#">critère de succès 3.2.3 Navigation cohérente</a>.</p> <p><b>Critère de succès 3.2.3 Navigation cohérente</b></p> <p><a href="#">Comprendre le critère de succès Navigation cohérente</a></p> <p><a href="#">Comment satisfaire au critère de succès Navigation cohérente</a></p> <p>(Niveau AA)</p> <p>Dans un <a href="#">ensemble de pages Web</a>, les mécanismes de navigation qui se répètent sur <a href="#">plusieurs pages Web</a> se présentent dans le <a href="#">même ordre relatif</a> chaque fois qu'ils sont répétés, à moins qu'un changement soit amorcé par l'utilisateur.</p>	<p><b>C.9.3.2.3 Navigation cohérente</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC est une page Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que la page Web n'échoue pas au <a href="#">critère de succès 3.2.3 Navigation cohérente</a> des WCAG 2.1.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable n° 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable n° 1 est faux.</p>
<p><b>9.3.2.4 Identification cohérente</b></p> <p>Dans le cas où la technologie est une page Web, celle-ci doit satisfaire au <a href="#">critère de succès 3.2.4 Identification cohérente</a>.</p> <p><b>Critère de succès 3.2.4 Identification cohérente</b></p> <p><a href="#">Comprendre le critère de succès Identification cohérente</a></p>	<p><b>C.9.3.2.4 Identification cohérente</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC est une page Web.</p>

Clauses de la norme EN 301 549 2018	Détermination de la conformité
<p><u>Comment satisfaire au critère de succès Identification cohérente</u></p> <p>(Niveau AA)</p> <p>Dans un <u>ensemble de pages Web</u>, les composants qui ont la même fonction sont identifiés de la même façon.</p>	<p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que la page Web n'échoue pas au <u>critère de succès 3.2.4 Identification cohérente</u> des WCAG 2.1.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable n° 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable n° 1 est faux.</p>
<p><b>9.3.3 Aide à la saisie</b></p>	<p><b>C.9.3.3 Aide à la saisie</b></p>
<p><b>9.3.3.1 Identification des erreurs</b></p> <p>Dans le cas où la technologie est une page Web, celle-ci doit satisfaire au <u>critère de succès 3.3.1 Identification des erreurs</u>.</p> <p><b>Critère de succès 3.3.1 Identification des erreurs</b></p> <p><u>Comprendre le critère de succès Identification des erreurs</u></p> <p><u>Comment satisfaire au critère de succès Identification des erreurs</u></p> <p>(Niveau A)</p> <p>Si une <u>erreur de saisie</u> est détectée automatiquement, l'élément en erreur est identifié et l'erreur est décrite à l'utilisateur sous forme de texte.</p>	<p><b>C.9.3.3.1 Identification des erreurs</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC est une page Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que la page Web n'échoue pas au <u>critère de succès 3.3.1 Identification des erreurs</u> des WCAG 2.1.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable n° 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable n° 1 est faux.</p>
<p><b>9.3.3.2 Étiquettes ou instructions</b></p> <p>Dans le cas où la technologie est une page Web, celle-ci doit satisfaire au <u>critère de succès 3.3.2 Étiquettes ou instructions</u>.</p> <p><b>Critère de succès 3.3.2 Étiquettes ou instructions</b></p> <p><u>Comprendre le critère de succès Étiquettes ou instructions</u></p> <p><u>Comment satisfaire au critère Étiquettes ou instructions</u></p> <p>(Niveau A)</p> <p>Des <u>étiquettes</u> sont présentées ou des instructions sont fournies quand un contenu requiert une saisie utilisateur.</p>	<p><b>C.9.3.3.2 Étiquettes ou instructions</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC est une page Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que la page Web n'échoue pas au <u>critère de succès 3.3.2 Étiquettes ou instructions</u> des WCAG 2.1.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable n° 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable n° 1 est faux.</p>

Clauses de la norme EN 301 549 2018	Détermination de la conformité
<p><b>9.3.3.3 Suggestion après une erreur</b></p> <p>Dans le cas où la technologie est une page Web, celle-ci doit satisfaire au <u>critère de succès 3.3.3 Suggestion après une erreur</u>.</p> <p><b>Critère de succès 3.3.3 Suggestion après une erreur des WCAG 2.1</b></p> <p><u>Comprendre le critère de succès Suggestion après une erreur</u></p> <p><u>Comment satisfaire au critère de succès Suggestion après une erreur</u></p> <p>(Niveau AA)</p> <p>Si une <u>erreur de saisie</u> est automatiquement détectée et que des suggestions de corrections sont connues, ces suggestions sont alors proposées à l'utilisateur à moins que cela puisse compromettre la sécurité ou la finalité du contenu.</p>	<p><b>C.9.3.3.3 Suggestion après une erreur</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC est une page Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que la page Web n'échoue pas au <u>critère de succès 3.3.3 Suggestion après une erreur</u> des WCAG 2.1.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable n° 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable n° 1 est faux.</p>
<p><b>9.3.3.4 Prévention des erreurs (juridiques, financières, de données)</b></p> <p>Dans le cas où la technologie est une page Web, celle-ci doit satisfaire au <u>critère de succès 3.3.4 Prévention des erreurs (juridiques, financières, de données)</u>.</p> <p><b>Critère de succès 3.3.4 Prévention des erreurs (juridiques, financières, de données) des WCAG 2.1</b></p> <p><u>Comprendre le critère de succès Prévention des erreurs (juridiques, financières, de données)</u></p> <p><u>Comment satisfaire au critère de succès Prévention des erreurs (juridiques, financières, de données)</u></p> <p>(Niveau AA)</p> <p>Pour les <u>pages Web</u> qui donnent lieu à des <u>engagements juridiques</u> ou à des transactions financières de la part de l'utilisateur qui soit modifient ou effacent des données <u>contrôlables par l'utilisateur</u> dans des systèmes de stockages de données, soit enregistrent les réponses de l'utilisateur à un test ou un examen, au moins l'une des conditions suivantes est vraie:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réversible: les actions d'envoi sont réversibles</li> <li>• Vérifiée: les données saisies par l'utilisateur sont vérifiées au niveau des erreurs de saisie et la possibilité est donnée à l'utilisateur de les corriger.</li> </ul>	<p><b>C.9.3.3.4 Prévention des erreurs (juridiques, financières, de données)</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC est une page Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que la page Web n'échoue pas au <u>critère de succès 3.3.4 Identification des erreurs</u> des WCAG 2.1.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable n° 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable n° 1 est faux.</p>

Clauses de la norme EN 301 549 2018	Détermination de la conformité
<ul style="list-style-type: none"> <li>Confirmée: un mécanisme est disponible pour revoir, confirmer et corriger les informations avant leur soumission finale.</li> </ul>	
<b>9.4 Robuste</b>	<b>C.9.4 Robuste</b>
<b>9.4.1 Compatible</b>	<b>C.9.4.1 Compatible</b>
<p><b>9.4.1.1 Analyse syntaxique</b></p> <p>Dans le cas où la technologie est une page Web, celle-ci doit satisfaire au <a href="#">critère de succès 4.1.1 Analyse syntaxique</a>.</p> <p><b>Critère de succès 4.1.1 Analyse syntaxique des WCAG 2.1</b></p> <p><a href="#">Comprendre le critère de succès Analyse syntaxique</a></p> <p><a href="#">Comment satisfaire au critère de succès Analyse syntaxique</a></p> <p>(Niveau A)</p> <p>À moins que les spécifications ne le permettent, dans un contenu implémenté via un langage de balisage, les éléments ont des balises de début et de fin complètes, ils sont imbriqués conformément à leurs spécifications, ils ne contiennent pas d'attributs dupliqués et chaque ID est unique.</p> <p>REMARQUE: Les balises de début et de fin auxquelles il manque un caractère critique, comme une parenthèse fermante ou un guillemet de valeur d'attribut mal appropriée, sont considérées incomplètes.</p>	<p><b>C.9.4.1.1 Analyse syntaxique</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC est une page Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que la page Web n'échoue pas au <a href="#">critère de succès 4.1.1 Analyse syntaxique</a> des WCAG 2.1.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable n° 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable n° 1 est faux.</p>
<p><b>9.4.1.2 Nom, rôle et valeur</b></p> <p>Dans le cas où la technologie est une page Web, celle-ci doit satisfaire au <a href="#">critère de succès 4.1.2 Nom, rôle et valeur</a>.</p> <p><b>Critère de succès 4.1.2 Nom, rôle et valeur des WCAG 2.1</b></p> <p><a href="#">Comprendre le critère de succès Nom, rôle et valeur</a></p> <p><a href="#">Comment satisfaire au critère de succès Nom, rôle et valeur</a></p> <p>(Niveau A)</p> <p>Pour tout <a href="#">composant d'interface utilisateur</a> (comprenant, mais n'étant pas limité aux éléments de formulaire, liens et composants générés par des scriptes), le <b>nom</b> et le <b>rôle</b> peuvent être <a href="#">déterminés par un programme informatique</a> ; les états, les propriétés et les valeurs qui peuvent être paramétrés par l'utilisateur peuvent être <a href="#">définis par un programme informatique</a> ; et la notification des changements</p>	<p><b>C.9.4.1.2 Nom, rôle et valeur</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC est une page Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que la page Web n'échoue pas au <a href="#">critère de succès 4.1.2 Nom, rôle et valeur</a> des WCAG 2.1.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable no 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable no 1 est faux.</p>

Clauses de la norme EN 301 549 2018	Détermination de la conformité
<p>de ces éléments est disponible aux <a href="#">agents utilisateurs</a>, incluant les <a href="#">technologies d'assistance</a>.</p> <p>Remarque: Ce critère de succès s'adresse d'abord aux auteurs de sites Web qui développent ou programment leurs propres composants d'interface utilisateur. Les contrôles HTML standards se conforment déjà à ce critère de succès lorsqu'ils sont utilisés conformément à la spécification.</p>	
<p><b>9.4.1.3 Messages d'état</b></p> <p>Dans le cas où la technologie est une page Web, celle-ci doit satisfaire au <a href="#">critère de succès 4.1.3 Messages d'état</a>.</p> <p><b>Critère de succès 4.1.3 Messages d'état</b></p> <p><a href="#">Comprendre le critère de succès Messages d'état</a></p> <p><a href="#">Comment satisfaire au critère de succès Messages d'état</a></p> <p>(Niveau AA)</p> <p>Dans les contenus implémentés à l'aide d'un langage de balisage, les <a href="#">messages d'état</a> peuvent être <a href="#">déterminés par un programme informatique</a> à l'aide de <a href="#">rôles</a> ou de propriétés, de sorte qu'ils puissent être présentés à l'utilisateur au moyen de <a href="#">technologies d'assistance</a> sans cible de saisie.</p>	<p><b>C.9.4.1.3 Messages d'état</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC est une page Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que la page Web n'échoue pas au <a href="#">critère de succès 4.1.3 Messages d'état</a> des WCAG 2.1.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable n° 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable n° 1 est faux.</p>
<p><b>9.5 Exigences de conformité aux WCAG</b></p> <p>Dans le cas où la technologie est une page Web, celle-ci doit satisfaire aux cinq exigences de conformité aux WCAG 2.1 de niveau AA énumérées ci-dessous [5].</p> <p>Niveau de conformité</p> <p>Pages complètes</p> <p>Processus complets</p> <p>L'usage des technologies selon des méthodes exclusivement compatibles avec l'accessibilité</p> <p>Non-interférence</p> <p>REMARQUE 1: Une page Web qui satisfait aux exigences 9.1 à 9.4, ou lorsqu'une version de remplacement conforme au niveau AA (tel que défini dans la WCAG 2.1[5]) est fournie, satisfera à l'exigence de conformité 1.</p> <p>REMARQUE 2: Selon le W3C: « Les WCAG 2.1 élargissent les Directives pour l'accessibilité des contenus Web 2.0[4], qui ont été publiées comme Recommandation du W3C en décembre 2008. Le contenu qui est conforme aux WCAG 2.1 est également conforme aux WCAG 2.0, et, par conséquent, aux politiques qui font référence aux WCAG 2.0. » [4]</p>	<p><b>C.9.5 Exigences de conformité aux WCAG</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p><b>1. La TIC est une page Web.</b></p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que la page Web satisfait à l'exigence de conformité aux WCAG 2.1 [5] « 1: Niveau de conformité » au niveau AA.</p> <p>2. Vérifier que la page Web satisfait à l'exigence de conformité aux WCAG 2.1 [5] « 2: Pages complètes ».</p> <p>3. Vérifier que la page Web satisfait à l'exigence de conformité aux WCAG 2.1 [5] « 3: Processus complets ».</p> <p>4. Vérifier que la page Web satisfait à l'exigence de conformité aux WCAG 2.1</p>

Clauses de la norme EN 301 549 2018	Détermination de la conformité
<p>REMARQUE 3: L'exigence de conformité 5 stipule que tout le contenu de la page, y compris le contenu dont on ne dépend pas autrement pour atteindre la conformité, respecte les clauses 9.1.4.2, 9.2.1.2, 9.2.2.2 et 9.2.3.1.</p> <p>Exigences de conformité aux WCAG 2.1 de niveau AA[5]</p>	<p>[5] « 4: L'usage des technologies selon des méthodes exclusivement compatibles avec l'accessibilité ».</p> <p>5. Vérifier que la page Web satisfait à l'exigence de conformité aux WCAG 2.1 [5] « 5: Non-interférence ».</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: Tous les énoncés testables sont vrais.</p> <p>Échec: N'importe quel énoncé testable est faux.</p>
<p><b>10 Contenu non Web</b></p>	<p><b>C.10 Contenu non Web</b></p>
<p><b>10.0 Généralités (information)</b></p> <p>Les exigences énoncées à la clause 10 s'appliquent aux documents:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• qui ne sont pas des pages Web;</li> <li>• qui ne sont pas intégrés dans des pages Web;</li> <li>• qui sont intégrés dans des pages Web, qui ne sont pas utilisés dans le rendu et qui ne sont pas destinés à être rendus avec la page Web dans laquelle ils sont intégrés.</li> </ul> <p>L'article 9 prévoit les exigences de conformité des documents qui se trouvent dans des pages Web ou qui sont intégrés dans des pages Web, et qui sont utilisés dans le rendu ou qui sont destinés à être rendus avec la page Web dans laquelle ils sont intégrés.</p> <p>REMARQUE 1: Voici quelques exemples de documents: lettres, feuilles de calcul, messages électroniques, livres, images, présentations et films qui sont associés à un agent utilisateur comme un lecteur de documents, un éditeur ou un lecteur multimédia.</p> <p>REMARQUE 2: Un document peut être composé de plusieurs fichiers, comme du contenu vidéo, des sous-titres, etc. La plupart du temps, cela n'est pas apparent pour l'utilisateur final qui parcourt le document/contenu.</p> <p>REMARQUE 3: Les documents nécessitent un agent utilisateur pour que le contenu soit présenté à l'utilisateur. Les exigences relatives aux agents utilisateurs se trouvent à la clause 11.</p> <p>REMARQUE 4: Les exigences relatives au contenu qui fait partie du logiciel se trouvent à la clause 11.</p>	<p><b>C.10.0 Généralités (information)</b></p>

Clauses de la norme EN 301 549 2018	Détermination de la conformité
<p>REMARQUE 5: Les critères de succès énoncés à la clause 10 visent à s'harmoniser avec la Note du groupe de travail [i.26] produite par le <a href="#">WCAG2ICT Task Force</a> du W3C.</p>	
<p><b>10.1 Perceptible</b></p>	<p><b>C.10.1 Perceptible</b></p>
<p><b>10.1.1 Équivalents textuels</b></p>	<p><b>C.10.1.1 Équivalents textuels</b></p>
<p><b>10.1.1.1 Contenu non textuel</b></p> <p>Dans le cas où la technologie n'est pas un document Web, celle-ci doit satisfaire au <a href="#">critère de succès 1.1.1 Contenu non textuel</a>.</p> <p>REMARQUE: Les CAPTCHAS n'apparaissent pas actuellement hors du Web. Cependant, s'ils apparaissent, ce conseil est pertinent.</p> <p><b>Critère de succès 1.1.1 Contenu non textuel des WCAG 2.1</b></p> <p><a href="#">Comprendre le critère de succès Contenu non textuel</a></p> <p><a href="#">Comment satisfaire au critère de succès Contenu non textuel</a></p> <p>(Niveau A)</p> <p>Tout <a href="#">contenu non textuel</a> présenté à l'utilisateur comme <a href="#">équivalent textuel</a> à l'exception des situations énumérées ci-dessous.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Composant d'interface ou de saisie: si le contenu non textuel est un composant d'interface ou s'il permet la saisie d'informations par l'utilisateur, alors il a un <a href="#">nom</a> qui décrit sa fonction. (Se référer au <a href="#">critère de succès 4.1.2</a> pour des exigences supplémentaires à propos des composants d'interface utilisateur ou des contenus qui permettent la saisie d'informations par l'utilisateur.)</li> <li>• Média temporel: si le contenu non textuel est un média temporel, alors l'équivalent textuel fournit au moins une identification descriptive du contenu non textuel. (Reportez-vous à la <a href="#">Ligne directrice 1.2</a> pour obtenir d'autres exigences relatives aux médias.)</li> <li>• Test: si le contenu non textuel est un test ou un exercice qui serait invalide s'il était présenté en <a href="#">texte</a>, alors l'équivalent textuel fournit au moins une identification descriptive du contenu non textuel.</li> <li>• Contenu sensoriel: si le contenu non textuel vise d'abord à créer une <a href="#">expérience sensorielle spécifique</a>, l'équivalent textuel fournit au moins une identification descriptive de ce contenu non textuel.</li> <li>• <a href="#">CAPTCHA</a>: si ce contenu non textuel vise à confirmer que le contenu est consulté par une personne plutôt</li> </ul>	<p><b>C.10.1.1.1 Contenu non textuel</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC n'est pas un document Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que le document n'échoue pas au <a href="#">critère de succès 1.1.1 Contenu non textuel</a> des WCAG 2.1.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable n° 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable n° 1 est faux.</p>

Clauses de la norme EN 301 549 2018	Détermination de la conformité
<p>que par un ordinateur, alors un équivalent textuel est fourni pour identifier et décrire la fonction du contenu non textuel, et d'autres formes du CAPTCHA sont proposées pour différents types de perception sensorielle afin d'accommoder différents types de limitations fonctionnelles.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Décoration, formatage, invisibilité: si le contenu non textuel est <u>purement décoratif</u>, s'il est utilisé seulement pour un formatage visuel ou s'il n'est pas présenté à l'utilisateur, alors il est implémenté de manière à être ignoré par les <u>technologies d'assistance</u>.</li> </ul>	
<p><b>10.1.2 Médias temporels</b></p>	<p><b>C.10.1.2 Médias temporels</b></p>
<p><b>10.1.2.1 Contenu seulement audio ou vidéo (pré-enregistré)</b></p> <p>Dans le cas où la technologie n'est pas un document Web, celle-ci doit satisfaire au <u>critère de succès 1.2.1 Contenu seulement audio ou vidéo (pré-enregistré)</u>.</p> <p>REMARQUE: Le média de remplacement peut être fourni directement dans le document – ou fourni dans une version de remplacement qui satisfait au critère de succès.</p> <p><b>Critère de succès 1.2.1 Contenu seulement audio ou vidéo (pré-enregistré)</b></p> <p><u>Comprendre le critère de succès seulement audio et vidéo (pré-enregistré)</u></p> <p><u>Comment satisfaire au critère de succès Contenu seulement audio ou vidéo (pré-enregistré)</u></p> <p>(Niveau A)</p> <p>Pour des médias <u>pré-enregistrés seulement audio</u> et <u>pré-enregistrés seulement vidéo</u>, sauf si l'audio ou la vidéo sont un <u>média de remplacement pour un texte</u> et qu'ils sont clairement identifiés comme tels:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contenu pré-enregistré seulement audio: fournir une <u>version de remplacement pour un média temporel</u>, présentant une information équivalente au contenu seulement audio.</li> <li>• Contenu pré-enregistré seulement vidéo: fournir, soit une version de remplacement pour un média temporel, soit une piste audio (présentant une information équivalente) pour un contenu pré-enregistré seulement vidéo.</li> </ul>	<p><b>C.10.1.2.1 Contenu seulement audio ou vidéo (pré-enregistré)</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC n'est pas un document Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que le document n'échoue pas au <u>critère de succès 1.2.1 Contenu seulement audio ou vidéo (pré-enregistré) des WCAG 2.1</u>.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable no 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable no 1 est faux.</p>

Clauses de la norme EN 301 549 2018	Détermination de la conformité
<p><b>10.1.2.2 Sous-titres (pré-enregistrés)</b></p> <p>Dans le cas où la technologie n'est pas un document Web, celle-ci doit satisfaire au <a href="#">critère de succès 1.2.2 Sous-titres (pré-enregistrés)</a>.</p> <p>REMARQUE: La définition de « sous-titres » donnée par les WCAG 2.1 précise que « dans certains pays, les sous-titres sont appelés <i>captions</i> et <i>subtitles</i> ». On les appelle aussi parfois « sous-titres pour malentendants ». Selon la définition des WCAG 2.1, pour satisfaire à ce critère de succès, qu'il s'agisse de captions ou de subtitles, les sous-titres doivent fournir un « visuel synchronisé ou équivalent textuel pour l'information audio avec ou sans paroles nécessaires à la compréhension du contenu d'un média », lorsque l'information sans paroles comprend des « effets sonores, de la musique, des rires, l'identification et le positionnement des interlocuteurs ».</p> <p><b>Critère de succès 1.2.2 Sous-titres (pré-enregistrés)</b></p> <p><a href="#">Comprendre le critère de succès 1.2.2 Sous-titres (pré-enregistrés)</a></p> <p><a href="#">Comment satisfaire au critère Sous-titres (pré-enregistrés)</a></p> <p>(Niveau A)</p> <p>Fournir des <a href="#">sous-titres</a> pour tout contenu <a href="#">audio pré-enregistré</a> dans un média <a href="#">synchronisé</a>, excepté lorsque le média est un <a href="#">média de remplacement pour un texte</a> et qu'il est clairement identifié comme tel.</p>	<p><b>C.10.1.2.2 Sous-titres (pré-enregistrés)</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC n'est pas un document Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que le document n'échoue pas au <a href="#">critère de succès 1.2.2 Sous-titres (pré-enregistrés)</a> des WCAG 2.1.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable no 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable no 1 est faux.</p>
<p><b>10.1.2.3 Audio-description ou version de remplacement pour un média temporel (pré-enregistré)</b></p> <p>Lorsque la technologie n'est pas un document Web, celle-ci doit satisfaire au <a href="#">critère de succès 1.2.3 audio-description ou version de remplacement pour un média temporel (pré-enregistré)</a>.</p> <p>REMARQUE 1: La définition des WCAG 2.1 précise qu'« audio-description » est également nommée « vidéo-description » et « narration descriptive ».</p> <p>REMARQUE 2: Des pistes audio secondaires ou de remplacement sont couramment utilisées à cette fin.</p> <p><b>Critère de succès 1.2.3 audio-description ou version de remplacement pour un média temporel (pré-enregistré)</b></p>	<p><b>C.10.1.2.3 Audio-description ou version de remplacement pour un média temporel (pré-enregistré)</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC n'est pas un document Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que le document n'échoue pas au <a href="#">critère de succès 1.2.3 audio-description ou version de remplacement pour un média temporel (pré-enregistré)</a> des WCAG 2.1.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable no 1 est vrai.</p>

Clauses de la norme EN 301 549 2018	Détermination de la conformité
<p><u>Comprendre le critère de succès 1.2.3 audio-description ou version de remplacement pour un média temporel (pré-enregistré)</u></p> <p><u>Comment satisfaire au critère 1.2.3 audio-description ou version de remplacement pour un média temporel (pré-enregistré)</u></p> <p>(Niveau A)</p> <p>Fournir une version de <u>remplacement pour un média temporel</u> ou une audio-description du contenu <u>vidéo</u> pré-enregistré pour un <u>média synchronisé</u>, excepté quand le média est un <u>média de remplacement pour un texte</u> et qu'il est clairement identifié comme tel.</p>	<p>Échec: L'énoncé testable no 1 est faux.</p>
<p><b>10.1.2.4 Sous-titres (en direct)</b></p> <p>Dans le cas où la technologie n'est pas un document Web, celle-ci doit satisfaire au <u>critère de succès 1.2.4 Sous-titres (en direct)</u>.</p> <p>REMARQUE: La définition de « sous-titres » donnée par les WCAG 2.1 précise que « dans certains pays, les sous-titres sont appelés <i>captions</i> et <i>subtitles</i> ». On les appelle aussi parfois « sous-titres pour malentendants ». Selon la définition des WCAG 2.1, pour satisfaire à ce critère de succès, qu'il s'agisse de captions ou de subtitles, les sous-titres doivent fournir un « visuel synchronisé ou équivalent textuel pour l'information audio avec ou sans paroles nécessaires à la compréhension du contenu d'un média », lorsque l'information sans paroles comprend des « effets sonores, de la musique, des rires, l'identification et le positionnement des interlocuteurs ».</p> <p><b>Critère de succès 1.2.4 Sous-titres (en direct) des WCAG 2.1</b></p> <p><u>Comprendre le critère de succès Sous-titres (en direct)</u></p> <p><u>Comment satisfaire au critère de succès Sous-titres (en direct)</u></p> <p>(Niveau AA)</p> <p>Fournir des <u>sous-titres</u> pour tout contenu <u>audio en direct</u>, sous forme de <u>média synchronisé</u>.</p>	<p><b>C.10.1.2.4 Sous-titres (en direct)</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC n'est pas un document Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que le document n'échoue pas au <u>critère de succès 1.2.4 Sous-titres (en direct)</u> des WCAG 2.1.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable no 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable no 1 est faux.</p>
<p><b>10.1.2.5 Audio-description (pré-enregistrée)</b></p> <p>Dans le cas où la technologie n'est pas un document Web, celle-ci doit satisfaire au <u>critère de succès 1.2.5 audio-description (pré-enregistrée)</u>.</p>	<p><b>C.10.1.2.5 Audio-description (pré-enregistrée)</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p>

Clauses de la norme EN 301 549 2018	Détermination de la conformité
<p>REMARQUE 1: La définition des WCAG 2.1 précise qu'une «audio-description» est également nommée « vidéo-description » et « narration descriptive ».</p> <p>REMARQUE 2: Des pistes audio secondaires ou de remplacement sont couramment utilisées à cette fin.</p> <p><b>Critère de succès 1.2.5 audio-description (pré-enregistrée)</b></p> <p><u>Comprendre le critère de succès audio-description (pré-enregistrée)</u></p> <p><u>Comment satisfaire au critère audio-description (pré-enregistrée)</u></p> <p>(Niveau AA)</p> <p>Fournir une <u>audio-description</u> pour tout contenu <u>vidéo pré-enregistré</u>, sous forme de <u>média synchronisé</u>.</p>	<p>1. La TIC n'est pas un document Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que le document n'échoue pas au <u>critère de succès 1.2.5 audio-description (pré-enregistrée)</u> des WCAG 2.1.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable no 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable no 1 est faux.</p>
<p><b>10.1.3 Adaptable</b></p>	<p><b>C.10.1.3 Adaptable</b></p>
<p><b>10.1.3.1 Information et relations</b></p> <p>Dans le cas où la technologie n'est pas un document Web, celle-ci doit satisfaire au <u>critère de succès 1.3.1 Information et relations</u>.</p> <p><b>Critère de succès 1.3.1 Information et relations des WCAG 2.1</b></p> <p><u>Comprendre le critère de succès Information et relations</u></p> <p><u>Comment satisfaire au critère de succès Information et relations</u></p> <p>(Niveau A)</p> <p>L'information, la <u>structure</u> et les <u>relations</u> véhiculées par la <u>présentation</u> peuvent être déterminées par <u>un programme informatique</u> ou sont disponibles sous forme de texte.</p>	<p><b>C.10.1.3.1 Information et relations</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC n'est pas un document Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que le document n'échoue pas au <u>critère de succès 1.3.1 Information et relations</u> des WCAG 2.1.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable n° 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable n° 1 est faux.</p>
<p><b>10.1.3.2 Ordre séquentiel logique</b></p> <p>Dans le cas où la TIC est un document hors ligne, elle remplit le <u>critère de succès 1.3.2 Ordre séquentiel logique des WCAG 2.1</u>.</p> <p><b>Critère de succès 1.3.2 Ordre séquentiel logique des WCAG 2.1</b></p> <p><u>Comprendre l'ordre séquentiel logique</u></p> <p><u>Comment satisfaire au critère Ordre séquentiel logique</u></p>	<p><b>C.10.1.3.2 Ordre séquentiel logique</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC n'est pas un document Web.</p> <p>Procédure</p>

Clauses de la norme EN 301 549 2018	Détermination de la conformité
<p>(Niveau A)</p> <p>Lorsque l'ordre de présentation du contenu affecte sa signification, un <u>ordre de lecture correct</u> peut être <u>déterminé par un programme informatique</u>.</p>	<p>1. Vérifier que le logiciel n'échoue pas au <u>critère de succès 1.3.2 Ordre séquentiel logique des WCAG 2.1</u>.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable no 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable no 1 est faux.</p>
<p><b>10.1.3.3 Caractéristiques sensorielles</b></p> <p>Dans le cas où la TIC est un document hors ligne, elle remplit le <u>critère de succès 1.3.3 Caractéristiques sensorielles des WCAG 2.1</u>.</p> <p><b>Critère de succès 1.3.3 Caractéristiques sensorielles des WCAG 2.1</b></p> <p><u>Comprendre les caractéristiques sensorielles</u></p> <p><u>Comment satisfaire au critère Caractéristiques sensorielles</u></p> <p>(Niveau A)</p> <p>Les instructions données pour la compréhension et l'utilisation du contenu ne doivent pas reposer uniquement sur les caractéristiques sensorielles des éléments comme la forme, la couleur, la taille, l'emplacement visuel, l'orientation ou le son.</p> <p>Remarque: Pour les exigences liées à la couleur, se référer à la <u>Règle 1.4</u>.</p>	<p><b>C.10.1.3.3 Caractéristiques sensorielles</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC n'est pas un document Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que le document n'échoue pas au <u>critère de succès 1.3.3 Caractéristiques sensorielles des WCAG 2.1</u>.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable n° 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable n° 1 est faux.</p>
<p><b>10.1.3.4 Orientation</b></p> <p>Dans le cas où la TIC est un document hors ligne, elle remplit le <u>critère de succès 1.3.4 Orientation des WCAG 2.1</u>.</p> <p><b>Critère de succès 1.3.4 Orientation des WCAG 2.1</b></p> <p><u>Comprendre l'orientation</u></p> <p><u>Comment satisfaire au critère Orientation</u></p> <p>(Niveau AA)</p> <p>Le contenu ne limite pas son affichage et son fonctionnement à une seule orientation d'affichage, comme le portrait ou le paysage, à moins qu'une orientation d'affichage spécifique soit <u>essentielle</u>.</p> <p>Remarque: Parmi les exemples où une orientation particulière de l'affichage peut être essentielle, on retrouve les chèques de banque, une application de piano, des diapositives pour un projecteur ou un téléviseur, ou un contenu de réalité virtuelle où l'orientation binaire de l'affichage n'est pas applicable.</p>	<p><b>C.10.1.3.4 Orientation</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables:</p> <p>1. La TIC n'est pas un document Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que le document n'échoue pas au <u>critère de succès 1.3.4 Orientation des WCAG 2.1</u>.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable n° 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable n° 1 est faux.</p>

Clauses de la norme EN 301 549 2018	Détermination de la conformité
<p><b>10.1.3.5 Finalité d'un champ de saisie</b></p> <p>Dans le cas où la TIC est un document hors ligne, elle remplit le <a href="#">critère de succès 1.3.5 Finalité d'un champ de saisie des WCAG 2.1</a>.</p> <p><b>Critère de succès 1.3.5 Finalité d'un champ de saisie des WCAG 2.1</b></p> <p><a href="#">Comprendre la Finalité d'un champ de saisie</a></p> <p><a href="#">Comment satisfaire au critère Finalité d'un champ de saisie</a></p> <p>(Niveau AA)</p> <p>La fonction de chaque champ de saisie recueillant de l'information sur l'utilisateur peut être <a href="#">déterminée par un programme informatique</a> lorsque:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le champ de saisie sert à une fin indiquée dans la section <a href="#">Fonctions de saisie des composants de l'interface utilisateur</a>;</li> <li>• Le contenu est mis en œuvre à l'aide de technologies permettant de déterminer la signification attendue des données de saisie des formulaires.</li> </ul>	<p><b>C.10.1.3.5 Finalité d'un champ de saisie</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC n'est pas un document Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que le document n'échoue pas au <a href="#">critère de succès 1.3.5 Finalité d'un champ de saisie des WCAG 2.1</a>.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable n° 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable n° 1 est faux.</p>
<p><b>10.1.4 Reconnaissable</b></p>	<p><b>C.10.1.4 Reconnaissable</b></p>
<p><b>10.1.4.1 Utilisation de la couleur</b></p> <p>Dans le cas où la TIC est un document hors ligne, elle remplit le <a href="#">critère de succès 1.4.1 Utilisation de la couleur des WCAG 2.1</a>.</p> <p><b>Critère de succès 1.4.1 Utilisation de la couleur des WCAG 2.1</b></p> <p><a href="#">Comprendre l'utilisation de la couleur</a></p> <p><a href="#">Comment satisfaire au critère Utilisation de la couleur</a></p> <p>(Niveau A)</p> <p>La couleur n'est pas utilisée comme la seule façon de véhiculer de l'information, d'indiquer une action, de solliciter une réponse ou de distinguer un élément visuel.</p> <p>Remarque : Ce critère de succès traite spécifiquement de la perception des couleurs. Les autres formes de perception sont traitées à la <a href="#">règle 1.3</a> comme l'accès à la couleur par un programme informatique et les autres formes de codage de la présentation visuelle.</p>	<p><b>C.10.1.4.1 Utilisation de la couleur</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC n'est pas un document Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que le document n'échoue pas au <a href="#">critère de succès 1.4.1 Utilisation de la couleur des WCAG 2.1</a>.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable n° 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable n° 1 est faux.</p>

Clauses de la norme EN 301 549 2018	Détermination de la conformité
<p><b>10.1.4.2 Contrôle du son</b></p> <p>Lorsque la TIC est un document hors ligne, elle doit satisfaire au critère de succès indiqué dans le tableau 10.1.</p> <p><b>Tableau 10.1: Critère de succès du document: Contrôle du son</b></p> <p>Si la lecture d'un fichier audio tiré d'un document dure plus de 3 secondes, un <a href="#">mécanisme</a> est disponible pour le mettre en pause, l'arrêter ou pour en contrôler le volume de façon indépendante du niveau de volume du système général.</p> <p>REMARQUE 1: Puisque toute partie d'un document ne satisfaisant pas à ce critère de succès peut interférer avec la capacité de l'utilisateur à exploiter le document entier, tout le contenu présent dans le document (qu'il soit utilisé pour satisfaire à d'autres critères de succès ou non) doit satisfaire à ce critère de succès.</p> <p>REMARQUE 2: Ce critère de succès est identique au <a href="#">critère de succès 1.4.2 Contrôle du son des WCAG 2.1</a>, après remplacement de « sur une page Web » par « sur un document », de « tout contenu » par « toute partie d'un document », de « page entière » par « document entier », de « sur la page Web » par « sur le document », après suppression de « Voir l'exigence de conformité 5: Non-interférence » et après l'ajout de la note 1.</p> <p><b>Critère de succès 1.4.2 Contrôle du son des WCAG 2.1</b></p> <p><a href="#">Comprendre le contrôle du son</a></p> <p><a href="#">Comment satisfaire au critère Contrôle du son</a></p> <p>(Niveau A)</p>	<p><b>C.10.1.4.2 Contrôle du son</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC n'est pas un document Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que le document n'échoue pas au critère de succès indiqué dans le tableau 10.1.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable no 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable no 1 est faux.</p>
<p><b>10.1.4.3 Contraste (minimum)</b></p> <p>Dans le cas où la TIC est un document hors ligne, elle remplit le <a href="#">critère de succès 1.4.3 Contraste des WCAG 2.1</a>.</p> <p><b>Critère de succès 1.4.3 Contraste (minimum) des WCAG 2.1</b></p> <p><a href="#">Comprendre le contraste (minimum)</a></p> <p><a href="#">Comment satisfaire au critère Contraste (minimum)</a></p> <p>(Niveau AA)</p> <p>La présentation visuelle du <a href="#">texte</a> et du <a href="#">texte sous forme d'image</a> a un <a href="#">rapport de contraste</a> d'au moins 4,5:1, sauf dans les cas suivants:</p>	<p><b>C.10.1.4.3 Contraste (minimum)</b></p> <p>Type d'évaluation: Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1. La TIC n'est pas un document Web.</li> </ul> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que le document n'échoue pas au <a href="#">critère de succès 1.4.3 Contraste (minimum) des WCAG 2.1</a>.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable no 1 est vrai.</p>

Clauses de la norme EN 301 549 2018	Détermination de la conformité
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Texte agrandi: le <a href="#">texte agrandi</a> et le texte agrandi sous forme d'image ont un rapport de contraste d'au moins 3:1;</li> <li>• Texte décoratif: aucune exigence de contraste pour le texte ou le texte sous forme d'image qui fait partie d'un <a href="#">composant d'interface utilisateur</a> inactif, qui est <a href="#">purement décoratif</a>, qui est invisible pour tous ou qui est une partie d'une image contenant un autre contenu significatif.</li> <li>• Logotypes: aucune exigence de contraste pour le texte faisant partie d'un logo ou d'un nom de marque.</li> </ul>	<p>Échec: L'énoncé testable n<sup>o</sup> 1 est faux.</p>
<p><b>10.1.4.4 Redimensionnement du texte</b></p> <p>Dans le cas où la TIC est un document hors ligne, elle remplit le <a href="#">critère de succès 1.4.4 Redimensionnement du texte des WCAG 2.1</a>.</p> <p>REMARQUE 1: Les contenus pour lesquels il existe des lecteurs de logiciels, des visualiseurs ou des éditeurs dotés d'une fonction de zoom de 200% répondraient automatiquement à ce critère de succès lorsqu'ils sont utilisés avec ces lecteurs, à moins que le contenu ne fonctionne pas avec le zoom.</p> <p>REMARQUE 2: Ce critère de succès concerne la capacité de permettre aux utilisateurs d'agrandir le texte à l'écran au moins jusqu'à 200% sans avoir besoin d'avoir recours à des technologies d'assistance. Cela signifie que l'application fournit un moyen d'agrandir le texte à 200% (zoom ou autre) sans perte de contenu ou de fonctionnalité ou que l'application fonctionne avec les fonctions de la plateforme qui répondent à cette exigence.</p> <p><b>Critère de succès 1.4.4 Redimensionnement du texte des WCAG 2.1</b></p> <p><a href="#">Comprendre le redimensionnement du texte</a></p> <p><a href="#">Comment satisfaire au critère Redimensionnement du texte</a></p> <p>(Niveau AA)</p> <p>À l'exception des <a href="#">sous-titres</a> et du <a href="#">texte sous forme d'image</a>, le <a href="#">texte</a> peut être redimensionné jusqu'à 200% sans l'aide d'une <a href="#">technologie d'assistance</a> et sans perte de contenu ou de fonctionnalité.</p>	<p><b>C.10.1.4.4 Redimensionnement du texte</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC n'est pas un document Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que le document n'échoue pas au <a href="#">critère de succès 1.4.4 Redimensionnement du texte des WCAG 2.1</a>.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable n<sup>o</sup> 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable n<sup>o</sup> 1 est faux.</p>
<p><b>10.1.4.5 Texte sous forme d'image</b></p> <p>Dans le cas où la TIC est un document hors ligne, elle remplit le <a href="#">critère de succès 1.4.5 Texte sous forme d'image des WCAG 2.1</a>.</p>	<p><b>C.10.1.4.5 Texte sous forme d'image</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p>

Clauses de la norme EN 301 549 2018	Détermination de la conformité
<p><b>Critère de succès 1.4.5 Texte sous forme d'image des WCAG 2.1</b></p> <p><u>Comprendre le texte sous forme d'image</u></p> <p><u>Comment satisfaire au critère Texte sous forme d'image</u></p> <p>(Niveau AA)</p> <p>Si les technologies utilisées peuvent réaliser la présentation visuelle, le <u>texte</u> est utilisé pour véhiculer de l'information plutôt que du <u>texte sous forme d'image</u>, sauf dans les cas suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnalisable: Le texte sous forme d'image peut être <u>personnalisé visuellement</u> selon les exigences de l'utilisateur;</li> <li>• Essentielle: Une présentation spécifique du texte est <u>essentielle</u> à l'information véhiculée.</li> </ul> <p>Remarque: Les logotypes sont considérés comme essentiels (le texte qui fait partie d'un logo ou d'un nom de marque).</p>	<p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC n'est pas un document Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que le document n'échoue pas au <u>critère de succès 1.4.5 Texte sous forme d'image des WCAG 2.1</u>.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable n° 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable n° 1 est faux.</p>
<p><b>10.1.4.10 Redisposition</b></p> <p>Lorsque la TIC est un document hors ligne, elle doit satisfaire au critère de succès indiqué dans le tableau 10.2.</p> <p><b>Tableau 10.2: Critère de succès du document: Redisposition</b></p> <p>Le contenu peut être présenté sans perte d'information ou de fonctionnalité et sans nécessiter de défilement en deux dimensions en ce qui a trait aux éléments suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contenu à défilement vertical d'une largeur équivalente à 320 <u>pixels CSS</u>;</li> <li>• Contenu à défilement horizontal d'une hauteur équivalente à 256 <u>pixels CSS</u>.</li> </ul> <p>À l'exception des parties du contenu qui nécessitent une mise en page bidimensionnelle aux fins de l'utilisation ou de la signification.</p> <p>REMARQUE 1: 320 pixels CSS équivalent à une largeur de fenêtre de départ de 1 280 pixels CSS avec un zoom de 400%. Pour les documents qui sont conçus pour défiler horizontalement (par exemple avec du texte vertical), les 256 pixels CSS équivalent à une hauteur de fenêtre de départ de 1 024 pixels avec un zoom de 400%.</p> <p>REMARQUE 2: Les exemples de contenu qui nécessitent une mise en page bidimensionnelle sont les images, les cartes, les diagrammes, les vidéos, les jeux, les présentations, les tableaux de données et les interfaces où il est nécessaire de</p>	<p><b>C.10.1.4.10 Redisposition</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC n'est pas un document Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que le document n'échoue pas au critère de succès indiqué dans le tableau 10.2.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable n° 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable n° 1 est faux.</p>

Clauses de la norme EN 301 549 2018	Détermination de la conformité
<p>garder les barres d'outils en vue pendant la manipulation du contenu.</p> <p>REMARQUE 3: Ce critère de succès est identique au <a href="#">critère de succès 1.4.10 Redisposition des WCAG 2.1</a> après remplacement des notes originales des WCAG 2.1 par les notes 1 et 2 ci-dessus.</p> <p><b>Critère de succès 1.4.10 Redisposition des WCAG 2.1</b></p> <p><a href="#">Comprendre la redisposition</a></p> <p><a href="#">Comment satisfaire au critère Redisposition</a></p> <p>(Niveau AA)</p>	
<p><b>10.1.4.11 Contraste des éléments non textuels</b></p> <p>Lorsque la TIC est une page Web, elle doit satisfaire au <a href="#">critère de succès 1.4.11 Contraste des éléments non textuels des WCAG 2.1</a>.</p> <p><b>Critère de succès 1.4.11 Contraste des éléments non textuels des WCAG 2.1</b></p> <p><a href="#">Comprendre le contraste des éléments non textuels</a></p> <p><a href="#">Satisfaire au critère Contraste des éléments non textuels</a></p> <p>(Niveau AA)</p> <p>La <a href="#">présentation</a> visuelle des éléments suivants a un <a href="#">rapport de contraste</a> d'au moins 3:1 par rapport aux couleurs adjacentes:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Composants de l'interface utilisateur: Les informations visuelles nécessaires à l'identification des <a href="#">composants de l'interface utilisateur</a> et des <a href="#">états</a>, à l'exception des composants inactifs ou lorsque l'apparence du composant est déterminée par l'agent utilisateur et non modifiée par l'auteur;</li> <li>• Objets graphiques: Parties de graphiques nécessaires à la compréhension du contenu, sauf lorsqu'une présentation graphique particulière est <a href="#">essentielle</a> à l'information véhiculée.</li> </ul>	<p><b>C.10.1.4.11 Contraste des éléments non textuels</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC est un document hors ligne qui n'a pas de zone de présentation de contenu de taille fixe qui est essentielle à l'information véhiculée.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que le document n'échoue pas au <a href="#">critère de succès 1.4.11 Contraste des éléments non textuels des WCAG 2.1</a>.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable n° 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable n° 1 est faux.</p>
<p><b>10.1.4.12 Espacement du texte</b></p> <p>Dans le cas où la TIC est un document hors ligne qui est doté d'une interface utilisateur et qui n'a pas de zone de présentation de contenu de taille fixe essentielle à l'information véhiculée, elle remplit le <a href="#">critère de succès 1.4.12 Espacement du texte des WCAG 2.1</a>.</p>	<p><b>C.10.1.4.12 Espacement du texte</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC n'est pas un document Web.</p>

Clauses de la norme EN 301 549 2018	Détermination de la conformité
<p><b>Critère de succès 1.4.12 Espacement du texte des WCAG 2.1</b></p> <p><u>Comprendre l'espacement du texte</u></p> <p><u>Comment satisfaire au critère Espacement du texte</u></p> <p>(Niveau AA)</p> <p>Dans les contenus mis en œuvre à l'aide de langages de balisage qui prennent en charge les <u>propriétés de style de texte</u> suivantes, aucune perte de contenu ou de fonctionnalité ne se produit en définissant tous les éléments suivants et en ne modifiant aucune autre propriété de style:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Hauteur des lignes (interligne) jusqu'à au moins 1,5 fois la taille de la police;</li> <li>• Espacement des paragraphes suivants jusqu'à au moins 2 fois la taille de la police;</li> <li>• Espacement des lettres (suivi) jusqu'à au moins 0,12 fois la taille de la police;</li> <li>• Espacement des mots jusqu'à au moins 0,16 fois la taille de la police.</li> </ul> <p>Exception: Les langues humaines et les scriptes qui n'utilisent pas une ou plusieurs de ces propriétés de style de texte dans un texte écrit peuvent se conformer en utilisant uniquement les propriétés qui existent pour cette combinaison de langue et de script.</p>	<p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que le logiciel n'échoue pas au <u>critère de succès 1.4.12 Espacement du texte des WCAG 2.1</u>.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable n° 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable n° 1 est faux.</p>
<p><b>10.1.4.13 Contenu en mode survol ou focus</b></p> <p>Dans le cas où la TIC est un document hors ligne, elle remplit le <u>critère de succès 1.4.13 Contenu en mode survol ou focus des WCAG 2.1</u>.</p> <p><b>Critère de succès 1.4.13 Contenu en mode survol ou focus des WCAG 2.1</b></p> <p><u>Comprendre le Contenu en mode survol ou focus</u></p> <p><u>Comment satisfaire au critère Contenu en mode survol ou focus</u></p> <p>(Niveau AA)</p> <p>Lorsque la réception puis la suppression du pointeur ou de la cible de saisie du clavier déclenchent l'affichage et le masquage d'un contenu supplémentaire, ce qui suit est vrai:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rejeté: Un <u>mécanisme</u> permet de rejeter le contenu supplémentaire sans déplacer le pointeur ou la cible de saisie du clavier, à moins que le contenu supplémentaire ne communique une <u>erreur de saisie</u></li> </ul>	<p><b>C.10.1.4.13 Contenu en mode survol ou focus</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC n'est pas un document Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que le document n'échoue pas au <u>critère de succès 1.4.13 Contenu en mode survol ou focus des WCAG 2.1</u>.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable n° 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable n° 1 est faux.</p>

Clauses de la norme EN 301 549 2018	Détermination de la conformité
<p>ou n'obscurcisse ou ne remplace pas un autre contenu;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Stationnaire: Si le survol du pointeur peut déclencher le contenu supplémentaire, alors le pointeur peut être déplacé sur le contenu supplémentaire sans que le contenu supplémentaire disparaisse;</li> <li>• Persistant: Le contenu supplémentaire reste visible jusqu'à ce que le déclencheur de survol ou de cible de saisie soit supprimé, que l'utilisateur le rejette ou que ses informations ne soient plus valables.</li> </ul> <p>Exception: La présentation visuelle du contenu supplémentaire est contrôlée par l'agent utilisateur et n'est pas modifiée par l'auteur.</p> <p>Remarque: Parmi les exemples de contenu supplémentaire contrôlé par l'agent utilisateur figurent les infobulles du navigateur créées à l'aide de l'<a href="#">attribut titre</a> HTML.</p> <p>Remarque: Les infobulles, sous-menus et autres fenêtres contextuelles non-modales qui s'affichent sur le survol et la cible de saisie sont des exemples de contenu supplémentaire couvert par ce critère.</p>	
<b>10.2 Bon état de fonctionnement</b>	<b>C.10.2 Bon état de fonctionnement</b>
<b>10.2.1 Clavier accessible</b>	<b>C.10.2.1 Clavier accessible</b>
<p><b>10.2.1.1 Clavier</b></p> <p>Dans le cas où la TIC est un document hors ligne, elle remplit le <a href="#">critère de succès 2.1.1 Clavier des WCAG 2.1</a>.</p> <p><b>Critère de succès 2.1.1 Clavier des WCAG 2.1</b></p> <p><a href="#">Comprendre le clavier</a></p> <p><a href="#">Comment satisfaire au critère Clavier</a></p> <p>(Niveau A)</p> <p>Toutes <a href="#">les fonctions</a> du contenu sont contrôlées par une <a href="#">interface clavier</a> qui n'exige pas de rythmes de frappe particuliers, sauf lorsque la fonction sous-jacente nécessite des données indiquant la trajectoire donnée par l'utilisateur en plus des points finaux.</p> <p>Remarque: Cette exception s'applique à la fonction sous-jacente et non à la technique d'entrée. Par exemple, si la saisie se fait par écriture manuscrite, la technique de saisie (écriture manuscrite) nécessitera une saisie qui dépend du tracé, mais non pas de la fonction sous-jacente (saisie de texte).</p>	<p><b>C.10.2.1.1 Clavier</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC n'est pas un document Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que le document n'échoue pas au <a href="#">critère de succès 2.1.1 Clavier des WCAG 2.1</a>.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable n° 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable n° 1 est faux.</p>

Clauses de la norme EN 301 549 2018	Détermination de la conformité
<p>Remarque: Rien de ce qui précède ne vient s'opposer à l'utilisation de la souris ni aux méthodes de saisie autres que l'utilisation du clavier.</p>	
<p><b>10.2.1.2 Pas de piège au clavier</b></p> <p>Lorsque la TIC est un document hors ligne, elle doit satisfaire au critère de succès indiqué dans le tableau 10.3.</p> <p><b>Tableau 10.3: Critère de succès du document: Pas de piège au clavier</b></p> <p>Si la cible de saisie du clavier peut être positionnée sur un élément de la page à l'aide d'une <a href="#">interface clavier</a>, réciproquement, il peut être déplacé hors de ce même composant simplement à l'aide d'une interface clavier et, si ce déplacement exige plus que l'utilisation d'une simple touche flèche ou tabulation ou toute autre méthode standard de sortie, l'utilisateur est informé de la méthode permettant de déplacer la cible de saisie hors de ce composant.</p> <p>REMARQUE 1: Puisque toute partie d'un document ne satisfaisant pas à ce critère de succès peut interférer avec la capacité de l'utilisateur à exploiter le document entier, il est nécessaire que tout le contenu présent dans le document (qu'il soit utilisé pour satisfaire à d'autres critères de succès ou non) satisfasse à ce critère de succès.</p> <p>REMARQUE 2: La méthode standard de sortie pourrait varier d'une plateforme à l'autre. Par exemple, la touche Échap est une méthode standard de sortie sur de nombreuses plateformes de bureau.</p> <p><b>Critère de succès 2.1.2 Pas de piège au clavier des WCAG 2.1</b></p> <p><a href="#">Comprendre pas de piège au clavier</a></p> <p><a href="#">Comment satisfaire au critère pas de piège au clavier</a></p> <p>(Niveau A)</p>	<p><b>C.10.2.1.2 Pas de piège au clavier</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC n'est pas un document Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que le document n'échoue pas au critère de succès indiqué dans le tableau 10.3.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable no 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable no 1 est faux.</p>
<p><b>10.2.1.4 Raccourcis clavier des caractères</b></p> <p>Lorsque les TIC sont une page Web, elles doivent satisfaire au <a href="#">critère de succès 2.1.4 Raccourcis clavier des caractères des WCAG 2.1</a>.</p> <p><b>Critère de succès 2.1.4 Raccourcis clavier des caractères des WCAG 2.1</b></p> <p><a href="#">Comprendre les raccourcis clavier des caractères</a></p> <p><a href="#">Comment utiliser les raccourcis clavier des caractères</a></p> <p>(Niveau A)</p>	<p><b>C.10.2.1.4 Raccourcis clavier des caractères</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC n'est pas un document Web.</p> <p>Procédure:</p> <p>1. Vérifier que la page Web n'échoue pas au <a href="#">critère de succès 2.1.4</a></p>

Clauses de la norme EN 301 549 2018	Détermination de la conformité
<p>Si un <u>raccourci clavier</u> est mis en œuvre dans le contenu en utilisant uniquement des lettres (y compris les lettres majuscules et minuscules), des signes de ponctuation, des chiffres ou des symboles, alors au moins un des éléments suivants est vrai:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Désactiver: Un <u>mécanisme</u> est disponible pour désactiver le raccourci;</li> <li>• Remapper: Un mécanisme est offert pour remapper le raccourci afin d'utiliser un ou plusieurs caractères clavier non imprimables (par exemple Ctrl, Alt, etc.);</li> <li>• Actif uniquement sur le contenu de la cible de saisie: Le raccourci clavier d'un <u>composant d'interface utilisateur</u> n'est actif que lorsque la cible de saisie est sur ce composant.</li> </ul>	<p><u>Raccourcis clavier des caractères des WCAG 2.1.</u></p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable n° 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable n° 1 est faux.</p>
<p><b>10.2.2 Assez de temps</b></p>	<p><b>C.10.2.2 Assez de temps</b></p>
<p><b>10.2.2.1 Réglage du délai</b></p> <p>Lorsque la TIC est un document hors ligne, elle doit satisfaire au critère de succès indiqué dans le tableau 10.4.</p> <p><b>Tableau 10.4: Critère de succès du document: Réglage du délai</b></p> <p>Pour chaque limite de temps fixée par le document, au moins l'un des points suivants est vrai:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Suppression: L'utilisateur a la possibilité de désactiver la limite de temps avant de l'atteindre; ou</li> <li>• Ajustement: L'utilisateur a la possibilité d'ajuster la limite de temps avant de la rencontrer dans un intervalle d'au moins dix fois la durée paramétrée par défaut; ou</li> <li>• Extension: L'utilisateur est averti avant que la limite de temps expire et il lui est accordé au moins 20 secondes pour étendre cette limite par une action simple (par exemple, « appuyer sur la barre d'espace ») et l'utilisateur a la possibilité d'étendre la limite de temps au moins dix fois; ou</li> <li>• L'exception du temps réel: La limite de temps est une partie constitutive d'un événement en temps réel (par exemple, une enchère) et aucune solution de rechange n'est possible; ou</li> <li>• L'exception de la limite essentielle: La limite de temps est <u>essentielle</u> et l'étendre invaliderait alors l'activité; ou</li> <li>• L'exception des 20 heures: La limite de temps est supérieure à 20 heures.</li> </ul>	<p><b>C.10.2.2.1 Réglage du délai</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC n'est pas un document Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que le document n'échoue pas au critère de succès indiqué dans le tableau 10.4.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable n° 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable n° 1 est faux.</p>

Clauses de la norme EN 301 549 2018	Détermination de la conformité
<p>REMARQUE 1: Ce critère de succès permet de s'assurer que les utilisateurs peuvent accomplir les tâches sans changements inattendus dans le contenu ou le contexte résultant d'une limite de temps. Ce critère de succès doit être considéré conjointement avec le <a href="#">critère de succès 3.2.1 des WCAG 2.1</a>, qui impose des limites aux changements de contenu ou de contexte résultant de l'action des utilisateurs.</p> <p>REMARQUE 2: Ce critère de succès est identique au <a href="#">critère de succès 2.2.1 Réglage du délai des WCAG 2.1</a>, après le remplacement de « le contenu » par « documents » et l'ajout des mots « des WCAG 2.1 » après les mots « critère de succès » à la note 1 ci-dessus.</p> <p><b>Critère de succès 2.2.1 Réglage du délai des WCAG 2.1</b></p> <p><a href="#">Comprendre le Réglage du délai</a></p> <p><a href="#">Comment satisfaire au critère Réglage du délai</a></p> <p>(Niveau A)</p>	
<p><b>10.2.2.2 Mettre en pause, arrêter, masquer</b></p> <p>Lorsque la TIC est un document hors ligne, elle doit satisfaire au critère de succès indiqué dans le tableau 10.5.</p> <p><b>Tableau 10.5: Critère de succès du document: Mettre en pause, arrêter, masquer</b></p> <p>Pour déplacer, <a href="#">faire clignoter</a>, faire défiler ou mettre à jour automatiquement des informations, tous les éléments suivants sont vrais:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Déplacement, clignotement, défilement: Pour toute information en mouvement, clignotante ou défilante qui (1) démarre automatiquement, (2) dure plus de cinq secondes et (3) est présentée en parallèle avec d'autres contenus, il existe un mécanisme permettant à l'utilisateur de mettre en <a href="#">pause</a>, d'arrêter ou de masquer l'information à moins que le déplacement, le clignotement ou le défilement fasse partie d'une activité où cela est <a href="#">essentiel</a>; et</li> <li>• Mise à jour automatique: Pour toute mise à jour qui (1) démarre automatiquement et (2) est présentée en parallèle avec d'autres contenus, il existe un mécanisme permettant à l'utilisateur de la mettre en pause, de l'arrêter, de la masquer ou de contrôler sa fréquence, sauf si la mise à jour automatique fait partie d'une activité où elle est essentielle.</li> </ul>	<p><b>C.10.2.2.2 Mettre en pause, arrêter, masquer</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC n'est pas un document Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que le document n'échoue pas au critère de succès indiqué dans le tableau 10.5.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable no 1 est vrai. Échec: L'énoncé testable no 1 est faux.</p>

Clauses de la norme EN 301 549 2018	Détermination de la conformité
<p>REMARQUE 1: Pour les exigences relatives au contenu clignotant ou avec flash, se référer à la <a href="#">règle 2.3 des WCAG 2.1</a>.</p> <p>REMARQUE 2: Puisque toute partie d'un document ne satisfaisant pas à ce critère de succès peut interférer avec la capacité de l'utilisateur à exploiter le document entier, il est nécessaire que tout le contenu présent dans le document (qu'il soit utilisé pour satisfaire à d'autres critères de succès ou non) satisfasse à ce critère de succès.</p> <p>REMARQUE 3: Le contenu qui est mis à jour périodiquement par un logiciel ou qui est transmis en continu à l'agent utilisateur n'est pas tenu de préserver ou de présenter l'information générée ou reçue entre le début de la pause et la reprise de la présentation, car cela pourrait ne pas être techniquement possible et, dans de nombreuses situations, être trompeur.</p> <p>REMARQUE 4: Une animation qui se produit dans le cadre d'une phase de préchargement ou d'une situation similaire peut être considérée comme essentielle si l'interaction ne peut pas se produire pendant cette phase pour tous les utilisateurs et si le fait de ne pas indiquer les progrès pouvait dérouter les utilisateurs ou leur faire croire que le contenu était gelé ou séparé.</p> <p>REMARQUE 5: Ce critère de succès est identique au <a href="#">critère de succès 2.2.2 Mettre en pause, arrêter, masquer des WCAG 2.1</a>, après remplacement de « page » et de « page Web » par « document », suppression de « Voir l'exigence de conformité 5: Non-ingérence » dans la note 2 du critère de succès, l'ajout des mots « des WCAG 2.1 » à la suite de « règle 2.3 » à la note 1 et la reformulation de la note 2 de façon à éviter le verbe « devoir ».</p> <p><b>Critère de réussite 2.2.2 Mettre en pause, arrêter, masquer des WCAG 2.1</b></p> <p><a href="#">Comprendre le critère de succès Mettre en pause, arrêter, masquer</a></p> <p><a href="#">Comment satisfaire au critère Mettre en pause, arrêter, masquer</a></p> <p>(Niveau A)</p>	
<p><b>10.2.3 Crises et réactions physiques</b></p>	<p><b>C.10.2.3 Crises et réactions physiques</b></p>
<p><b>10.2.3.1 Pas plus de trois flashes ou sous le seuil critique</b></p>	<p><b>C.10.2.3.1 Pas plus de trois flashes ou sous le seuil critique</b></p> <p>Type d'évaluation</p>

Clauses de la norme EN 301 549 2018	Détermination de la conformité
<p>Lorsque la TIC est un document hors ligne, elle doit satisfaire au critère de succès indiqué dans le tableau 10.6.</p> <p><b>Tableau 10.6: Critère de succès du document: Pas plus de trois flashes ou sous le seuil critique</b></p> <p>Un document doit être exempt de tout élément qui flashe plus de trois fois dans n'importe quel intervalle d'une seconde ou ce <b>flash</b> doit se situer sous le seuil de flash générique et le seuil de flash rouge.</p> <p>REMARQUE 1: Puisque toute partie d'un document ne satisfaisant pas à ce critère de succès peut interférer avec la capacité de l'utilisateur à exploiter le document entier, il est nécessaire que tout le contenu présent dans le document (qu'il soit utilisé pour satisfaire à d'autres critères de succès ou non) satisfasse à ce critère de succès.</p> <p>REMARQUE 2: Ce critère de succès est identique au <u>critère de succès 2.3.1 Pas plus de trois flashes ou sous le seuil critique des WCAG 2.1</u> après remplacement de « pages Web » par « documents », de « la page entière » par « le document entier », « la page Web » par « le document », après suppression de « Voir l'exigence de conformité 5: Non-ingérence » et après la reformulation de la note 1 ci-dessus pour éviter le verbe « devoir ».</p> <p><b>Critère de succès 2.3.1 Pas plus de trois flashes ou sous le seuil critique des WCAG 2.1</b></p> <p><u>Comprendre le critère de succès Pas plus de trois flashes ou sous le seuil critique</u></p> <p><u>Comment satisfaire au critère Pas plus de trois flashes ou sous le seuil critique</u></p> <p>(Niveau A)</p>	<p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC n'est pas un document Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que le document n'échoue pas au critère de succès indiqué dans le tableau 10.6.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable n° 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable n° 1 est faux.</p>
<b>10.2.4 Navigable</b>	<b>C.10.2.4 Navigable</b>
<p><b>10.2.4.2 Titre de document</b></p> <p>Lorsque la TIC n'est pas un document Web, elle doit satisfaire au critère de succès indiqué dans le tableau 10.7.</p> <p><b>Tableau 10.7: Critère de succès du document: Titre de document</b></p> <p>Les documents présentent un titre qui décrit leur sujet ou leur but.</p> <p>REMARQUE 1: Le nom d'un document (p. ex. document, fichier multimédia) peut servir de titre s'il décrit le sujet ou le but.</p>	<p><b>C.10.2.4.2 Titre de document</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC n'est pas un document Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que le document n'échoue pas au critère de succès indiqué dans le tableau 10.7.</p>

Clauses de la norme EN 301 549 2018	Détermination de la conformité
<p>REMARQUE 2: Ce critère de succès est identique au <a href="#">critère de succès 2.4.2 Titre de page des WCAG 2.1</a> après remplacement de « pages Web » par « documents » et après ajout de la note 1 ci-dessus.</p> <p><b>Critère de succès 2.4.2 Titre de page des WCAG 2.1</b></p> <p><a href="#">Comprendre le critère de succès Titre de page</a></p> <p><a href="#">Comment satisfaire au critère de succès Titre de page</a></p> <p>(Niveau A)</p>	<p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable n° 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable n° 1 est faux.</p>
<p><b>10.2.4.3 Parcours de la cible de saisie</b></p> <p>Lorsque la TIC n'est pas un document Web, elle doit satisfaire au critère de succès indiqué dans le tableau 10.8.</p> <p><b>Tableau 10.8: Critère de succès du document: Parcours de la cible de saisie</b></p> <p>Si un document peut être <a href="#">parcourue de façon séquentielle</a> et que les séquences de navigation affectent la signification ou l'action, les éléments reçoivent la cible de saisie dans un ordre qui préserve la signification et l'opérabilité.</p> <p>REMARQUE: Ce critère de succès est identique au <a href="#">critère de succès 2.4.3 Parcours de la cible de saisie des WCAG 2.1</a> après remplacement de « page Web » par « document ».</p> <p><b>Critère de succès 2.4.3 Parcours de la cible de saisie des WCAG 2.1</b></p> <p><a href="#">Comprendre le critère de succès Parcours de la cible de saisie</a></p> <p><a href="#">Comment satisfaire au critère de succès Parcours de la cible de saisie</a></p> <p>(Niveau A)</p>	<p><b>C.10.2.4.3 Parcours de la cible de saisie</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC n'est pas un document Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que le document n'échoue pas au critère de succès indiqué dans le tableau 10.8.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable n° 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable n° 1 est faux.</p>
<p><b>10.2.4.4 Fonction du lien (selon le contexte)</b></p> <p>Dans le cas où la technologie est un document, celle-ci doit satisfaire au <a href="#">critère de succès 2.4.4 Fonction du lien (selon le contexte) des WCAG 2.1</a>.</p> <p><b>Critère de succès 2.4.4 Fonction du lien (selon le contexte) des WCAG 2.1</b></p> <p><a href="#">Comprendre le critère de succès Fonction du lien (selon le contexte)</a></p> <p><a href="#">Comment satisfaire au critère de succès Fonction du lien (selon le contexte)</a></p> <p>(Niveau A)</p>	<p><b>C.10.2.4.4 Fonction du lien (selon le contexte)</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC n'est pas un document Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifiez que le document n'échoue pas au <a href="#">critère de succès 2.4.4 Fonction</a></p>

Clauses de la norme EN 301 549 2018	Détermination de la conformité
<p>La <u>fonction de chaque lien</u> est déterminée par le texte du lien seul ou par le texte du lien associé à un <u>contexte du lien déterminé par un programme informatique</u>, sauf si la fonction du lien est <u>ambiguë pour tout utilisateur</u>.</p>	<p><u>du lien (selon le contexte) des WCAG 2.1.</u></p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable n° 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable n° 1 est faux.</p>
<p><b>10.2.4.6 En-têtes et étiquettes</b></p> <p>Dans le cas où la technologie n'est pas un document Web, celle-ci doit satisfaire au <u>critère de succès 2.4.6 En-têtes et étiquettes des WCAG 2.1.</u></p> <p><b>Critère de succès 2.4.6 En-têtes et étiquettes des WCAG 2.1</b></p> <p><u>Comprendre le critère de succès En-têtes et étiquettes</u></p> <p><u>Comment satisfaire au critère de succès En-têtes et étiquettes</u></p> <p>(Niveau AA)</p> <p>Les en-têtes et les <u>étiquettes</u> décrivent le sujet ou le but.</p>	<p><b>C.10.2.4.6 En-têtes et étiquettes</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC n'est pas un document Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que la page Web n'échoue pas au <u>critère de succès 2.4.6 En-têtes et étiquettes des WCAG 2.1.</u></p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable n° 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable n° 1 est faux.</p>
<p><b>10.2.4.7 Visibilité de la cible de saisie</b></p> <p>Dans le cas où la technologie n'est pas un document Web, celle-ci doit satisfaire au <u>critère de succès 2.4.7 Visibilité de la cible de saisie des WCAG 2.1.</u></p> <p><b>Critère de succès 2.4.7 Visibilité de la cible de saisie des WCAG 2.1</b></p> <p><u>Comprendre le critère de succès Visibilité de la cible de saisie</u></p> <p><u>Comment satisfaire au critère de succès Visibilité de la cible de saisie</u></p> <p>(Niveau AA)</p> <p>Toute interface utilisable au clavier comporte un mode de fonctionnement où la cible de saisie est visible.</p>	<p><b>C.10.2.4.7 Visibilité de la cible de saisie</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC n'est pas un document Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que le document n'échoue pas au <u>critère de succès 2.4.7 Visibilité de la cible de saisie des WCAG 2.1.</u></p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable n° 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable n° 1 est faux.</p>
<p><b>10.2.5 Saisie</b></p>	<p><b>C.10.2.5 Saisie</b></p>
<p><b>10.2.5.1 Mouvements du pointeur</b></p>	<p><b>C.10.2.5.1 Mouvements du pointeur</b></p>

Clauses de la norme EN 301 549 2018	Détermination de la conformité
<p>Lorsque la TIC n'est pas un document Web, elle doit satisfaire au critère de succès indiqué dans le tableau 10.9.</p> <p><b>Tableau 10.9: Critère de succès du document: Mouvements du pointeur</b></p> <p>Toutes les <u>fonctions</u> qui utilisent des mouvements multipoints ou basés sur un tracé pour exécuter une commande peuvent être utilisées avec un <u>seul pointeur</u> sans mouvement basé sur un tracé, à moins qu'un mouvement multipoint ou basé sur un tracé soit <u>essentiel</u>.</p> <p>REMARQUE 1: cette exigence s'applique aux documents qui interprètent les actions du pointeur (c.-à-d. qu'elle ne s'applique pas aux actions requises pour faire fonctionner l'agent utilisateur ou la technologie d'assistance).</p> <p>REMARQUE 2: ce critère de succès est identique au <u>critère de succès 2.5.1 Mouvements du pointeur des WCAG 2.1</u> après remplacement des notes originales des WCAG 2.1 par la note 1 ci-dessus.</p> <p><b>Critère de succès 2.5.1 Mouvements du pointeur des WCAG 2.1</b></p> <p><u>Comprendre le critère de succès Mouvements du pointeur</u></p> <p><u>Comment satisfaire au critère de succès Mouvements du pointeur</u></p> <p>(Niveau A)</p>	<p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC n'est pas un document Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que le document n'échoue pas au critère de succès indiqué dans le tableau 10.9.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable n° 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable n° 1 est faux.</p>
<p><b>10.2.5.2 Annulation du pointeur</b></p> <p>Lorsque la TIC n'est pas un document Web, elle doit satisfaire au critère de succès indiqué dans le tableau 10.10.</p> <p><b>Tableau 10.10: Critère de succès du document: Annulation du pointeur</b></p> <p>Dans le cas des <u>fonctions</u> qui peuvent fonctionner à l'aide d'un <u>seul pointeur</u>, au moins l'un des éléments suivants est vrai:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucun événement descendant: l'<u>événement descendant</u> n'est pas utilisé pour exécuter une partie de la fonction;</li> <li>• Abandonner ou Annuler: la fonction se termine avec l'<u>événement ascendant</u> et un <u>mécanisme</u> est disponible pour abandonner la fonction avant la fin ou pour annuler la fonction une fois l'exécution de la fonction terminée;</li> <li>• Inversion de l'événement: l'événement montant inverse tout résultat de l'événement descendant précédent;</li> </ul>	<p><b>C.10.2.5.2 Annulation du pointeur</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC n'est pas un document Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que le document n'échoue pas au critère de succès indiqué dans le tableau 10.10.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable no 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable no 1 est faux.</p>

Clauses de la norme EN 301 549 2018	Détermination de la conformité
<ul style="list-style-type: none"> <li>Essentiel: terminer la fonction sur inversion de l'événement est essentiel.</li> </ul> <p>REMARQUE 1: les fonctions qui émulent un appui clavier ou un pavé numérique sont considérées comme essentielles.</p> <p>REMARQUE 2: cette exigence s'applique au contenu Web qui interprète les actions du pointeur (c.-à-d. qu'elle ne s'applique pas aux actions requises pour faire fonctionner l'agent utilisateur ou la technologie d'assistance).</p> <p>REMARQUE 3: Ce critère de succès est identique au <a href="#">critère de succès 2.5.2 Annulation du pointeur des WCAG 2.1</a> après remplacement des notes originales des WCAG 2.1 par les notes 1 et 2 ci-dessus.</p> <p><b>Critère de succès 2.5.2 Annulation du pointeur des WCAG 2.1</b></p> <p><a href="#">Comprendre le critère de succès Annulation du pointeur</a></p> <p><a href="#">Comment satisfaire au critère de succès Annulation du pointeur</a></p> <p>(Niveau A)</p>	
<p><b>10.2.5.3 Étiquette dans le nom</b></p> <p>Dans le cas où la technologie n'est pas un document Web, celle-ci doit satisfaire au <a href="#">critère de succès 2.5.3 Étiquette dans le nom des WCAG 2.1</a>.</p> <p><b>Critère de succès 2.5.3 Étiquette dans le nom des WCAG 2.1</b></p> <p><a href="#">Comprendre le critère de succès Étiquette dans le nom</a></p> <p><a href="#">Comment satisfaire au critère de succès Étiquette dans le nom</a></p> <p>(Niveau A)</p> <p>Pour les <a href="#">composants d'interface utilisateur</a> dont les <a href="#">étiquettes</a> contiennent du <a href="#">texte</a> ou du <a href="#">texte sous forme d'image</a>, le <a href="#">nom</a> contient le texte qui est présenté visuellement.</p> <p>Remarque: il est grandement conseillé de placer le texte de l'étiquette au début du nom.</p>	<p><b>C.10.2.5.3 Étiquette dans le nom</b></p> <p>Type d'évaluation Inspection</p> <p>Conditions préalables 1. La TIC n'est pas un document Web.</p> <p>Procédure 1. Vérifier que la page Web n'échoue pas au <a href="#">critère de succès 2.5.3 Étiquette dans le nom des WCAG 2.1</a>.</p> <p>Résultat Réussite: L'énoncé testable n° 1 est vrai. Échec: L'énoncé testable n° 1 est faux.</p>
<p><b>10.2.5.4 Activation par le mouvement</b></p> <p>Dans le cas où la technologie n'est pas un document Web, celle-ci doit satisfaire au <a href="#">critère de succès 2.5.4 Activation par le mouvement des WCAG 2.1</a>.</p> <p><b>Critère de succès 2.5.4 Activation par le mouvement</b></p>	<p><b>C.10.2.5.4 Activation par le mouvement</b></p> <p>Type d'évaluation Inspection</p>

Clauses de la norme EN 301 549 2018	Détermination de la conformité
<p><u>Comprendre le critère de succès Activation par le mouvement</u></p> <p><u>Comment satisfaire au critère de succès Activation par le mouvement</u></p> <p>(Niveau A)</p> <p>Les <u>fonctions</u> activées en déplaçant le périphérique ou par le déplacement de l'utilisateur peuvent aussi être activées par les <u>composants d'interface utilisateur</u>, et la réaction au mouvement peut être désactivée afin d'éviter le déclenchement accidentel, sauf lorsque:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Interface prise en charge: le mouvement est utilisé pour faire fonctionner la fonctionnalité au moyen d'une interface <u>qui prend en charge l'accessibilité</u>;</li> <li>• Essentiel: le mouvement est <u>essentiel</u> pour exécuter la fonction, et ce faisant, il invalide l'activité.</li> </ul>	<p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC n'est pas un document Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que le document n'échoue pas au <u>critère de succès 2.5.4 Activation par le mouvement des WCAG 2.1</u>.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable n° 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable n° 1 est faux.</p>
<b>10.3 Compréhensible</b>	<b>C.10.3 Compréhensible</b>
<b>10.3.1 Compréhensible</b>	<b>C.10.3.1 Compréhensible</b>
<p><b>10.3.1.1 Langue du document</b></p> <p>Lorsque la TIC n'est pas un document Web, elle doit satisfaire au critère de succès indiqué dans le tableau 10.11.</p> <p><b>Tableau 10.11: Critère de succès du document: Langue du document</b></p> <p>La <u>langue</u> par défaut de chaque document peut être déterminée par un <u>programme informatique</u>.</p> <p>REMARQUE: Ce critère de succès est identique au <u>critère de succès 3.1.1 Langue de la page des WCAG 2.1</u> après remplacement de « page Web » par « document ».</p> <p><b>Critère de succès 3.1.1 Langue de la page des WCAG 2.1</b></p> <p><u>Comprendre le critère de succès Langue de la page</u></p> <p><u>Comment satisfaire au critère de succès Langue de la page</u></p> <p>(Niveau A)</p>	<p><b>C.10.3.1.1 Langue du document</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC n'est pas un document Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que le document n'échoue pas au critère de succès indiqué dans le tableau 10.11.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable n° 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable n° 1 est faux.</p>
<p><b>10.3.1.2 Langue d'un passage</b></p> <p>Lorsque la TIC n'est pas un document Web, elle doit satisfaire au critère de succès indiqué dans le tableau 10.12.</p>	<p><b>C.10.3.1.2 Langue d'un passage</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p>

Clauses de la norme EN 301 549 2018	Détermination de la conformité
<p><b>Tableau 10.12: Critère de succès du document: Langue d'un passage</b></p> <p>La <u>langue</u> de chaque passage ou expression du document peut être déterminée par un <u>programme informatique</u> sauf pour un nom propre, pour un terme technique, pour un mot dont la langue est indéterminée ou pour un mot ou une expression faisant partie du langage courant de la langue utilisée dans le contexte immédiat.</p> <p>REMARQUE 1: Pour certaines technologies de documentation, il n'existe pas de méthode de technologie d'assistance pouvant indiquer la langue des différents passages ou expressions du document, et il ne serait pas possible de satisfaire au critère de succès en utilisant ces technologies.</p> <p>REMARQUE 2: L'héritage est une méthode courante. Par exemple, un document fournit la langue qu'il utilise et on peut supposer que tous les éléments de texte ou d'un élément d'interface utilisateur de ce document utiliseront la même langue, sauf indication contraire.</p> <p>REMARQUE 3: Ce critère de succès est identique au <u>critère de succès 3.1.2 Langue d'un passage des WCAG 2.1</u> après remplacement de « contenu » par « document » et après ajout des notes 1 et 2 ci-dessus.</p> <p><b>Critère de succès 3.1.2 Langue d'un passage de WCAG 2.1</b></p> <p><u>Comprendre le critère de succès Langue d'un passage</u></p> <p><u>Comment satisfaire au critère de succès Langue d'un passage</u></p> <p>(Niveau AA)</p>	<p>1. La TIC n'est pas un document Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que le document n'échoue pas au critère de succès indiqué dans le tableau 10.12.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable n° 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable n° 1 est faux.</p>
<p><b>10.3.2 Prévisible</b></p>	<p><b>C.10.3.2 Prévisible</b></p>
<p><b>10.3.2.1 Cible de saisie</b></p> <p>Dans le cas où la technologie n'est pas un document Web, celle-ci doit satisfaire au <u>critère de succès 3.2.1 Cible de saisie des WCAG 2.1</u>.</p> <p>REMARQUE: Certains documents composés et leurs agents utilisateurs sont conçus pour offrir des fonctions d'affichage et de modification très différentes selon la partie du document composé où les interactions ont lieu (par exemple, une présentation qui contient une feuille de calcul intégrée, dans laquelle les menus et les barres d'outils de l'agent utilisateur changent selon que l'utilisateur interagit avec le contenu de la présentation ou celui de la feuille de calcul intégrée). Si l'utilisateur utilise un mécanisme autre que celui de mettre la</p>	<p><b>C.10.3.2.1 Cible de saisie</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC n'est pas un document Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifiez si le document n'échoue pas au <u>critère de succès 3.2.1 Cible de saisie des WCAG 2.1</u>.</p>

Clauses de la norme EN 301 549 2018	Détermination de la conformité
<p>cible de saisie sur la partie du document composite avec laquelle il veut interagir (p. ex. par un choix de menu ou un mouvement spécial de clavier), tout changement de contexte qui en résulterait ne serait pas soumis à ce critère de succès parce qu'il n'a pas été causé par un déplacement de la cible de saisie.</p> <p><b>Critère de succès 3.2.1 Cible de saisie des WCAG 2.1</b></p> <p><a href="#">Comprendre le critère de succès Cible de saisie</a></p> <p><a href="#">Comment satisfaire au critère de succès Cible de saisie</a></p> <p>(Niveau A)</p> <p>Quand un <a href="#">composant de l'interface utilisateur</a> reçoit la cible de saisie, il ne doit pas amorcer un <a href="#">changement</a> de contexte.</p>	<p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable n° 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable n° 1 est faux.</p>
<p><b>10.3.2.2 À la saisie</b></p> <p>Dans le cas où la technologie n'est pas un document Web, celle-ci doit satisfaire au <a href="#">critère de succès 3.2.2 À la saisie des WCAG 2.1</a>.</p> <p><b>Critère de succès 3.2.2 À la saisie des WCAG 2.1</b></p> <p><a href="#">Comprendre le critère de succès À la saisie</a></p> <p><a href="#">Comment satisfaire au critère de succès À la saisie</a></p> <p>(Niveau A)</p> <p>Le changement de paramètre d'un <a href="#">composant d'interface utilisateur</a> ne doit pas amorcer de <a href="#">changement de contexte</a>, à moins que l'utilisateur n'ait été avisé de ce comportement avant d'utiliser le composant.</p>	<p><b>C.10.3.2.2 À la saisie</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC n'est pas un document Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifiez que le document n'échoue pas au <a href="#">critère de succès 3.2.2 À la saisie des WCAG 2.1</a>.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable n° 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable n° 1 est faux.</p>
<p><b>10.3.3 Aide à la saisie</b></p>	<p><b>C.10.3.3 Aide à la saisie</b></p>
<p><b>10.3.3.1 Identification des erreurs</b></p> <p>Dans le cas où la technologie n'est pas un document Web, celle-ci doit satisfaire au <a href="#">critère de succès 3.3.1 Identification des erreurs des WCAG 2.1</a>.</p> <p><b>Critère de succès 3.3.1 Identification des erreurs</b></p> <p><a href="#">Comprendre le critère de succès Identification des erreurs</a></p> <p><a href="#">Comment satisfaire au critère de succès Identification des erreurs</a></p> <p>(Niveau A)</p>	<p><b>C.10.3.3.1 Identification des erreurs</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC n'est pas un document Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifiez que le document n'échoue pas au <a href="#">critère de succès 3.3.1</a></p>

Clauses de la norme EN 301 549 2018	Détermination de la conformité
<p>Si une <u>erreur de saisie</u> est détectée automatiquement, l'élément en erreur est identifié et l'erreur est décrite à l'utilisateur sous forme de texte.</p>	<p><u>Identification des erreurs des WCAG 2.1.</u></p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable n° 1 est vrai. Échec: L'énoncé testable n° 1 est faux.</p>
<p><b>10.3.3.2 Étiquettes ou instructions</b></p> <p>Dans le cas où la technologie n'est pas un document Web, celle-ci doit satisfaire au <u>critère de succès 3.3.2 Étiquettes ou instructions des WCAG 2.1.</u></p> <p><b>Critère de succès 3.3.2 Étiquettes ou instructions</b></p> <p><u>Comprendre le critère de succès Étiquettes ou instructions</u></p> <p><u>Comment satisfaire au critère Étiquettes ou instructions</u></p> <p>(Niveau A)</p> <p>Des <u>étiquettes</u> sont présentées ou des instructions sont fournies quand un contenu requiert une saisie utilisateur.</p>	<p><b>C.10.3.3.2 Étiquettes ou instructions</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC n'est pas un document Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifiez que le document n'échoue pas au <u>critère de succès 3.3.2 Étiquettes ou instructions des WCAG 2.1.</u></p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable n° 1 est vrai. Échec: L'énoncé testable n° 1 est faux.</p>
<p><b>10.3.3.3 Suggestion après une erreur</b></p> <p>Dans le cas où la technologie n'est pas un document Web, celle-ci doit satisfaire au <u>critère de succès 3.3.3 Suggestion après une erreur des WCAG 2.1.</u></p> <p><b>Critère de succès 3.3.3 Suggestion après une erreur des WCAG 2.1</b></p> <p><u>Comprendre le critère de succès Suggestion après une erreur</u></p> <p><u>Comment satisfaire au critère de succès Suggestion après une erreur</u></p> <p>(Niveau AA)</p> <p>Si une <u>erreur de saisie</u> est automatiquement détectée et que des suggestions de corrections sont connues, ces suggestions sont alors proposées à l'utilisateur à moins que cela puisse compromettre la sécurité ou la finalité du contenu.</p>	<p><b>C.10.3.3.3 Suggestion après une erreur</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC n'est pas un document Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifiez que le document n'échoue pas au <u>critère de succès 3.3.3 Suggestion après une erreur des WCAG 2.1.[4]</u></p> <p>Résultat:</p> <p>Réussite: L'énoncé testable n° 1 est vrai. Échec: L'énoncé testable n° 1 est faux.</p>

Clauses de la norme EN 301 549 2018	Détermination de la conformité
<p><b>10.3.3.4 Prévention des erreurs (juridiques, financières, de données)</b></p> <p>Lorsque la TIC n'est pas un document Web, elle doit satisfaire au critère de succès indiqué dans le tableau 10.13.</p> <p><b>Tableau 10.13: Critère de succès du document: Prévention des erreurs (juridiques, financières, de données)</b></p> <p>Lorsqu'un document donne lieu à des <u>engagements juridiques</u> ou à des transactions financières de la part de l'utilisateur qui soit modifient ou effacent des données <u>contrôlables par l'utilisateur</u> dans des systèmes de stockages de données, soit enregistrent les réponses de l'utilisateur à un test ou un examen, au moins l'une des conditions suivantes est vraie:</p> <p>Réversible: les actions d'envoi sont réversibles  Vérifiée: les données saisies par l'utilisateur sont vérifiées au niveau des erreurs de saisie et la possibilité est donnée à l'utilisateur de les corriger.  Confirmée: un mécanisme est disponible pour revoir, confirmer et corriger les informations avant leur soumission finale.</p> <p>REMARQUE: Ce critère de succès est identique au <u>critère de succès 3.3.4 Prévention des erreurs (juridique, financier, de données) des WCAG 2.1</u> après remplacement de « pages Web » par « documents ».</p> <p><b>Critère de succès 3.3.4 Prévention des erreurs (juridiques, financières, de données) des WCAG 2.1</b></p> <p><u>Comprendre le critère de succès Prévention des erreurs (juridiques, financières, de données)</u></p> <p><u>Comment satisfaire au critère de succès Prévention des erreurs (juridiques, financières, de données)</u></p> <p>(Niveau AA)</p>	<p><b>C.10.3.3.4 Prévention des erreurs (juridiques, financières, de données)</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC n'est pas un document Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que le document n'échoue pas au critère de succès indiqué dans le tableau 10.13.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable n° 1 est vrai.  Échec: L'énoncé testable n° 1 est faux.</p>
<b>10.4 Robuste</b>	<b>C.10.4 Robuste</b>
<b>10.4.1 Compatible</b>	<b>C.10.4.1 Compatible</b>
<p><b>10.4.1.1 Analyse syntaxique</b></p> <p>Lorsque la TIC n'est pas un document Web, elle doit satisfaire au critère de succès indiqué dans le tableau 10.14.</p> <p><b>Tableau 10.14: Critère de succès du document: Analyse syntaxique</b></p>	<p><b>C.10.4.1.1 Analyse syntaxique</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p>

Clauses de la norme EN 301 549 2018	Détermination de la conformité
<p>Lorsqu'un document utilise un langage de balisage de telle sorte que le balisage est visible et mis à la disposition des technologies d'assistance et des fonctions d'accessibilité du logiciel ou à un agent utilisateur sélectionnable par l'utilisateur, les éléments ont des balises de début et de fin complètes, les éléments sont imbriqués selon leurs spécifications, les éléments ne contiennent pas d'attributs en double et tout identifiant est unique, sauf lorsque les spécifications permettent ces fonctions.</p> <p>REMARQUE 1: Les balises de début et de fin auxquelles il manque un caractère critique, comme une parenthèse fermante ou un guillemet de valeur d'attribut mal appropriée, sont considérées incomplètes.</p> <p>REMARQUE 2: Le balisage n'est pas toujours mis à la disposition des technologies d'assistance ou des agents utilisateurs sélectionnables par l'utilisateur tels que les navigateurs. Dans de tels cas, la conformité à cette disposition n'aurait aucune incidence sur l'accessibilité, comme c'est le cas pour le contenu Web lorsqu'il est exposé.</p> <p>REMARQUE 3: Les exemples de balisage qui sont exposés séparément et disponibles pour les technologies d'assistance et les agents utilisateurs comprennent, sans s'y limiter: les documents encodés en HTML, ODF et OOXML. Dans ces exemples, le balisage peut être entièrement analysé de deux façons: a) par des technologies d'assistance qui peuvent ouvrir directement le document, b) par des technologies d'assistance utilisant des API DOM d'agents utilisateurs pour ces formats de document.</p> <p>REMARQUE 4: Ce critère de succès est identique au <a href="#">critère de succès 4.1.1 Analyse syntaxique des WCAG 2.1</a> après remplacement de « Dans le contenu mis en œuvre en utilisant des langages de balisage » par « Lorsqu'un document utilise un langage de balisage de telle sorte que le balisage est visible et mis à la disposition des technologies d'assistance et des fonctions d'accessibilité du logiciel ou à un agent utilisateur sélectionnable par l'utilisateur » et après l'ajout des notes 2 et 3 ci-dessus.</p> <p><b>Critère de succès 4.1.1 Analyse syntaxique des WCAG 2.1</b></p> <p><a href="#">Comprendre le critère de succès Analyse syntaxique</a></p> <p><a href="#">Comment satisfaire au critère de succès Analyse syntaxique</a></p> <p>(Niveau A)</p>	<p>1. La TIC n'est pas un document Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que le document n'échoue pas au critère de succès indiqué dans le tableau 10.14.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable n° 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable n° 1 est faux.</p>
<p><b>10.4.1.2 Nom, rôle et valeur</b></p> <p>Lorsque la TIC n'est pas un document Web, elle doit satisfaire au critère de succès indiqué dans le tableau 10.15.</p>	<p><b>C.10.4.1.2 Nom, rôle et valeur</b></p> <p>Type d'évaluation</p> <p>Inspection</p>

Clauses de la norme EN 301 549 2018	Détermination de la conformité
<p><b>Tableau 10.15: Critère de succès du document: Nom, rôle et valeur</b></p> <p>Pour tout <u>composant d'interface utilisateur</u> (comprenant, mais n'étant pas limité aux éléments de formulaire, liens et composants générés par des scriptes), le <u>nom</u> et le <u>rôle</u> peuvent être <u>déterminés par un programme informatique</u> ; les états, les propriétés et les valeurs qui peuvent être paramétrés par l'utilisateur peuvent être <u>définis par</u> un programme informatique ; et la notification des changements de ces éléments est disponible aux <u>agents utilisateurs</u>, incluant les <u>technologies d'assistance</u>.</p> <p>REMARQUE 1: Ce critère de succès s'adresse principalement aux développeurs de logiciels qui développent ou utilisent des composants d'interface utilisateur personnalisés. Les composants d'interface utilisateur standard de la plupart des plateformes qui prennent en charge l'accessibilité répondent déjà à ce critère de succès lorsqu'ils sont utilisés conformément aux spécifications.</p> <p>REMARQUE 2: Pour les formats de documents qui prennent en charge l'interopérabilité avec la technologie d'assistance, les composants d'interface utilisateur standard satisfont souvent à ce critère de succès lorsque leur usage est conforme aux indications générales en matière de conception et d'accessibilité pour le format du document.</p> <p>REMARQUE 3: Ce critère de succès est identique au <u>critère de succès 4.1.2 Nom, rôle et valeur des WCAG 2.1</u> après remplacement de la note originale des WCAG 2.1 par note 1 et après ajout de la note 2 ci-dessus.</p> <p><b>Critère de succès 4.1.2 Nom, rôle et valeur des WCAG 2.1</b></p> <p><u>Comprendre le critère de succès Nom, rôle et valeur</u></p> <p><u>Comment satisfaire au critère de succès Nom, rôle et valeur</u></p> <p>(Niveau A)</p>	<p>Conditions préalables</p> <p>1. La TIC n'est pas un document Web.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que le document n'échoue pas au critère de succès indiqué dans le tableau 10.15.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L'énoncé testable no 1 est vrai.</p> <p>Échec: L'énoncé testable no 1 est faux.</p>
<p><b>10.5 Positionnement des sous-titres</b></p> <p>Lorsque la TIC est un document hors ligne qui contient des médias synchronisés avec des sous-titres, ces sous-titres ne doivent pas masquer l'information pertinente contenue dans les médias synchronisés.</p>	<p><b>C.10.5 Positionnement des sous-titres</b></p> <p>La clause 10.5 ne contient aucune exigence en matière de tests.</p>
<p><b>10.6 Synchronisation de la audio description</b></p> <p>Lorsque la TIC est un document hors ligne qui contient un média synchronisé avec description sonore, cette description sonore ne doit pas interférer avec les informations audio pertinentes du média synchronisé.</p>	<p><b>C.10.6 Synchronisation de la audio description</b></p> <p>La clause 10.6 ne contient aucune exigence en matière de test.</p>

Clauses de la norme EN 301 549 2018	Détermination de la conformité
<b>12 Documentation et soutien technique</b>	<b>C.12 Documentation et soutien technique</b>
<b>12.1 Documentation du produit</b>	<b>C.12.1 Documentation du produit</b>
<p><b>12.1.1 Caractéristiques d’accessibilité et de compatibilité</b></p> <p>La documentation du produit fournie avec les TIC, qu’elle soit fournie séparément ou intégrée aux TIC doit énumérer et expliquer les modes d’utilisation des caractéristiques d’accessibilité et de compatibilité des TIC.</p> <p>REMARQUE: Les caractéristiques d’accessibilité et de compatibilité comprennent les caractéristiques d’accessibilité intégrées et celles qui assurent la compatibilité avec la technologie d’assistance.</p>	<p><b>C.12.1.1 Caractéristiques d’accessibilité et de compatibilité</b></p> <p>Type d’évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La documentation du produit est fournie avec les TIC.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que la documentation du produit fournie avec les TIC énumère et explique les modes d’utilisation des caractéristiques d’accessibilité et de compatibilité des TIC.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L’énoncé testable n° 1 est vrai.</p> <p>Échec: L’énoncé testable n° 1 est faux.</p>
<p><b>12.1.2 Documentation accessible</b></p> <p>La documentation du produit fournie avec les TIC doit être disponible dans au moins un des formats électroniques suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. un format Web conforme aux exigences de la clause 9;</li> <li>b. un format autre qu’un format Web conforme aux exigences de la clause 10.</li> </ul> <p>REMARQUE 1: Cela n’exclut pas la possibilité de fournir également la documentation du produit dans d’autres formats (électroniques ou papier) non accessibles.</p> <p>REMARQUE 2: Cela n’exclut pas non plus la possibilité de fournir des formats différents répondant aux besoins d’un type précis d’utilisateurs (p. ex. des documents en braille pour les personnes aveugles ou des renseignements faciles à lire pour les personnes ayant une déficience cognitive).</p>	<p><b>C.12.1.2 Documentation accessible</b></p> <p>Type d’évaluation</p> <p>Inspection</p> <p>Conditions préalables</p> <p>1. La documentation du produit en format électronique est fournie avec les TIC.</p> <p>Procédure</p> <p>1. Vérifier que la documentation du produit en format électronique fournie avec les TIC est conforme aux exigences des clauses 9 ou 10, selon le cas.</p> <p>Résultat</p> <p>Réussite: L’énoncé testable n° 1 est vrai.</p> <p>Échec: L’énoncé testable n° 1 est faux.</p>

Clauses de la norme EN 301 549 2018	Détermination de la conformité
<p>REMARQUE 3: Lorsque la documentation fait partie intégrante des TIC, elle est fournie par l'intermédiaire de l'interface utilisateur qui est accessible.</p> <p>REMARQUE 4: Un agent utilisateur prenant en charge la conversion automatique des médias serait bénéfique pour améliorer l'accessibilité.</p>	

## Annexe - Références (de la norme EN 301 549 – en anglais seulement)

### 2.1 Références normatives

Les références sont spécifiques, identifiées par leur date de publication et/ou leur numéro d'édition ou leur numéro de version. Seule la version citée est applicable.

Les documents cités en référence qui ne sont pas disponibles publiquement à l'emplacement prévu peuvent se trouver à [ETSI References in docbox](#).

- REMARQUE : Bien que les hyperliens inclus dans cette clause soient valides au moment de la publication, ETSI ne peut en garantir la validité à long terme.  
Les documents de référence suivants sont nécessaires à l'application du présent document.

[1] ETSI ETS 300 381 (Edition 1) (December 1994): "Telephony for hearing impaired people; Inductive coupling of telephone earphones to hearing aids".

[2] ETSI ES 200 381-1 (V1.2.1) (October 2012): "Telephony for hearing impaired people; Inductive coupling of telephone earphones to hearing aids Part 1: Fixed-line speech terminals".

[3] ETSI ES 200 381-2 (V1.1.1) (October 2012): "Telephony for hearing impaired people; Inductive coupling of telephone earphones to hearing aids; Part 2: Cellular speech terminals".

[4] W3C Recommendation (December 2008) /ISO/IEC 40500:2012: "Web Content Accessibility Guidelines (WCAG) 2.0".

- REMARQUE : Disponible à [WCAG 2.0](#).

[5] W3C Proposed Recommendation (June 2018): "Web Content Accessibility Guidelines (WCAG) 2.1".

- REMARQUE : Disponible à [WCAG 2.1](#).

### 2.2 Références informatives

Les références sont soit spécifiques (identifiées par la date de publication et/ou le numéro d'édition ou le numéro de version), soit non spécifiques. Pour des références spécifiques, seule la version citée est applicable. En ce qui concerne les références non spécifiques, la dernière version du document cité en référence (y compris les modifications éventuelles) est applicable.

- REMARQUE : Bien que les hyperliens inclus dans cette clause soient valides au moment de la publication, ETSI ne peut en garantir la validité à long terme.  
Les documents de référence suivants ne sont pas nécessaires pour l'application du présent document, mais ils aident l'utilisateur dans un domaine particulier.

- [i.1]** ANSI/IEEE C63.19 (2011): "American National Standard Method of Measurement of Compatibility between Wireless Communication Devices and Hearing Aids".
- [i.2]** ANSI/TIA-4965: "Receive volume control requirements for digital and analogue wireline terminals".
- [i.3]** European Commission M 376-EN: "Standardization Mandate to CEN, CENELEC and ETSI in support of European accessibility requirements for public procurement of products and services in the ICT domain".
- [i.4]** ETSI EG 201 013: "Human Factors (HF); Definitions, abbreviations and symbols".
- [i.5]** ETSI ES 202 975: "Human Factors (HF); Requirements for relay services".
- [i.6]** ETSI ETS 300 767: "Human Factors (HF); Telephone Prepayment Cards; Tactile Identifier".
- [i.7]** ETSI CEN/CENELEC/ETSI TR 101 550: "Documents relevant to EN 301 549 "Accessibility requirements suitable for public procurement of ICT products and services in Europe"".
- [i.8]** ETSI CEN/CENELEC/ETSI TR 101 551: "Guidelines on the use of accessibility award criteria suitable for publicly procured ICT products and services in Europe".
- [i.9]** ETSI TR 102 612: "Human Factors (HF); European accessibility requirements for public procurement of products and services in the ICT domain (European Commission Mandate M 376, Phase 1)".
- [i.10]** ETSI TS 126 114: "Universal Mobile Telecommunications System (UMTS); LTE; IP Multimedia Subsystem (IMS); Multimedia telephony; Media handling and interaction (3GPP TS 26.114)".
- [i.11]** ETSI TS 122 173: "Digital cellular telecommunications system (Phase 2+) (GSM); Universal Mobile Telecommunications System (UMTS); LTE; IP Multimedia Core Network Subsystem (IMS) Multimedia Telephony Service and supplementary services; Stage 1 (3GPP TS 22.173)".
- [i.12]** ETSI TS 134 229: "Universal Mobile Telecommunications System (UMTS); LTE; Internet Protocol (IP) multimedia call control protocol based on Session Initiation Protocol (SIP) and Session Description Protocol (SDP); User Equipment (UE) conformance specification (3GPP TS 34.229)".
- [i.13]** IETF RFC 4103 (2005): "RTP Payload for Text Conversation".
- [i.14]** ISO/IEC 17007:2009: "Conformity assessment - Guidance for drafting normative documents suitable for use for conformity assessment".
- [i.15]** ISO 9241-11:1998: "Ergonomic requirements for office work with visual display terminals (VDTs) -- Part 11: Guidance on usability".
- [i.16]** ISO 9241-110:2006: "Ergonomics of human-system interaction -- Part 110: Dialogue principles".
- [i.17]** ISO 9241-171:2008: "Ergonomics of human-system interaction-Part 171: Guidance on software accessibility".
- [i.18]** ISO 26800:2011: "Ergonomics - General approach, principles and concepts".
- [i.19]** ISO/IEC 13066-1:2011: "Information technology - Interoperability with assistive technology (AT) - Part 1: Requirements and recommendations for interoperability".
- [i.20]** Recommendation ITU-T E.161 (2001): "Arrangement of digits, letters and symbols on telephones and other devices that can be used for gaining access to a telephone network".

[i.21] Recommendation ITU-T G.722 (1988): "7 kHz audio-coding within 64 kbit/s".

[i.22] Recommendation ITU-T G.722.2 (2003): "Wideband coding of speech at around 16 kbit/s using Adaptive Multi-Rate Wideband (AMR-WB)".

[i.23] Recommendation ITU-T V.18 (2000): "Operational and interworking requirements for DCEs operating in the text telephone mode".

[i.24] TIA-1083-A (2010): "Telecommunications; Telephone Terminal equipment; Handset magnetic measurement procedures and performance requirements".

[i.25] US Department of Justice: "2010 ADA Standards for Accessible Design".

[i.26] W3C Working Group Note 5 September 2013: "Guidance on Applying WCAG 2.0 to Non-Web Information and Communications Technologies (WCAG2ICT)".

- REMARQUE : Disponible à [WCAG2ICT](#).

[i.27] Commission Implementing Decision of 27.4.2017 on a standardisation request to the European standardisation organisations in support of Directive (EU) 2016/2102 of the European Parliament and of the Council on the accessibility of the websites and mobile applications of public sector bodies.

[i.28] Directive (EU) 2016/2102 of the European Parliament and of the Council of 26 October 2016 on the accessibility of the websites and mobile applications of public sector bodies.

[i.29] ETSI EN 301 549 (V1.1.2) (04-2015): "Accessibility requirements suitable for public procurement of ICT products and services in Europe".

[i.30] ETSI TR 101 552: "Guidance for the application of conformity assessment to accessibility requirements for public procurement of ICT products and services in Europe".

## Annexe - Définitions et abréviations (de la norme EN 301 549)

### 3.1 Définitions

Aux fins du présent document, les termes et définitions figurant dans la norme EG 201 013[i.4] de l'ETSI et les définitions suivantes s'appliquent:

**Accessibilité:** Degré selon lequel des produits, systèmes, services, environnements et installations peuvent être utilisés par des membres d'une population présentant le plus large éventail possible de caractéristiques et de capacités en vue d'atteindre un objectif spécifié dans un contexte d'utilisation donné (tirée de la norme ISO 26800[i.18])

- REMARQUE 1: Le contexte d'utilisation comprend l'utilisation directe et l'utilisation assistée par des technologies d'assistance.
- REMARQUE 2: Le contexte dans lequel les TIC sont utilisées peut avoir une incidence sur leur accessibilité globale. Le contexte peut comprendre d'autres produits et services avec lesquels les TIC sont susceptibles d'interagir.

**Technologie d'assistance:** Matériel ou logiciel ajouté ou connecté à un système qui améliore l'accessibilité d'une personne.

- REMARQUE 1: Citons par exemple les dispositifs d'affichage en braille, les lecteurs d'écran, les logiciels de grossissement d'écran et de dispositifs de suivi oculaire ajoutés aux TIC.

- **REMARQUE 2:** Lorsque les TIC ne prennent pas en charge directement la technologie d'assistance connectée, les dispositifs qui peuvent être exploités par un système mis en réseau ou connecté par un autre système de connexion à distance, ledit système distinct (y compris la technologie d'assistance incluse) peut également être considéré comme étant une technologie d'assistance.

**Audiodescription:** Narration ajoutée à une piste sonore intercalée avec le dialogue, qui décrit les aspects importants du contenu visuel de médias audiovisuels qui ne pourraient être compris à partir de la piste sonore principale uniquement.

- **REMARQUE:** On parle aussi de «vidéodescription » ou «narration descriptive ».

**Outil-auteur:** Logiciel pouvant être utilisé pour créer ou modifier du contenu.

- **REMARQUE 1:** Un outil-auteur peut être utilisé par un seul utilisateur ou par plusieurs utilisateurs travaillant ensemble.
- **REMARQUE 2:** Un outil-auteur peut être une application autonome unique ou être composé d'un ensemble d'applications.
- **REMARQUE 3:** Un outil de création peut produire un contenu destiné à être modifié ou à être utilisé par les utilisateurs finaux.

**Légende:** Texte ou élément visuel synchronisé constituant une solution de remplacement pour l'information sonore, vocale ou non vocale nécessaire à la compréhension du contenu média (d'après la directive WCAG 2.1[5])

- **REMARQUE:** On parle également de «sous-titres » ou de «sous-titres pour les sourds et les malentendants ».

**Fonction restreinte:** Fonctionnalité limitée par des caractéristiques qui empêche un utilisateur de joindre, d'installer ou d'utiliser une technologie d'assistance.

**Contenu:** Information et expérience sensorielle à communiquer à l'utilisateur au moyen d'un logiciel, y compris le code ou le balisage qui définit la structure, la présentation et les interactions du contenu (d'après WCAG2ICT[i.26])

- **REMARQUE:** Le contenu se trouve dans trois endroits: les pages Web, les documents et les logiciels. Lorsqu'il s'agit du contenu d'une page Web ou d'un document, un agent utilisateur est nécessaire afin de pouvoir communiquer à l'utilisateur l'information et l'expérience sensorielle du contenu. Lorsqu'il s'agit du contenu d'un logiciel, un agent utilisateur n'est pas nécessaire pour pouvoir communiquer à l'utilisateur l'information et l'expérience sensorielle du contenu – le logiciel exécute lui-même cette fonction.

**Contexte d'utilisation:** Les utilisateurs, les tâches, l'équipement (matériel, logiciels et matériaux) et les environnements physiques et sociaux dans lesquels un produit est utilisé (d'après la norme ISO 9241-11[j.15])

**Fonction non restreinte:** fonctionnalité qui prend en charge l'accès par une technologie d'assistance.

- **REMARQUE:** C'est le contraire de la fonction restreinte.

**Pièce manœuvrable:** Composante des TIC utilisée pour les activer, les désactiver ou les ajuster.

- REMARQUE: Les pièces manœuvrables peuvent être fournies pour le matériel (voir les pièces manœuvrables mécaniques ci-dessus) et les logiciels. Un bouton à l'écran est un exemple d'une pièce manœuvrable fournie par un logiciel.

**Logiciel de plateforme:** ensemble de composants logiciels qui s'exécute sur une couche logicielle ou matérielle sous-jacente et qui fournit un ensemble de services logiciels à d'autres composants logiciels permettant d'isoler ces applications de la couche logicielle ou matérielle sous-jacente (d'après ISO/IEC 13066-1[i.19])

- REMARQUE: Un composant logiciel particulier peut jouer le rôle d'une plateforme dans certaines situations et d'un client dans d'autres.

**Déterminable par programmation:** capable d'être lu par un logiciel à partir de données fournies par le développeur de sorte que d'autres logiciels, y compris les technologies d'assistance, puissent extraire et présenter ces renseignements aux utilisateurs selon différentes modalités.

- REMARQUE: La directive WCAG 2.1 utilise l'adjectif "déterminé" alors que la présente définition utilise l'expression "capable d'être lu" (pour éviter toute ambiguïté avec le mot "déterminé").

**Texte en temps réel:** forme d'une conversation par texte au cours de situations point à point ou de conférence multipoint dans le cadre desquelles le texte saisi est envoyé de telle sorte que la communication est perçue par l'utilisateur comme étant continue.

**Satisfait à un critère de réussite:** Le critère de réussite ne se révèle pas faux lorsqu'il est appliqué au TIC (d'après la directive WCAG 2.1 [5])

**Terminal:** Ensemble de matériel et de logiciel grâce auquel l'utilisateur final interagit directement et qui fournit l'interface utilisateur.

- REMARQUE 1: Le matériel peut être composé de plusieurs appareils fonctionnant ensemble, par exemple un appareil mobile et un ordinateur.
- REMARQUE 2: Pour certains systèmes, le logiciel qui fournit l'interface utilisateur peut se trouver sur plusieurs appareils, comme un téléphone et un serveur.

**Agent utilisateur:** Tout logiciel qui récupère et présente le contenu aux utilisateurs (d'après la directive WCAG 2.1[5])

- REMARQUE 1: Les logiciels qui n'affichent que le contenu qu'ils contiennent sont traités comme des logiciels et ne sont pas considérés comme des agents utilisateurs.
- REMARQUE 2: À titre d'exemple de logiciel qui n'est pas un agent utilisateur, on peut citer une application de calculatrice qui n'obtient pas les résultats des calculs à l'extérieur du logiciel afin de les présenter à un utilisateur. Dans ce cas, le logiciel de la calculatrice n'est pas un agent utilisateur, c'est simplement un logiciel doté d'une interface utilisateur.
- REMARQUE 3: Les logiciels qui n'affichent qu'un aperçu du contenu tel qu'une vignette ou toute autre présentation qui n'est pas entièrement opérationnelle ne fournissent pas de fonctionnalité d'agent utilisateur.

**Interface utilisateur:** Toutes les composantes d'un système interactif (logiciel ou matériel) qui fournissent des renseignements ou des commandes permettant à l'utilisateur d'accomplir des tâches spécifiques avec le système interactif (d'après la norme ISO 9241-110[i.16])

**Élément d'interface utilisateur:** Entité de l'interface utilisateur qui est présentée à l'utilisateur par le logiciel (d'après la norme ISO 9241171[i.17])

- REMARQUE 1: On parle aussi de «composante d'interface utilisateur ».
- REMARQUE 2: Les éléments d'interface utilisateur peuvent être interactifs ou non.

**Contenu Web:** contenu qui se trouve dans une page Web, et qui est utilisé dans la restitution ou qui est conçu pour être utilisé dans la restitution de la page Web.

**Page Web:** Une ressource autonome obtenue depuis un URI unique grâce au protocole HTTP, accompagnée de toutes les autres ressources utilisées dans la restitution ou conçues pour être restituées simultanément par un agent utilisateur (d'après la directive WCAG 2.1[5])

## 3.2 Abréviations

Aux fins du présent document, les abréviations suivantes sont employées :

**ADA** Americans with Disabilities Act

**ANSI** American National Standards Institute

**AT** Assistive Technology

**CIF** Common Intermediate Format

**CSS** Cascading Style Sheets

**DOM** Document Object Model

**EU** European Union

**FPS** Frames Per Second

**FXML** XML-based user interface markup language

**HTML** HyperText Markup Language

**HTTP** HyperText Transfer Protocol

**ICT** Information and Communication Technology

**IETF** Internet Engineering Task Force

**IMS** IP Multimedia System

**IP** Internet Protocol

**JWG** Joint Working Group (of CEN/CENELEC/ETSI)

**ODF** Open Document Format

**OOXML** Office Open eXtensible Markup Language

**PSTN** Public Switched Telephone Network

**QCIF** Quarter Common Intermediate Format

**RFC** Request For Comment

**RTT** Real-Time Text SC Success Criterion

**SIP** Session Initiation Protocol

**URI** Uniform Resource Identifier

**USB** Universal Serial Bus

**VoIP** Voice over IP

**W3C** World Wide Web Consortium

**WCAG** Web Content Accessibility Guidelines (of W3C)

**XML** eXtensible Markup Language

**XUL** XML User interface Language

## Annexe - Conseils pratiques sur la création d'une documentation non-Web accessible

Dans les WCAG, les « critères de succès » sont tous agnostiques sur le plan technologique. Les exigences relatives aux documents non-Web sont basées sur les exigences de niveau AA de la norme WCAG 2.1, ce qui signifie que tous les critères de niveau A et AA pertinents pour les documents doivent être respectés.

Les W3C publient des **techniques suffisantes** pour répondre aux critères de succès du WCAG, y compris des techniques pour les formats de document autres que Web, tels que PDF. L'utilisation d'une technique donnée est considérée « suffisante » pour répondre aux critères pertinents pour la technique, mais vous pouvez également répondre aux critères d'autres manières.

Divers organismes et fournisseurs de logiciels offrent du matériel supplémentaire proposant des instructions plus concrètes ou simplifiées en vue de rendre les documents accessibles.

- [Fonction d'accessibilité du format de fichier PDF d'Adobe](#) (en anglais seulement)
- [Projet Accessible Digital Office Document \(ADOD\)](#) (en anglais seulement)
- [Centre d'accessibilité Microsoft](#)
- [Formation Webaim: Techniques pour Microsoft Word](#) (en anglais seulement)
- [Formation Webaim: Techniques pour PDF](#) (en anglais seulement)
- [Guide de rédaction du contenu du site Canada.ca](#)
- [Google Docs – Rendre votre document ou présentation plus accessible](#)
- [Perspectives d'accessibilité Web - Compilation de 10 sujets / vidéos](#) (en anglais seulement)
- [Guide sur l'accessibilité de 18F \(Web\)](#) (en anglais seulement)
- [Guides sur l'accessibilité des documents de l'Université de Washington](#) (en anglais seulement)

REMARQUE : Le fait de suivre les conseils prodigués dans les liens susmentionnés ne garantit pas la conformité aux normes WCAG 2.1. Les liens sont fournis à titre indicatif seulement.

## ANNEXE B

### QUESTIONS À L'INDUSTRIE

Dans la mesure où la DDR sert à connaître le point de vue de l'industrie quant aux besoins de Travaux publics et services gouvernementaux Canada, les répondants sont invités à répondre aux questions ci-dessous. Les répondants sont encouragés à soumettre des réponses au plus grand nombre de questions possible ; toutefois, ils peuvent choisir de ne répondre qu'à certaines questions. Il est important de tenir compte de l'ébauche de l'énoncé des travaux (voir l'annexe A) lorsque vous répondez aux questions.

#### Apprentissage

1. Est-ce que des exercices phonétiques sont disponibles dans votre programme d'auto-apprentissage en ligne?  
Croyez-vous que de tels exercices sont efficaces pour l'apprentissage d'une langue seconde qui sera utilisée en milieu de travail?
2. Selon vous, est-ce qu'une plateforme d'apprentissage doit fournir les explications grammaticales et de vocabulaire dans la langue maternelle de l'apprenant pour tous les niveaux d'apprentissage? Sinon, à partir de quel niveau est-ce qu'il est acceptable de retirer cette option?
3. Offrez-vous des abonnements de diverses durées à votre programme d'apprentissage? Si oui, quelles sont les durées possibles?

#### Tutorat

4. **Frais d'annulation**  
Dans le cas du tutorat en ligne, quelles sont vos politiques d'annulation habituelles pour le tutorat individuel et pour le tutorat de groupe?
5. **Plateforme de vidéoconférence** (section 4.4.1 et 5.1 de l'annexe A)  
Pour offrir un apprentissage optimal, quelles fonctionnalités devraient être offertes par une plateforme de vidéoconférence? Par exemple, tableau blanc, partage d'écran, etc.

#### Systeme de gestion des apprentissages (voir section 4.2 de l'annexe A)

6. Quels types de rapports sont possibles. Quelles données est-il possible d'obtenir dans les rapports de votre système de gestion des apprentissages?  
Par exemple, est-ce possible pour un ministère d'obtenir les progrès de tous leurs apprenants, incluant les notes obtenues en fin de module, le nombre d'essais, le temps passé par module?
7. Est-ce que le responsable de l'offre à commande pourrait être en mesure d'obtenir un rapport d'utilisation totale?
8. Suite à une consultation avec les utilisateurs, l'accès aux rapports directement dans le système de gestion est important, ainsi que ceux-ci soit disponibles pour téléchargement en format modifiable. Est-ce qu'une telle fonction est disponible dans votre système de gestion des apprentissages? Est-ce que toutes les données demandées sont disponibles et sino, lesquelles ne pourraient pas être consultées dans votre système de gestion des apprentissages?

#### Exigences de qualifications

9. Les exigences des ressources enseignantes et des conseillers pédagogiques ont été revues suite à la première demande de renseignements. Est-ce que vous prévoyez que celles-ci causeront un problème de recrutement?
10. En ce qui a trait à la qualification du ou des fournisseurs de services. Le gouvernement du Canada a l'intention, entre autre, d'évaluer le contenu de votre programme d'apprentissage par rapport aux normes

de qualifications relatives aux langues officielles (<http://www.tbs-sct.gc.ca/gui/squn03-fra.asp>). Selon vous qu'elle est la meilleure méthode pour prouver votre conformité à ces normes?

### **Accessibilité**

11. Est-ce que la solution proposée par votre entreprise rencontre les exigences d'accessibilité des technologies de l'information et des communications (TIC) mentionnées à l'appendice 3 de l'Annexe A et à la section 6.1 de l'énoncé des travaux?
12. Sinon, à quel pourcentage votre solution rencontre ou rencontre-t-elle les exigences d'accessibilité des technologies de l'information et des communications (TIC) mentionnées à l'appendice 3 de l'Annexe A?
13. Si la solution de votre entreprise ne rencontre pas les exigences d'accessibilité des technologies de l'information et des communications (TIC) mentionnées à l'appendice 3 de l'Annexe A, combien de mois après l'octroi d'une offre à commandes cette exigence pourrait être rencontrée dans son intégralité?

### **Général**

14. Veuillez nous faire part de toutes questions ou commentaires au sujet de l'ébauche de l'énoncé des travaux.
15. S'il vous plaît nous fournir toute autre information qui serait, dans votre opinion, utile pour la préparation d'une DOC pour les services tels que décrit dans cette DDR.

**ANNEXE C**

**Rapport sur la demande de renseignements publiée aux fournisseurs  
externes concernant les services de formation linguistique en ligne**

**Services publics et Approvisionnement Canada**

**Division des services linguistiques**

**Juillet 2020**

## **Remerciements**

Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) tient à remercier les organisations qui ont répondu à cette demande de renseignements sur les services de formation linguistique en ligne.

Les connaissances, les perceptions et les points de vue ainsi obtenus nous ont permis de comprendre les enjeux et les possibilités se rapportant à l'acquisition de services de formation linguistiques en ligne. Les renseignements recueillis aideront l'État à obtenir la meilleure valeur qui soit de façon équitable, transparente et concurrentielle.

## **Avis de non-responsabilité**

Le présent rapport ne doit pas être interprété comme une représentation des décisions prises par le Canada ou le choix d'un plan d'action qui en découlerait. Le rapport est rendu public pour assurer la transparence du processus d'approvisionnement et rendre les conclusions disponibles aux parties intéressées.

## Sommaire

Une demande de renseignements (EN578-202723/A) a été publiée en février 2020 pour solliciter des commentaires de la part des fournisseurs externes sur la meilleure façon d'acquérir des services de formation linguistique en ligne dans le but de répondre aux besoins de la fonction publique en matière d'apprentissage. La clôture de la demande de renseignements était fixée au 6 mai 2020, et SPAC a reçu 9 réponses.

Les réponses révèlent que les répondants ont une bonne compréhension des exigences de SPAC et qu'ils possèdent les capacités nécessaires pour répondre à celles-ci.

### Résumé des réponses

- Le secteur privé, démontrent qu'ils détiennent les capacités techniques pertinentes nécessaires pour répondre aux besoins de SPAC.
- Il importe que SPAC fournisse des exigences et des objectifs précis.
- Certaines procédures doivent être clarifiées.
- Les besoins en accessibilités doivent être mieux définis.
- Certains services importants n'étaient pas inclus dans l'énoncé des travaux.

Ce document vise à mettre en évidence les principaux thèmes soulevés par les répondants. Il ne fait pas nécessairement état des éléments qui feront partie d'une demande de propositions à venir.

SPAC compte se servir de l'information fournie dans la réponse à la demande de renseignements pour orienter sa stratégie d'approvisionnement de façon à appuyer le développement d'un outil de services de formation linguistique en ligne.

# 1. Introduction

## 1.1 Objectif du rapport

En février 2020, SPAC lançait un processus de consultation après des fournisseurs externes. SPAC a invité les fournisseurs éventuels à répondre à une série de questions afin de se renseigner sur la meilleure façon d'acquérir des cours de qualité de services de formation linguistique en ligne dans le but de répondre aux besoins de la fonction publique en matière d'apprentissage.

Le présent rapport décrit les constatations tirées des réponses reçues au 6 mai 2020 en provenance de 9 fournisseurs. Il est à noter que certains fournisseurs n'ont pas répondu à toutes les questions.

## 1.2 Contexte

Les deux langues officielles du Canada, le français et l'anglais, constituent une caractéristique fondamentale de l'identité canadienne. Tout au long de son histoire, le Canada a adopté des lois, comme la *Loi sur les langues officielles*, et mis en œuvre des politiques pour mieux protéger et promouvoir les langues officielles dans l'intérêt des Canadiens d'un océan à l'autre. La loi sur les langues officielles vise à assurer que le gouvernement du Canada soit en mesure de fournir des services aux Canadiens francophones et anglophones dans la langue de leur choix. Pour ce faire, la formation en langue seconde des langues officielles du Canada est offerte aux fonctionnaires fédéraux conformément aux dispositions de cette même loi.

Par l'entremise de sa demande de renseignements, SPAC souhaitait connaître l'intérêt de l'industrie vis-à-vis des services de formation linguistique et de tutorat en ligne en français et en anglais.

## 1.3 Renseignements demandés

La demande de renseignement (EN578-202723/A) demandait des réponses écrites décrivant l'intérêt, l'offre de service et les capacités des répondants. Elle offrait à ceux-ci la possibilité de transmettre à SPAC des renseignements sur le marché actuel, sur les cours offerts et sur leurs capacités respectives. Plus précisément, SPAC posait les questions suivantes et l'analyse des réponses obtenues ainsi que les actions qui ont été prises suite à la première demande de renseignement sont indiquées ci-dessous:

### Général

#### **Q.1** Veuillez nous faire part de toutes questions ou commentaires au sujet de l'ébauche de l'énoncé des travaux.

1. Plusieurs commentaires reçus traitent du nombre estimés d'utilisateurs, autant pour ce qui a trait à l'utilisation du programme en ligne, du tutorat et les apprenants avec une déficience visuelle ou auditive, le tout divisé selon la langue seconde à apprendre et le niveau des apprenants dans cette langue.  
**Puisqu'il s'agit d'une demande d'offre à commandes, les spécificités de chaque apprenant ne sont pas connues et il est donc impossible d'avoir un estimé divisé selon ce qui est demandé. Cependant, suite à une consultation avec les divers ministères du gouvernement du Canada, il est estimé que 5% des employés de la fonction publique pourrait utiliser les services mentionnés à l'annexe A. Il est aussi estimé que 90% de la formation demandée sera pour la formation en français langue seconde.**
2. L'énoncé des travaux mentionne un navigateur (Explorer 11) et un outil (BlackBerry) qui sont en fin de vie, est-ce que le gouvernement du Canada modifiera ceux-ci prochainement?  
**Le gouvernement du Canada n'utilise plus de BlackBerry. Aussi l'énoncé des travaux a été modifié pour mentionner tous les navigateurs disponibles pour les fonctionnaires fédéraux.**
3. Certains fournisseurs aimeraient que certains services soient supprimés ou ajoutés à l'énoncé des travaux. Entre autre, on mentionne que les cours de groupe ne sont pas aussi efficaces que le tutorat individuel et

que ces services pourraient être retirés, alors que d'un autre côté on propose d'ajouter des services de cours de groupe à temps plein et aussi pour la préparation aux examens du gouvernement du Canada ou des cours de conversation pour la conversation des acquis. Un fournisseur propose entre autre un service de simulation des examens de langue seconde de la Commission de la fonction publique.

Certains services ont été ajoutés à l'énoncé des travaux, tel que le tutorat pour l'expression orale, sans autoapprentissage et les services de conseillers pédagogiques pour les apprenants en autoapprentissage. Le gouvernement du Canada conservera les cours de groupe, ainsi que les cours de groupe intensif, qui sont considérés comme de la formation à temps plein.

4. Certaines mentions dans l'énoncé des travaux sont souhaitables pour des étudiants débutants, mais moins pour les niveaux intermédiaires et avancés, tel que la traduction dans la première langue officielle (français ou anglais) des explications et du nouveau vocabulaire.

Une question se trouve dans la deuxième demande de renseignement à ce sujet.

5. Les fournisseurs demandent de clarifier certains sujets :
  - a. Est-ce le cadre européen commun de référence sera accepté?  
Les programmes devront rencontrer des critères d'évaluation techniques et respecter l'énoncé des travaux.
  - b. Les exigences de mot de passe sont-elles nécessaires?  
Une recherche à ce sujet a été faite et les exigences de mot de passe ont été modifiées.
  - c. Est-ce que la norme SCORM et LTI seront acceptables?  
La norme a été ajoutée dans l'énoncé des travaux comme étant une option.
  - d. Est-ce que de nouveaux services pourront être ajoutés en cours de route?  
Non. Il n'est pas possible d'ajouter des services après l'octroi d'une offre à commandes. Si des services sont ajoutés, ils feront l'objet d'un processus compétitif.
  - e. Est-ce que certaines fonctionnalités peuvent se faire en dehors du système de gestion des apprentissages? (par exemple, la facturation, l'envoi de rapport à des gestionnaires/coordonnateur de formation)  
Le système de gestion des apprentissages doit inclure ce qui est demandé dans l'énoncé des travaux. Il y a des questions à ce sujet dans la demande de renseignements EN578-202723/B.

**Q.2 S'il vous plaît nous fournir toute autre information qui serait, dans votre opinion, utile pour la préparation d'une DOC pour les services tels que décrit dans cette DDR.**

Certains fournisseurs proposent de diviser les offres à commandes en 2 lots, mais de manière à ce qu'un lot soit les services de tutorat et l'autre la plateforme d'apprentissage. Une autre méthode a aussi été présentée, soit de diviser selon la langue apprise.

La division selon la langue apprise a été retenue. Il est à noter que des services additionnels de tutorat sans autoapprentissage ont aussi été ajoutés, pour un total de 3 champs de travail.

Les fournisseurs mentionnent diverses méthodes d'apprentissage et leurs approches, que ce soit le nombre préféré d'apprenants par cours de groupe ou le temps des sessions de tutorat individuel et de groupe. Cependant, les fournisseurs semblent tous s'entendre que chaque heure de tutorat doit être suivi de temps de formation individuel de 2 à 3 heures. Un fournisseur aimerait aussi être en mesure d'avoir une flexibilité dans la durée des sessions de groupes, considérant que certains modules sont plus volumineux que d'autres.

Le nombre d'apprenants pour les cours de groupe a été réduit à 2 à 4 apprenants. La durée de chaque session de cours de groupe demeurera fixe, car ceci représente les besoins des utilisateurs du gouvernement du Canada.

Plusieurs questions ont été posées par rapport aux exigences d'éducation et d'expérience des conseillers pédagogiques et des ressources enseignantes. Plus particulièrement, l'expérience d'enseignement demandée pour les conseillers pédagogiques, la reconnaissance des diplômes étrangers et l'acceptation des ressources enseignantes qui ont l'expérience ou l'éducation nécessaire.

Dans les cas où les études ont été réalisées dans un établissement à l'extérieur du Canada, seule une évaluation comparative octroyée par une institution accréditée sera acceptée. Certaines exigences ont été modifiées après une consultation avec les divers ministères fédéraux. L'expérience et l'éducation des ressources enseignantes demeurent dans les exigences.

Certains fournisseurs nous mentionnent que le concept de site web pour la procédure d'inscription devrait être clarifié et que le système de facturation devrait être séparé du système de gestion des apprentissages.

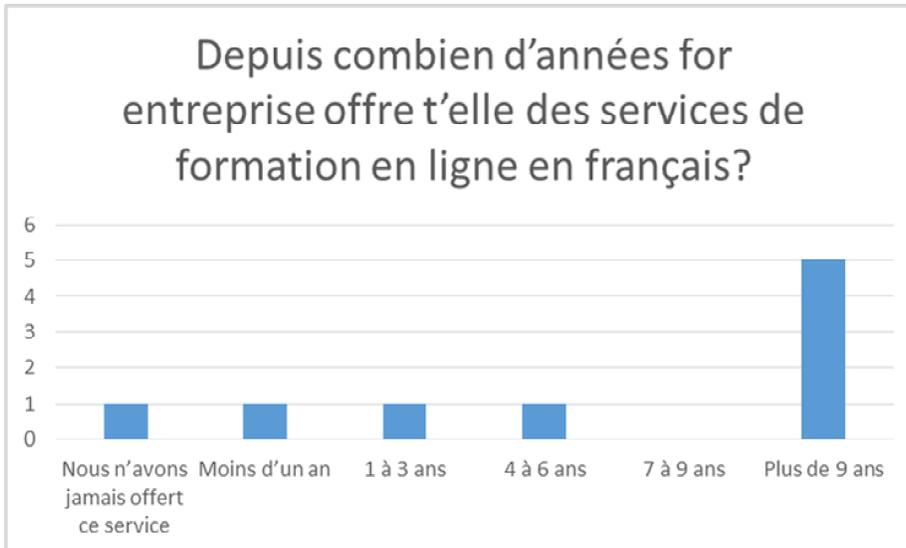
Cette section a été modifiée.

Un dernier commentaire est qu'un fournisseur recommande d'incorporer un besoin d'équipe de support TI pour régler les problèmes rapidement.

La norme pour la gestion des problèmes informatiques demeure inchangée.

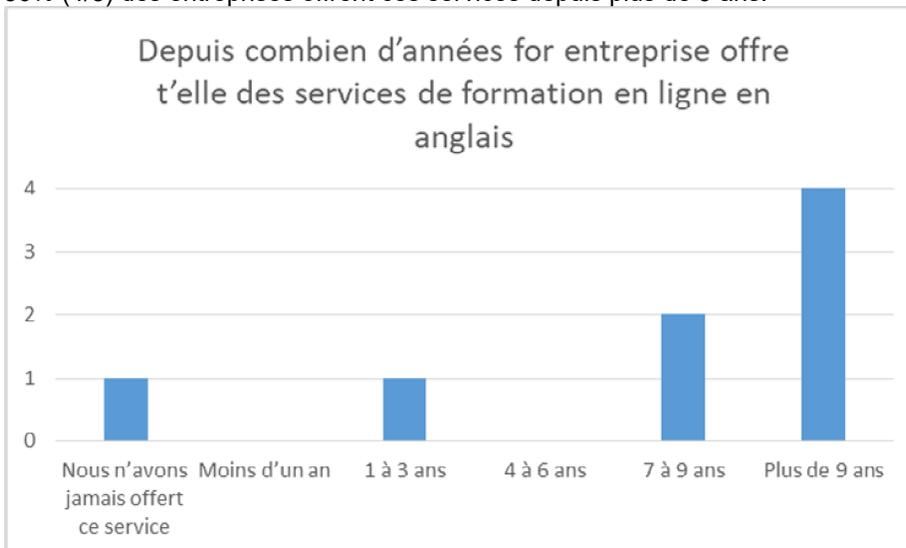
**Q.3 Depuis combien d'années for entreprise offre t'elle des services de formation en ligne en français?**

Plus de 50% (5/9) des entreprises offrent ces services depuis plus de 9 ans.



**Q.4 Depuis combien d'années for entreprise offre t'elle des services de formation en ligne en anglais?**

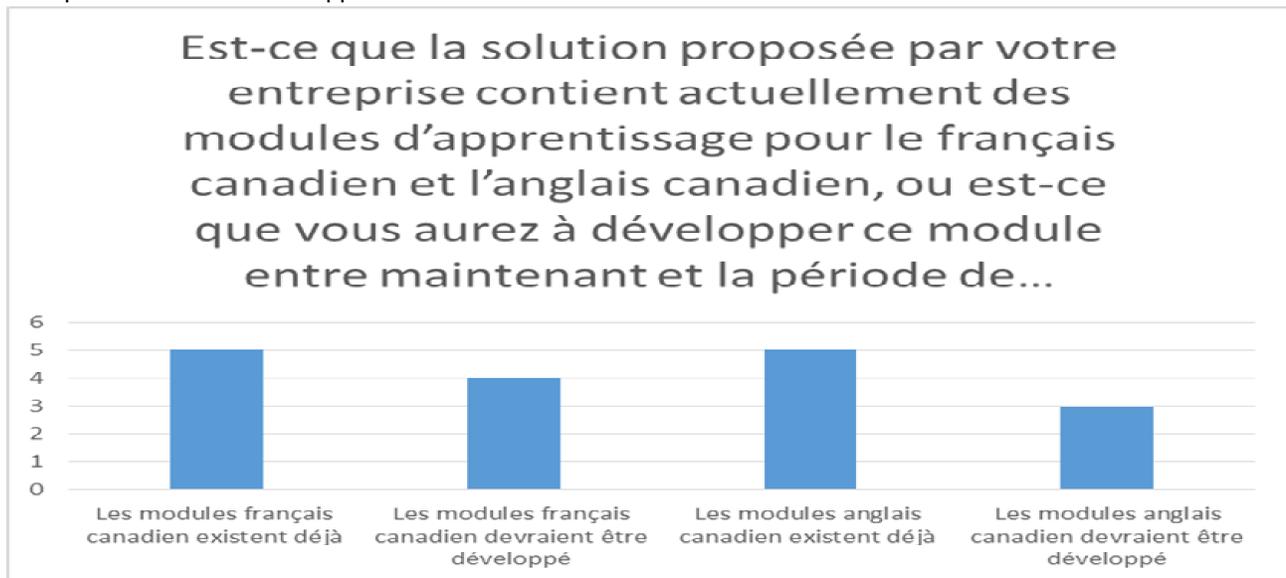
50% (4/8) des entreprises offrent ces services depuis plus de 9 ans.



**Q.5 Est-ce que la solution proposée par votre entreprise contient actuellement des modules d'apprentissage pour le français canadien et l'anglais canadien, ou est-ce que vous aurez à**

**développer ce module entre maintenant et la période de soumission potentielle? Il est à prendre en note qu'une offre à commandes éventuelle n'aurait pas pour objet le développement d'une solution sur mesure et serait plutôt basée sur des abonnements ou l'obtention d'une ou plusieurs licence(s).**

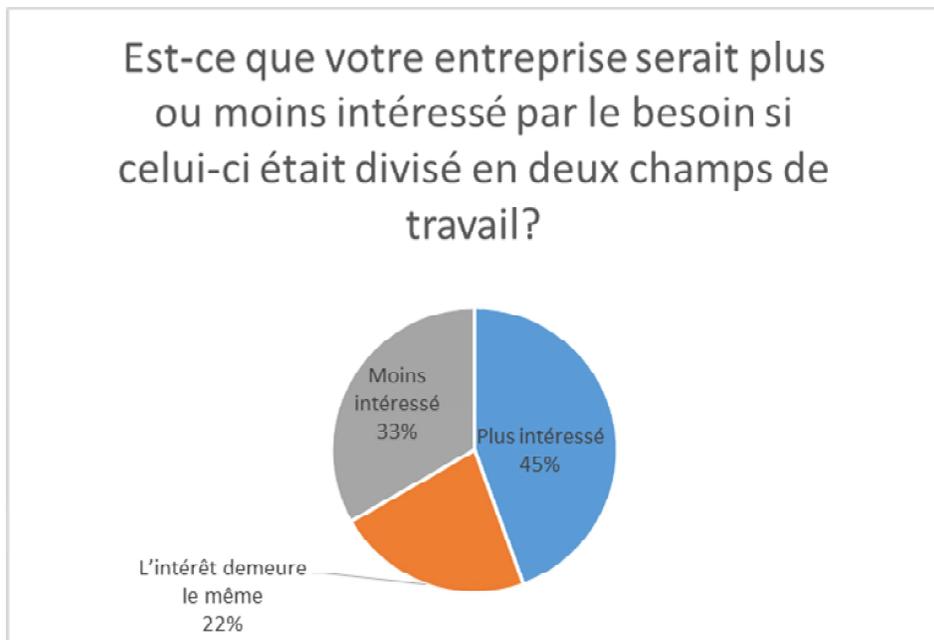
Dans un peu plus de 50% des réponses, les modules français canadien ou/et anglais canadien existe déjà. Si l'on regarde les réponses plus en détails, 4 entreprises ont déjà les modules anglais et français développés, alors que 3 entreprises devraient développer ces 2 modules.



- Q.6 Le Canada pourrait décider d'émettre plus d'une offre à commandes en divisant le besoin en deux champs de travail :**  
**Champ de travail 1 – Formation linguistique en ligne du français canadien aux apprenants anglophones**  
**Champ de travail 2 – Formation linguistique en ligne de l'anglais canadien aux apprenants francophones**

**Est-ce que votre entreprise serait plus ou moins intéressée par le besoin si celui-ci était divisé en deux champs de travail?**

On peut voir que les avis sont plutôt partagés à ce sujet. Les 2 entreprises ayant déjà 1 seul des modules développés sont naturellement plus intéressées par cette possibilité. Alors que les entreprises ayant déjà des modules français et anglais canadiens existants sont moins intéressés 2/4, plus intéressé 1/4 et avec un intérêt qui demeure le même 1/4.



**Veillez expliquer pourquoi :**

**Moins intéressé :** Les coûts fixes pour un seul champ seraient trop élevés. Les prix seraient donc différents si un fournisseur obtient un ou deux champs, ce qui ne pourrait pas être déterminé à l'avance. Si les services sont divisés, la qualité de service entre les fournisseurs choisis sera différente.

**Plus intéressé :** Les fournisseurs ont plus d'expérience dans une des langues d'apprentissage et les coûts sont donc plus bas. Les besoins du Canada en termes de volume sont différents pour chaque langue à apprendre et le personnel impliqué est différent.

**L'intérêt demeure le même :** La solution proposée par les fournisseurs sont prêtes dans les 2 langues et le personnel est déjà formé et souvent le personnel est le même pour les 2 champs proposés. La capacité de fournir le service dans les 2 champs devrait être prise en considération durant l'évaluation technique coté. Avoir le même fournisseur de service assure une équité parmi les fonctionnaires : même service, format, qualité de service.

Suite à l'analyse des réponses de l'industrie aux questions 5.5, 5.6.1 et 5.6.2, la décision a été prise de diviser les services selon 3 champs de travail :

Champ 1 : Programme d'autoapprentissage en ligne avec ou sans tutorat en anglais langue seconde

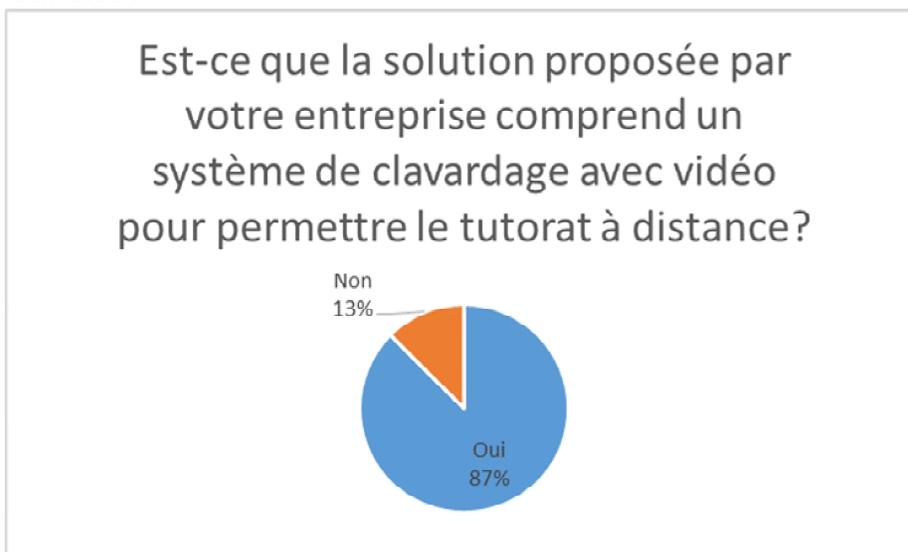
Champ 2 : Programme d'autoapprentissage en ligne avec ou sans tutorat en français langue seconde

Champ 3 : Tutorat en ligne, expression orale

## Tutorat

### Q.7 Est-ce que la solution proposée par votre entreprise comprend un système de clavardage avec vidéo pour permettre le tutorat à distance?

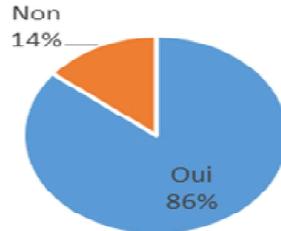
Il est important de noter que la majorité des fournisseurs ont accès à un tel système. La réponse négative mentionne simplement que cet outil n'est pas incorporé directement dans leur système d'apprentissage, mais qu'ils utilisent un système externe. Donc cet aspect ne semble pas être problématique pour aucun fournisseur.



### Q.8 Votre entreprise serait-elle capable de recruter assez de conseillers pédagogiques et de ressources enseignantes pour ce besoin, en considérant les qualifications mentionnées à l'Annexe A?

Cette question a suscité quelques commentaires de la part des fournisseurs. Tout d'abord la question du volume d'apprenants estimés et qui a déjà été mentionné sous 5.1. Aussi, la question des qualifications des ressources qui est un inconnu, surtout en cette période de pandémie et de rareté de professionnel dans le domaine de l'enseignement en langue seconde. Le taux de 14% - non- représente un seul fournisseur qui a des inquiétudes assez grandes face au recrutement pour penser que ceci sera un problème.

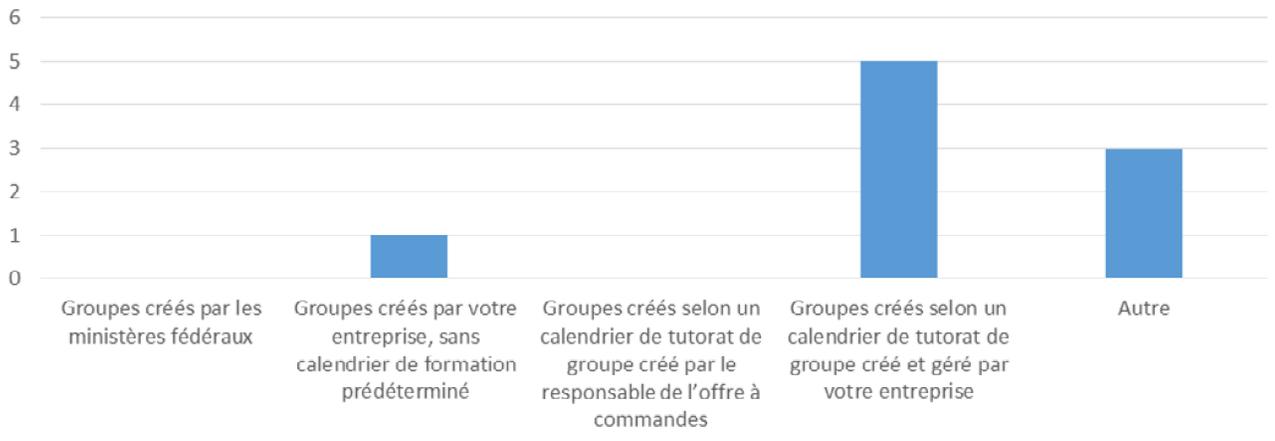
## Votre entreprise serait-elle capable de recruter assez de conseillers pédagogiques et de ressources enseignantes pour ce besoin, en...



### Q.9 En considérant que l'offre à commandes serait utilisée par la majorité des ministères fédéraux à travers le Canada, comment recommanderiez-vous que les groupes, du tutorat de groupe, soient créés?

La majorité des répondants ont dit préférer créer eux même les groupes selon leur propre calendrier. Parmi les fournisseurs ayant répondu « autre », il est mentionné que la préférence est que les ministères soient en charge, mais qu'il serait en mesure de gérer cette tâche aussi, que des groupes peuvent commencer à tout moment (sans calendrier), créer par le ministère ou par le fournisseur.

## En considérant que l'offre à commandes serait utilisée par la majorité des ministères fédéraux à travers le Canada, comment recommanderiez-vous que les groupes, du tutorat de groupe, soient créés?

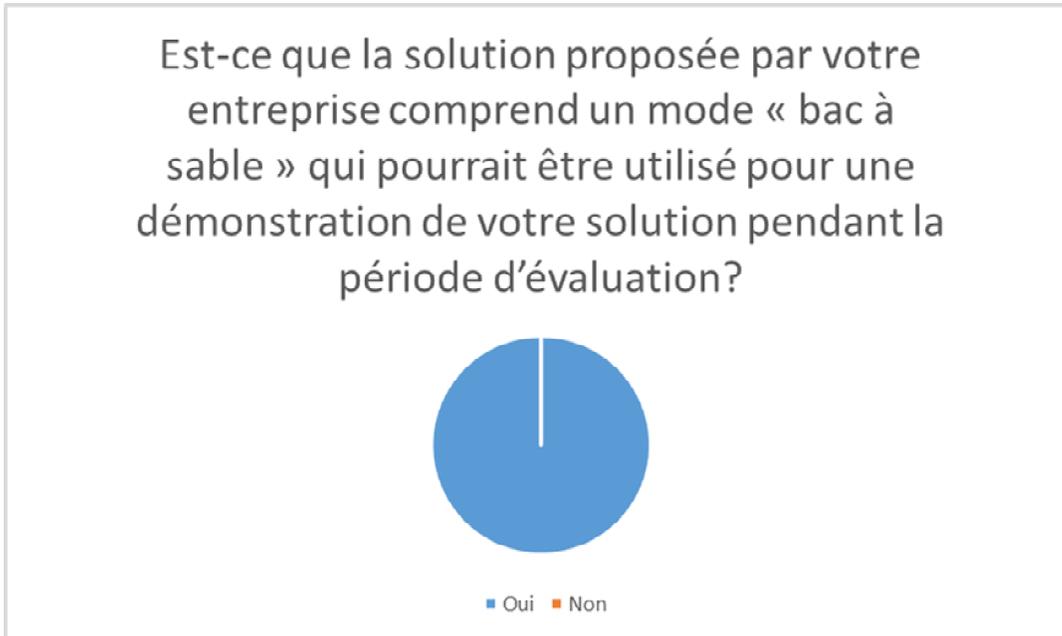


L'énoncé des travaux a été modifié pour refléter la préférence de la majorité des répondants : groupes créé par l'offrant. Cependant, l'énoncé des travaux conserve certains critères à respecter tel que la fréquence des groupes et le nombre de semaine.

### Votre solution

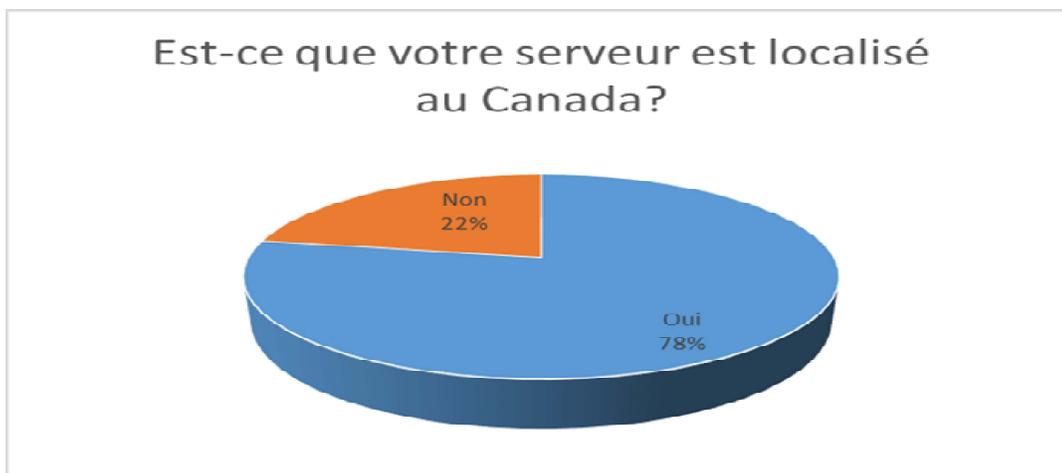
**Q.10 Est-ce que la solution proposée par votre entreprise comprend un mode « bac à sable » qui pourrait être utilisé pour une démonstration de votre solution pendant la période d'évaluation?**

La perspective d'un bac à sable pour une évaluation technique potentielle ne semble pas être un problème pour l'industrie.

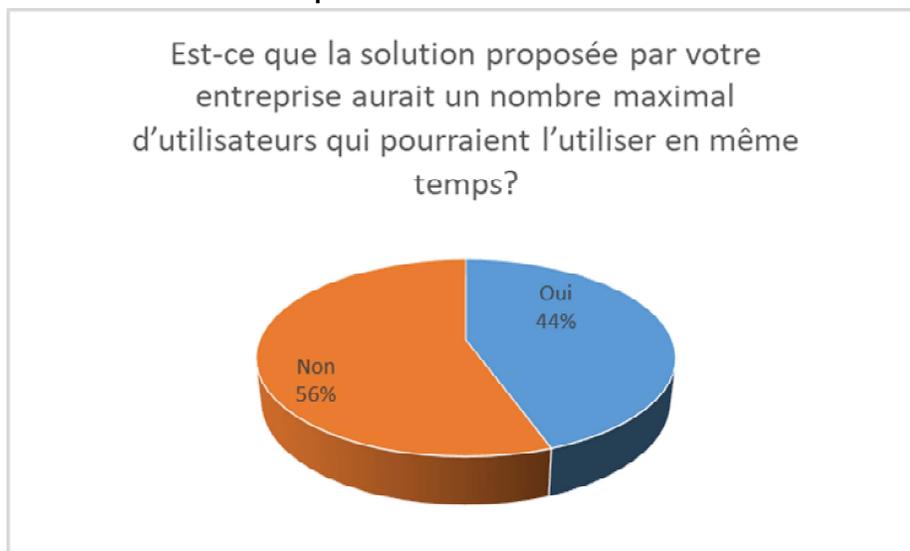


**Q.11 Est-ce que votre serveur est localisé au Canada?**

Pour cette question, les fournisseurs qui ont uniquement des serveurs en dehors du Canada ont été identifiés comme « Non ». Ceux ayant des serveurs au Canada et ailleurs ont été identifiés comme « Oui ». Il est à noter que le gouvernement du Canada requiert que tous les serveurs contenant des renseignements sur les employés soient situés au Canada.

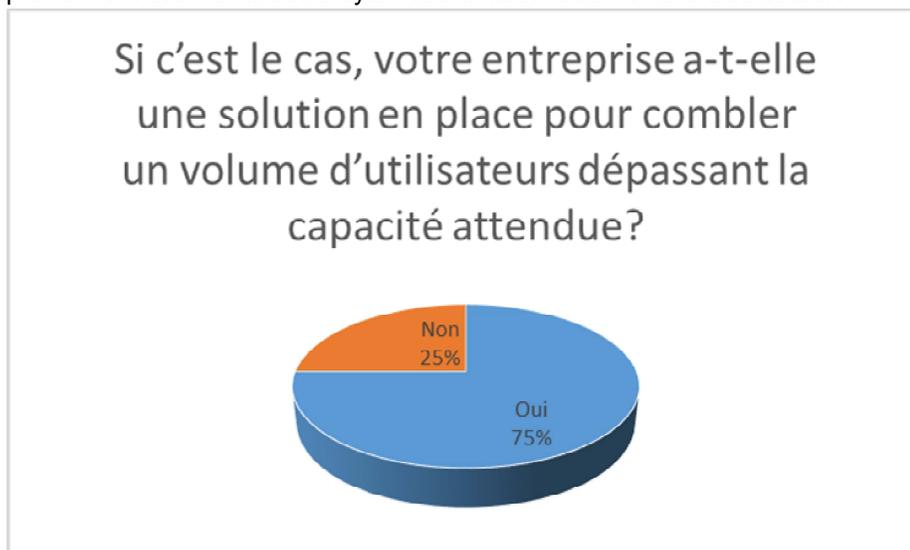


a) Est-ce que la solution proposée par votre entreprise aurait un nombre maximal d'utilisateurs qui pourraient l'utiliser en même temps?



b) Si c'est le cas, votre entreprise a-t-elle une solution en place pour combler un volume d'utilisateurs dépassant la capacité attendue?

Pour cette question, il est important de noter que les réponses négatives ont été fournies par des fournisseurs qui n'avaient pas de limites au nombre maximal d'utilisateurs et que les réponses positives proviennent des fournisseurs ayant des limitations au nombre d'utilisateurs.



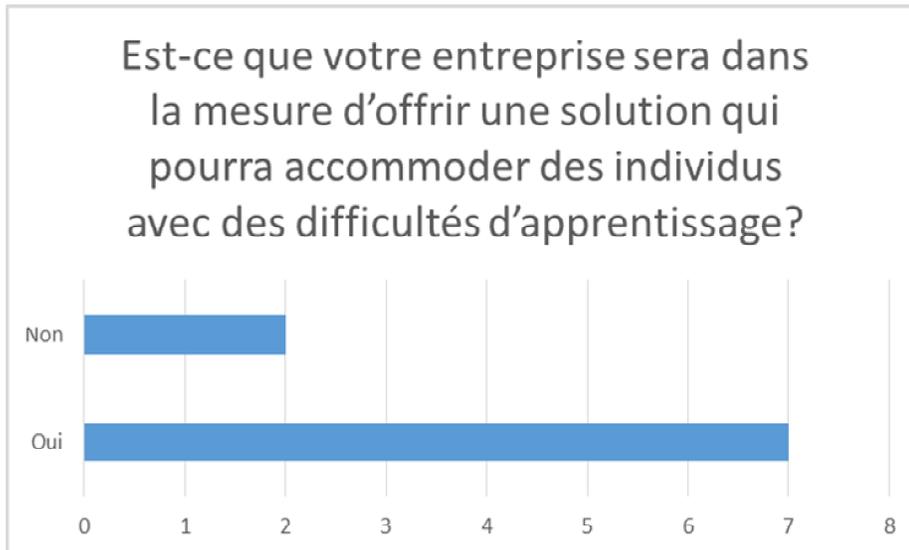
c) Quelle est le nombre maximal d'utilisateurs qui pourraient utiliser votre solution en même temps?

Les réponses vont de 20 à 8 000 000 d'utilisateurs.

## Accessibilité

### Q.12 Est-ce que votre entreprise sera dans la mesure d'offrir une solution qui pourra accommoder des individus avec des difficultés d'apprentissage?

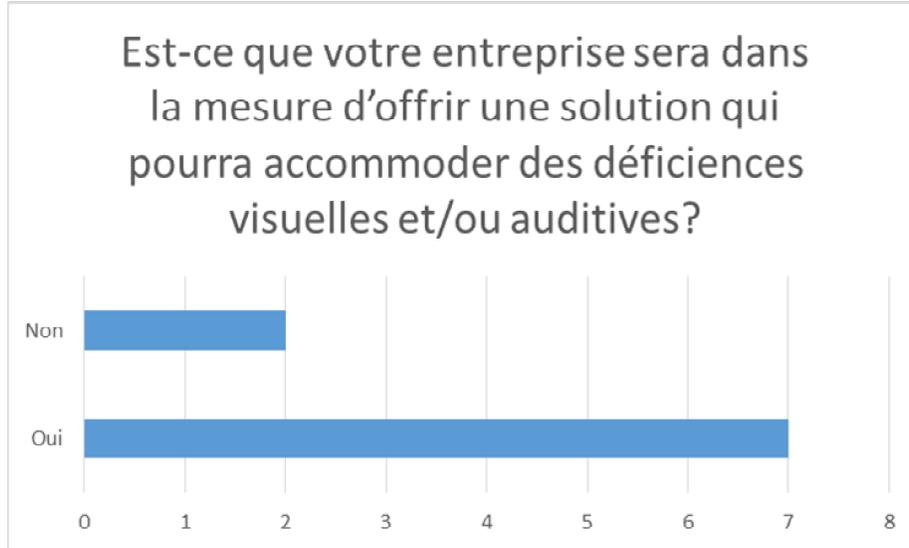
Il s'agissait d'une question plutôt ouverte: qu'est-ce que le Canada inclus dans les difficultés d'apprentissage? L'analyse des réponses à cette question est donc intéressante surtout en ce qui à trait aux commentaires reçus.



L'industrie mentionne que l'apprentissage en ligne peut être fait au rythme de l'apprenant sur une plateforme intuitive, donc que certaines difficultés d'apprentissage sont ainsi couvertes. Certains fournisseurs mentionnent que leur solution peut avoir des choix de curriculum différents selon les apprenants, sélection faites avec un conseiller pédagogique. Il est aussi mentionné que l'apprentissage en ligne n'est pas nécessairement souhaitable pour certaines difficultés d'apprentissage, mais qu'il s'agit toujours d'une décision au cas par cas.

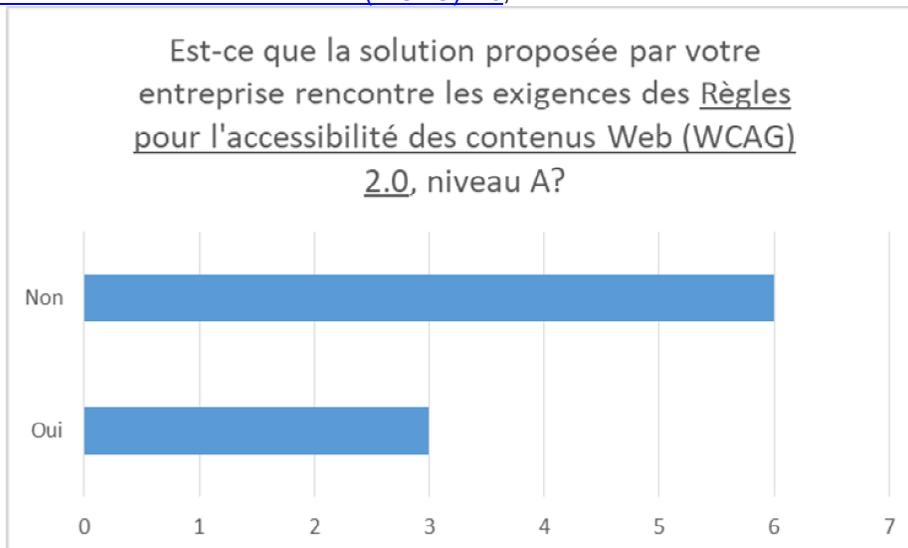
**Q.13 Est-ce que votre entreprise sera dans la mesure d'offrir une solution qui pourra accommoder des déficiences visuelles et/ou auditives?**

Il est intéressant de noter que les fournisseurs ont majoritairement mentionné qu'ils sont en mesure d'accommoder les déficiences visuelles et auditives.

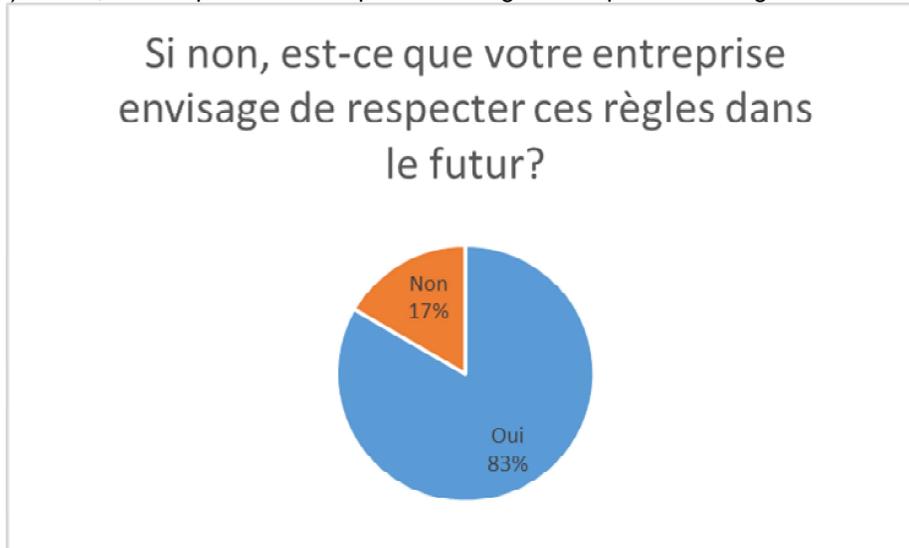


Cependant, des 7 fournisseurs disant pouvoir accommoder ces déficiences, 4 mentionnent que leur plateforme est partiellement adaptée, demande des investissements ou devront ajouter des frais pour des « lecteurs d'écran ». Donc une représentation plus réelle des réponses serait plutôt que 3 fournisseurs sur 9 peuvent accommoder les déficiences mentionnées dans la version actuelle de leur solution. Les fournisseurs n'ayant pas de capacités à l'interne d'accommoder mentionnent entre autre que des partenaires externes pourraient faire ce travail.

A) Est-ce que la solution proposée par votre entreprise rencontre les exigences des [Règles pour l'accessibilité des contenus Web \(WCAG\) 2.0](#), niveau A?



B) Si non, est-ce que votre entreprise envisage de respecter ces règles dans le futur?



Des entreprises qui ne sont pas déjà conformes au WCAG 2.0 mentionnent que la conformité pourrait prendre de 2 à 18 mois. Les raisons pour ne pas envisager la conformité sont que le WCAG 2.0 sont que certaines exigences, tel que le sous-titrage systématique, vont à l'encontre des objectifs d'apprentissage de la compréhension orale, par exemple.

C) Est-ce que la solution proposée par votre entreprise respecte actuellement un autre standard d'accessibilité?

Les fournisseurs ne planifient pas ou ne sont pas conformes actuellement à un autre standard.

Pour ce qui est de l'accessibilité, certaines clauses de la norme EN 301 549 ont été choisies après des consultations à l'intérieur du Gouvernement du Canada. Vous pourrez retrouver les normes à l'appendice 3 de l'Annexe A de la demande de renseignement.